

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES PRATIQUES D'INTERVENTION « PAR ET POUR » SELON LES  
TRAVAILLEUSES QUI LES METTENT EN OEUVRE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR  
MAUDE MÉNARD-DUNN

JUILLET 2019



## REMERCIEMENTS

Je ne pensais pas écrire ces lignes. Mais avec chacune et chacun de vous, j'y suis arrivée. Je tiens d'abord à remercier mon amoureux, Philippe, de m'avoir soutenue dans ce processus long et éprouvant au cours duquel nous avons eu trois beaux enfants, comme autant de raisons pour remettre à demain l'écriture de ce mémoire. Mon amour, je salue ton engagement féministe à m'appuyer dans la création, l'engagement et la maternité. Car chacun de mes engagements est aussi le tien et l'amour s'incarne dans les sacrifices quotidiens.

Je veux remercier mes trois beaux enfants, Rémi, Margot et Ulysse. Vous êtes toute ma vie.

Un merci tout spécial à ma directrice et amie Maria Nengeh Mensah dont j'estime à la fois l'esprit et le cœur. Personne n'aurait pu m'accompagner jusqu'à la fin comme tu l'as fait et transformer un exercice douloureux en processus d'émancipation.

Je tiens aussi à remercier les personnes qui, au cours de mon parcours académique, m'ont appris à penser, à travers les âges : Gilles Gagnon, Hélène Leblanc et Lucie Dumais.

Merci à ma meilleure amie Rafaëlle Sinave qui m'a initiée au travail social et m'a appris à me faire confiance. Tu as changé ma trajectoire à jamais.

Je profite aussi de cette tribune spéciale pour dire à mes amies combien elles sont significatives pour moi et que nos discussions enflammées m'ont nourri au cours de ce long parcours : Marie-Eve Gauvin, Karine Cliche, Jessica Olivier-Nault, Violaine Brisebois-Lavoie, Aude Leroux-Lévesque, Pascale-Audrey Moriconi, Sophie Roy, Christian Dompierre, Feras Darwish, Marwa Darwish, Marie-Noëlle Blais, Yasmine Charara et Caroline Adam.

Merci à mon frère, Simon Ménard-Dunn, à mon beau-père Pierre Chainey, à ma tante Sylvie Dunn et mon oncle Denis Bergeron. Merci à ma marraine, Louise Leroux. Merci à la tawaille qui veille sur moi ainsi qu'à mes cousines adorées Éliane et Manon Leroux. Je veux aussi adresser un remerciement bien senti à Denise Trottechaud et Guy Lavallée, mes beaux-parents que j'adore comme s'ils étaient les miens.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui ont accepté de se prêter à l'exercice, par pure générosité. J'espère que ce mémoire fera honneur à vos pratiques inspirantes.

## DÉDICACE

*À ma mère,  
qui a toujours cru en moi.*

*À mon père,  
Après toutes ces années, nous sommes finalement réunis sur les tablettes poussiéreuses de  
la bibliothèque de l'UQAM*



*« Il y a d'autre chose que l'on apprend dans le « par et pour », c'est l'humilité »*  
*Guy*





## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES FIGURES .....	xiii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xv
RÉSUMÉ .....	xvii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE.....	5
1.1 Émergence et développement des pratiques « par et pour » au Québec.....	5
1.1.1. Les comités de citoyennes, les groupes populaires et les groupes d'entraide.....	5
1.1.2 La thérapie féministe et l'intervention féministe .....	7
1.1.3 Le mouvement antipsychiatrique et la reconnaissance des droits des utilisatrices de services en santé mentale .....	10
1.1.4 Le Mouvement pour la Vie Autonome et la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap.....	12
1.1.5 Les paires-aidantes et les personnes utilisatrices de drogues par injection et inhalation. ....	13
1.2 Approche « par et pour » : un état des lieux.....	16
1.2.1 État de la recherche et de l'intervention .....	16
1.2.2 Une expression polysémique.....	17
1.2.3 Les travaux d'Ève Gardien : vers une définition du « par et pour » .....	17
1.3 Tensions entre la pratique du travail social et l'approche d'intervention « par et pour » .....	19
1.4 Question de recherche .....	21
CHAPITRE II ANCRAGES THÉORIQUES.....	23
2.1 Posture et concept.....	24
2.1.1 Une perspective critique féministe, poststructuraliste et postmoderne.....	24
2.1.2 Le concept de pouvoir/savoir pour penser les pratiques d'intervention sociale « par et pour » .....	27
2.2 Contexte disciplinaire.....	29
2.2.1 Travail social critique.....	29
2.2.2 Travail social féministe .....	32
2.3 Un modèle d'analyse des pratiques .....	35
2.3.1 Morrissette (2011) : analyser les pratiques partagées, admises et contestées .....	35

CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE .....	37
3.1 Position et rôle de la chercheuse .....	38
3.2 Objectifs de recherche .....	39
3.3 Population et stratégie d'échantillonnage.....	41
3.4 Collecte de données .....	42
3.4.1 Première phase d'entretiens : récits de pratique.....	42
3.5 Traitement et analyse des données .....	45
3.6 Considérations éthiques.....	46
3.6.1 Consentement éclairé .....	46
3.6.2 Confidentialité et anonymat .....	47
3.7 Limites de l'étude .....	47
CHAPITRE IV PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS .....	49
4.1 Introduction .....	49
4.2 Choix terminologiques .....	50
4.3.1 Pratique « par et pour » # 1 : Permettre des identités fluides et plurielles.....	56
4.3.2 Pratique « par et pour » # 2 : Valoriser les différences.....	65
4.3.3 Pratique « par et pour » # 3 : Partager le quotidien.....	73
4.3.4 Pratique « par et pour » # 4 : Faire preuve de flexibilité.....	78
4.3.5 Pratique « par et pour » #5 : Utiliser sa créativité.....	92
4.3.6 Pratique « par et pour » # 6 : Construire des rapports égalitaires .....	99
CONCLUSION.....	121
APPENDICE A.....	127
APPENDICE B QUESTIONS DES RÉPONDANTES AU GROUPE .....	129
APPENDICE C.....	131
BIBLIOGRAPHIE.....	137

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.4.1. Ébauche du schéma de collecte des récits de pratique .....	42
4.3.1.1 Portrait des travailleuses .....	55



## LISTE DES FIGURES

Figure	Page
4.2.1 Les niveaux d'analyse .....	49
4.2.2 Application des niveaux d'analyse.....	51
4.3. Une première cartographie des pratiques « par et pour ».....	53
4.3.1 Pratique #1 : Permettre des identités fluides et plurielles.....	54
4.3.2 Pratique #2 : Valoriser les différences.....	64
4.3.3 Pratique #3 : Partager le quotidien .....	72
4.3.4 Pratique #4 : Faire preuve de flexibilité .....	77
4.3.5 Pratique #5 : Utiliser sa créativité .....	91
4.3.6 Pratique #6 : Construire des rapports égalitaires.....	98



## LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ADDICQ	Association pour la défense des droits et l'inclusion des personnes qui consomment des drogues
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de service communautaire
DSM	Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux
GIAP	Groupe d'intervention par les pairs
ITSS	Infection transmissibles sexuellement et par le sang
SIS	Site d'injection supervisé
UDII	Personne utilisatrice de drogues par injection et inhalation
UQÀM	Université du Québec à Montréal
VHC	Virus de l'hépatite C
VIH	Virus d'immunodéficience humaine





## RÉSUMÉ

Cette recherche exploratoire en travail social s'intéresse aux pratiques d'intervention mises en œuvre dans des organisations s'identifiant comme « par et pour ». Dans ces groupes, des individus interviennent sur des problèmes sociaux qui les concernent directement. Le concept de pratiques « par et pour » implique qu'il est possible de faire autrement, de faire « avec » et « ensemble ». Il implique un rejet idéologique et pratique à la fois de l'approche assistancialiste, qui pose l'individu en « bénéficiaire », et de l'approche clientéliste, laquelle domine largement la gestion de la santé et des services sociaux aujourd'hui.

Dans le présent mémoire, trois milieux d'intervention ont été sondés : intervention « par et pour » les femmes ; intervention « par et pour » les personnes vivant avec un problème de santé mentale ; intervention « par et pour » les personnes utilisatrices de drogues par injection ou inhalation. Grâce à une analyse de récits de pratiques par théorisation ancrée, une cartographie des pratiques d'intervention « par et pour » est développée s'appuyant sur la modélisation de Morrissette (2011). Cette modélisation permet une déconstruction des pratiques pour en discerner les actes constitutifs, les « manières de faire ». Cet exercice permet de mettre en lumière ce que font concrètement les personnes qui utilisent l'approche d'intervention « par et pour » : des pratiques novatrices, parfois subversives en regard du travail social conventionnel.

Mots clés : antipsychiatrie, intersectionnalité, intervention féministe, pair-aidant, par et pour, santé mentale, travail social féministe, théorisation ancrée, UDII.







## INTRODUCTION

Les pratiques dites « par » [les personnes] et « pour » [les personnes] portent une critique virulente du travail social et de ses méthodes « conventionnelles » d'intervention. En effet, les approches « par et pour » redéfinissent les relations de pouvoir qui traversent l'intervention en restituant aux destinataires<sup>1</sup> des services le pouvoir généralement détenu par les professionnelles<sup>2</sup> de l'intervention. Au Québec, le développement des pratiques « par et pour » est fortement lié à l'articulation théorique et pratique de l'intervention féministe et de l'action communautaire, dans un contexte marqué par la professionnalisation du travail social et la technocratisation des services sociaux. Si le vocable « par et pour » fait partie intégrante du paysage langagier de l'intervention québécois, un flou persistant caractérise les pratiques qui s'y réfèrent. Qu'entendons-nous au juste par pratiques « par et pour » ?

Les pratiques « par et pour » portent de lourdes promesses. En effet, elles incarnent des solutions de rechange en regard de l'intervention d'un système de santé et de services sociaux qui semble se rigidifier par l'effet combiné des réformes centralisatrices et des mesures d'austérité des dernières années. En somme, le concept de pratiques « par et pour » implique qu'il est possible de faire autrement, de faire « avec » et « ensemble ». Il implique un rejet idéologique et pratique à la fois de l'approche assistencialiste, qui pose l'individu en

---

<sup>1</sup> À défaut d'avoir trouvé une expression plus appropriée pour parler des usagères/clientes/bénéficiaires/participantes, nous avons emprunté à Karsz le concept de destinataire des services. Pour Karsz, la destinataire n'est pas simplement une « réceptrice » des services : elle agit dans la relation d'intervention.

<sup>2</sup> Parce que la discipline du travail social est majoritairement investie par des femmes, le genre féminin sera utilisé comme générique pour alléger le texte. Pour citer bell hooks (1990 : 25) : « If radical postmodern thinking is to have any transformative impact, then a critical break with the notion of 'authority' as 'master over' must not be simply a rhetorical device. It must be reflected in the habits of being, including styles of writing. »

« bénéficiaire », et de l'approche clientéliste, laquelle domine largement la gestion de la santé et des services sociaux aujourd'hui.

Le présent mémoire de recherche veut répondre à des interrogations à la fois théoriques et pratiques que posent les pratiques « par et pour » aux travailleuses et intervenantes sociales d'aujourd'hui. Pour ce faire, nous voulons sonder la résonance de ces pratiques du point de vue de celles qui disent les mettre en œuvre dans leurs manières de travailler le social.

Dans un premier temps, nous entamons notre problématique en illustrant le contexte sociohistorique dans lequel se sont développées puis actualisées les pratiques « par et pour » au Québec. Nous abordons des moments charnières liés à l'émergence de ces pratiques et décrivons certains milieux d'intervention ayant particulièrement contribué à leur articulation et leur développement. Ceci nous permet d'esquisser un portrait – bien que partiel – de l'état actuel des pratiques « par et pour » au Québec et des tensions qu'elles impliquent pour le travail social. À la lumière de la définition des pratiques « par et pour » de Gardien (2012), nous clôturons notre problématique avec le détail de notre question de recherche.

Dans un deuxième temps, nous exposons les ancrages théoriques principaux de notre projet de recherche. Nous explicitons notre posture féministe critique (Healy, 2001 ; 2005) postmoderne (Dominelli, 2002) et poststructuraliste (Foucault, 1975). Nous abordons ensuite le contexte disciplinaire dans lequel notre perspective théorique se déploie. Finalement, un modèle d'analyse des pratiques, celui développé par Morrissette (2011) en sciences de l'éducation, est présenté comme une avenue prometteuse de modélisation des pratiques à l'étude.

Nous poursuivons en détaillant certains éléments de méthodologie pertinents afin de rendre compte de pratiques « par et pour » à l'intérieur de milieux distincts d'intervention. Dans

cette section, sont abordés la position et le rôle de chercheuse, la population à l'étude, la collecte et l'analyse des données, les limites ainsi que certaines considérations éthiques.

La présentation, l'analyse et la discussion des résultats de notre enquête qualitative forment le cœur de ce mémoire. Nous développons une cartographie des pratiques d'intervention « par et pour » en nous appuyant sur la modélisation de Morrissette (2011) qui propose une « dissection » des pratiques pour en discerner les actes constitutifs que nous appelons « manières de faire ». Cette modélisation nous permet de mettre en dialogue les différentes pratiques caractéristiques du « par et pour » selon les travailleuses qui les mettent en œuvre, d'en dégager une sorte de « mécanique générale ».









## CHAPITRE I

### PROBLÉMATIQUE

#### 1.1 Émergence et développement des pratiques « par et pour » au Québec

##### 1.1.1. Les comités de citoyennes, les groupes populaires et les groupes d'entraide

À l'aube de la Révolution tranquille, les mouvements syndicaux, coopératifs et religieux sont à l'origine d'une kyrielle d'initiatives communautaires (Bourque, 2012). Publié en 1961, le Rapport Boucher sur l'assistance publique plaide pour une intervention accrue de l'État et un changement de vision du phénomène de la pauvreté ainsi que de l'approche « charitable » jusque-là préconisée par le clergé dans la dispensation des services. Les domaines de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation se laïcisent progressivement à la faveur de groupes sociaux ancrés à gauche de l'échiquier politique. On assiste à la formation des premiers groupes de citoyennes qui, favorisant la démocratie locale, plaident pour le développement de services collectifs par des approches d'intervention et de mobilisation collectives. Pour témoigner de ces nouvelles réalités citoyennes, on parle désormais de « développement communautaire ». Or, les revendications des comités de citoyennes ne trouvent pas une oreille attentive au sein des paliers gouvernementaux. À l'orée des années 70, plusieurs groupes se réorientent ou se radicalisent, passant de l'animation sociale à l'action politique (Panet-Raymond et Lavoie, 2014 : 23). On parle désormais d'« action communautaire ». Les femmes joueront un rôle prépondérant dans le développement de l'action communautaire au Québec : « Elles ont investi ce champ d'action pour se donner des moyens d'intervention, de sensibilisation, d'éducation et d'action politique répondant à leurs besoins » (MESS, 2001 :19).

Ces groupes populaires de types divers promeuvent des pratiques égalitaristes dans une

logique d'autogestion et d'autodétermination, dans la foulée des travaux de Paolo Freire sur la conscientisation et l'éducation populaire. Cette tendance est particulièrement forte dans les groupes des mouvances antipsychiatrique et féministe (voir sections suivantes). Certains d'entre eux mettent en place des services et des lieux de discussion « par » les personnes concernées et « pour » les personnes concernées, donnant naissance à l'expression – désormais consacrée – de « par et pour ». Cette réflexion sur le pouvoir au sein des groupes populaires conduit à un certain renversement de l'expertise valorisée : à partir de maintenant, ce sont les savoirs expérientiels, traditionnellement associés aux usagers des services, qui seront valorisés, au détriment des savoirs plus théoriques.

Dans les années 80, inspirés par le mouvement des femmes, des groupes affinitaires (gais et lesbiennes, personnes en situation de handicap, immigrantes, etc.) mettent en place de plus en plus de services et de programmes qu'ils pourront contrôler eux-mêmes (Shragge, 2006). Dans la foulée de cette éclosion, on compte plusieurs groupes d'entraide, une tendance qui s'intensifie durant les années 90 (Fortin, 2003). Ainsi, on observe la naissance d'une série de groupes appelés « communautés thérapeutiques » s'inscrivant dans la tradition des Alcooliques Anonymes (AA)<sup>3</sup> et, plus globalement, dans un mouvement alternatif en santé dont un des concepts charnières veut que « la capacité du soignant [soit] reliée à sa propre exigence de soigné » (Dumais et Lévesque, 1986 : 84 *in* Fortin, 2003). Ainsi, la légitimité de l'intervention dans ce type d'organisation repose sur une identité partagée plutôt que sur des luttes communes<sup>4</sup>. Selon Fortin (2003 : 211), ces groupes d'entraide suivent le sillage féministe puisque y est « récusée "l'expertise extérieure", et n'est reconnue que celle liée au fait d'avoir connu soi-même un problème ». Ces groupes d'entraide permettent la prise de parole d'individus afin de favoriser la création ou la réparation de liens sociaux, au delà du

---

<sup>3</sup> Les AA sont créés en 1935 (Fortin, 2003).

<sup>4</sup> Nous souhaitons explorer davantage cette idée de Touraine à travers l'étude du concept des « nouveaux mouvements sociaux ».

simple partage de connaissances. Si certains groupes d'entraide se forment autour d'enjeux comme la sécurité alimentaire (cuisines et jardins collectifs), nombreux sont ceux dont le thème est lié à la santé mentale.

### 1.1.2 La thérapie féministe et l'intervention féministe

L'expression « thérapie féministe<sup>5</sup> » apparaît à l'aube des années 70 aux États-Unis (Carter, 1971), après une décennie de théorisation et de mobilisation féministe dénonçant l'emprise patriarcale du champ médico-social sur les femmes, particulièrement sur leur reproduction et leur santé mentale (Friedan, 1963). S'érigeant contre les prémisses freudiennes de la psychologie et de la psychiatrie modernes qui abordent la femme tantôt comme une enfant, tantôt comme une hystérique (Bourgon et Corbeil, 1990), la thérapie féministe a pour principe que seules des femmes sont habilitées à intervenir auprès d'autres femmes, formalisant sans équivoque l'idée du « par et pour ». Ainsi, la thérapie et l'intervention féministe constituent un terrain d'explicitation des pratiques « par et pour ».

Sous l'impulsion de féministes radicales états-uniennes, voient le jour les premiers groupes thérapeutiques de conscientisation<sup>6</sup> aux États-Unis. L'objectif de ces groupes de discussion et d'entraide est de créer des espaces sécuritaires pour encourager les femmes à prendre la parole, à partager leurs expériences, notamment pour permettre la collectivisation d'enjeux vécus individuellement. La prémisses de ces entités, pour reprendre l'aphorisme maintenant consacré de Hanisch (1970), est que « le privé est politique ». Ce principe sous-entend que les rapports de pouvoir dans la sphère domestique constituent des rapports de domination au

---

<sup>5</sup> Au Québec, le terme *feminist therapy* sera remplacé par « intervention féministe ». « Cette expression évite de pathologiser les difficultés vécues par les femmes et reflète mieux la diversité des pratiques féministes développées tant dans les milieux institutionnels que communautaires » (Bourgon et Corbeil, 1990 : 211).

<sup>6</sup> Les *consciousness raising groups* en anglais.

même titre que ceux qui traversent la vie publique, voire que la sphère domestique constitue le lieu privilégié d'expression d'un système de domination favorisant la subordination des femmes. Cette « thérapie » se veut révolutionnaire et fortement politique : elle propose de défier les rapports de pouvoir qui traversent l'intervention en valorisant des rapports égalitaires<sup>7</sup> où l'intervenante met de l'avant ce qu'elle partage avec la destinataire de l'intervention : son statut et son expérience de femme. Graduellement, comme le souligne hooks (2000 : 7), ces groupes deviennent des tremplins pour initier les participantes à la pensée féministe et aux actions militantes féministes<sup>8</sup>.

Au Québec, c'est au tournant des années 80 que les membres des mouvements féministes commencent à parler « d'intervention féministe », avec la publication en 1983 d'un ouvrage intitulé *L'intervention féministe. Une alternative au sexisme en thérapie*. D'abord considérées comme issues d'une approche alternative associée au mouvement communautaire et aux groupes de conscientisation, les pratiques féministes pénètrent dans les institutions, avec le concours de travailleuses cadres occupant des positions stratégiques (Bourgon et Corbeil, 1990 : 211). En outre, cette institutionnalisation des pratiques d'intervention féministe confère au contexte québécois, notamment en matière de santé et de services sociaux, un statut particulier dans le monde (*idem*).

Durant les années 80 et 90, l'intervention féministe s'impose au Québec comme une méthode privilégiée pour travailler auprès des femmes victimes de violence conjugale. On assiste

---

<sup>7</sup> Par ailleurs, ces pratiques égalitaires seront accusées de « gommer » les rapports de pouvoir inhérents à toute relation d'aide (Bourgon, 1983).

<sup>8</sup> Au cours des années, la « thérapie féministe » devient très utilisée par différents groupes de croissance personnelle. Ces groupes s'inscrivent davantage dans une logique d'émancipation individuelle que collective. Ainsi, la thérapie féministe se « déradicalise » graduellement, à la faveur d'un vent réformiste (Bourgon et Corbeil, 1990).

alors au développement accéléré des maisons d'hébergement et à l'institutionnalisation de différents groupes féministes, alors que les organismes communautaires deviennent plus actifs dans la dispensation de services de santé et de services sociaux, autrefois assumés par l'État-providence. Nonobstant les changements politiques et sociaux, le « par et pour » demeure, avec les années, un principe fondateur de l'intervention féministe. Selon De Koninck et Savard (1992), si l'intervention féministe réfère avec le temps à une pluralité de pratiques hétérogènes (conscientisation, thérapie, animation, entraide), les objectifs qu'elles visent sont demeurés substantiellement les mêmes depuis leur formulation.

Corbeil et Marchand (1983 *in* 2006) identifient différents principes de l'intervention féministe. Le premier se traduit par l'expression « le privé est politique ». Le deuxième principe propose une intervention centrée sur le potentiel des femmes et reconnaît la valeur de leur expérience.

Dans cette optique d'*empowerment*<sup>9</sup>, nombre d'intervenantes et de chercheurs évoquent la nécessité d'encourager les femmes à définir elles-mêmes leurs problèmes et leurs objectifs de changement, c'est-à-dire « de ne pas décider à leur place » et, enfin, de ne rien imposer qui va l'encontre de leurs désirs ou de leurs attentes [...] Pour ce faire, il est suggéré d'inciter les femmes à prendre leurs propres décisions au quotidien (Corbeil et Marchand, 2010 : 34).

Les troisième et quatrième principes sont respectivement : l'injonction à favoriser des rapports égalitaires entre l'intervenante et la femme et l'engagement de l'intervenante à devenir un moteur de changement social (Corbeil *et al.*, 1983). « En réalité, il ne s'agit pas de nier les différences de statut social, mais de prendre conscience des multiples privilèges associés à la position d'intervenante » (Corbeil et Marchand, 2010 : 40). À ce chapitre, Worell et Remer (2003 : 71) proposent différentes stratégies pour favoriser le respect de ce

---

<sup>9</sup> Dans le présent essai, nous utiliserons l'expression anglaise consacrée « empowerment » plutôt que celle du « développement du pouvoir d'agir » (DPA) élaborée par Le Bossé (2003). Ce choix s'appuie sur un désir de cohérence avec la littérature actuelle, particulièrement la littérature grise, qui favorise la première expression.

principe : « partager son expérience personnelle ; établir un contrat clair ; partager sa vision de la société ; divulguer ses valeurs et celles qui sont inhérentes à l'intervention féministe réalisée dans l'organisme ». Plus que jamais, les destinataires sont encouragées à se définir comme des « expertes » de leur propre situation tandis que les intervenantes féministes mettent de l'avant leur parcours singulier de femme dans un rapport d'intervention défiant la supériorité hiérarchique du savoir professionnel sur le savoir expérientiel. Outre ces principes, Corbeil et Marchand (2010) prônent, entre autres, de « travailler à la conscientisation des femmes en prenant en compte la pluralité et la complexité des expériences d'oppression », faisant écho à l'intérêt autour du développement d'une approche d'intervention féministe intersectionnelle, particulièrement depuis les années 2000.

Pour terminer, la pauvreté de l'information colligée sur les pratiques « par et pour » est peut-être symptomatique d'une tendance à la tradition orale en intervention féministe. Comme le rappellent De Koninck et Savard (1992 : 58), les pratiques d'intervention féministe sont fragiles en ceci qu'elles subsistent souvent dans la mémoire collective des intervenantes et chercheuses, sans être écrites ou théorisées : « Déjà certains lieux où ont pris forme des interventions originales n'existent plus et les informations nécessaires à la compréhension des démarches qui y ont été réalisées n'ont pas été colligées. » À la lumière de telles affirmations, la pertinence de répertorier et théoriser les pratiques « par et pour » est manifeste : il importe de garder une trace des pratiques alternatives élaborées dans la marge du travail social.

### 1.1.3 Le mouvement antipsychiatrique et la reconnaissance des droits des utilisatrices de services en santé mentale

Dans les années 60 au Québec, un vaste mouvement de personnes utilisatrices de services



en santé mentale dénonce les abus d'un système psychiatrique fondé sur une vision étroite et normative de la santé mentale, dans un contexte de développement de la psychiatrie communautaire (Dorvil, 1981). L'ouvrage *Les fous crient au secours !* de Pagé (1961) dévoile au grand jour les traitements abusifs dont sont victimes les personnes internées. L'auteur y compare les institutions asilaires aux institutions carcérales (Blais *et al.*, 2004). Partageant certaines analyses avec le mouvement féministe – les analyses de Foucault (1972), notamment –, le mouvement antipsychiatrique remet en question le pouvoir des psychiatres sur les patient.e.s et propose des solutions de rechange à l'internement ainsi qu'à la surmédicalisation (Cooper, 1978 *in* Corbeil et Marchand, 2010). Le mouvement antipsychiatrique, qui donne naissance à différents groupes de défense de droits en santé mentale, est un terreau fertile pour le déploiement des pratiques « par et pour » et l'articulation du concept d'autonomie, concept central pour le développement identitaire du mouvement communautaire québécois.

Graduellement, se forment de nombreux groupes d'entraide et d'intervention « par les paires ».

Parmi les principaux objectifs poursuivis par ces organismes [issus du mouvement antipsychiatrique], on peut mentionner l'appréhension de la maladie mentale à partir de trois niveaux complémentaires (soit le biologique, le psychologique et le socio-politique); l'utilisation optimale du potentiel thérapeutique de chaque individu; la déspecialisation des problèmes rencontrés; la démystification des statuts sociaux et la déprofessionnalisation des rapports soignants-soignés (Blanchet, 1978 : 4). Conséquemment, on insiste beaucoup sur l'implication réelle et concrète des soignants avec les soignés dans un processus de changement social (Dorvil, 1981 : 29).

Depuis l'éclosion de ces groupes de défense de droits et ces groupes d'entraide, les principes liés aux pratiques « par et pour » ont fait leur chemin. En 1989, ils étaient plus ou moins formalisés dans la *Politique de la santé mentale* qui inscrivait, pour la première fois, « la

primauté de la personne » dans une perspective de respect de ses droits et de ses points de vue (Québec, 1989 : 23). « Cette participation témoigne d'un changement majeur du destin qui leur était attribué : le passage du patient passif vivant dans les asiles, au citoyen actif exerçant ses droits et vivant au cœur même de la communauté et de la cité » (Blais *et al.*, 2004 : 3). En 1998, le *Plan d'action pour la transformation des services en santé mentale* précisait ces orientations relatives à l'appropriation du pouvoir (Blais *et al.*, 2004 : 4). De surcroît, le *Plan d'action en santé mentale 2005-2010* inscrit l'approche d'entraide par les pair.e.s au cœur même des stratégies de suivi intensif dans les CSSS (MSSS, 2005 : 52).

#### 1.1.4 Le Mouvement pour la Vie Autonome et la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap

À vue de nez, les pratiques « par et pour » semblent avoir été particulièrement investies par les groupes d'entraide et de défense des droits des personnes en situation de handicap<sup>10</sup>. Gardien (2010) distingue les groupes de défense de droits « par et pour » les personnes en situation de handicap, qu'elle appelle « les mouvements de pairs-représentants<sup>11</sup> », des associations représentatives qui ne sont pas nécessairement gérées par des personnes en situation de handicap. Au tournant des années 60, les mouvements de paires-représentantes voient le jour aux États-Unis puis se forment graduellement au Québec au tournant des années 80. Ils visent à défendre les droits des personnes handicapées tout en dénonçant l'usurpation de leur représentation politique par des personnes non handicapées (Gardien, 2010). Ces organisations favorisent la « pairémulation<sup>12</sup> » :

Il s'agit d'une forme de transmission de l'expérience par des personnes

---

<sup>10</sup> Si la catégorie « personnes en situation de handicap » inclut les personnes vivant avec un problème de santé mentale, nous avons décidé de les séparer ici pour mieux circonscrire leurs revendications.

<sup>11</sup> Par « mouvements de paires-représentantes », Gardien parle des organisations militantes ou politiques agissant sur des enjeux sociaux qui les concernent.

<sup>12</sup> Traduction française de l'anglais « peer counseling ». Elle peut s'apparenter à l'intervention par les paires.

handicapées autonomes pour des personnes handicapées visant une autonomie plus importante, laquelle ambitionne de rendre davantage conscientes les personnes en situation de handicap de leurs capacités, de leurs droits et devoirs (Gardien, 2010 : 13).

Le Mouvement pour la Vie Autonome, un collectif d'associations de personnes en situation de handicap fondé au début des années 70 aux États-Unis, rayonne bientôt internationalement. Il s'oppose à l'élaboration de services et d'institutions spécifiquement destinés aux personnes en situation de handicap. Selon cette approche, la notion de handicap est relative : le handicap existe dans la mesure où l'environnement des personnes ayant des limitations fonctionnelles n'est pas adapté. Cette idée est articulée autour du concept de « processus de production du handicap » de Fougeyrollas (1998). À l'heure actuelle, des centaines de groupes à l'échelle mondiale marchent dans les sillons du Mouvement de la Vie Autonome, articulant au passage les pratiques « par et pour » :

Le mouvement en faveur de la Vie Autonome considère le handicap comme une question politique et sociale. Il s'inspire des thèmes et des stratégies du mouvement pour la promotion des droits des Noirs et du mouvement féministe. Les principaux thèmes abordés sont le droit de définir ses propres besoins et de mener une vie autonome en dehors des limites d'une institution, le droit à l'autodétermination ainsi que le droit d'exercer un contrôle sur les systèmes d'assistance et celui de participer au processus de décision pour toutes les questions relatives à la politique des personnes handicapées (Ratzka, 1991).

#### 1.1.5 Les paires-aidantes et les personnes utilisatrices de drogues par injection et inhalation

Plus récemment, les approches « par et pour » ont fortement été investies par certains groupes de défense de droits et des personnes utilisatrices de drogues par injection et inhalation (UDII), à travers l'intervention dite « par les paires<sup>13</sup> ». Ce type d'intervention se

---

<sup>13</sup> Dans la littérature et sur le terrain, on utilise de manière interchangeable le terme « paire » et celui de « paire-aidante ».

fonde sur la prémisse qu'une personne ayant vécu un problème est plus à même de créer des liens et d'intervenir auprès d'une personne vivant la même situation. La paire-aidante peut se substituer ou cohabiter avec l'intervenante dans l'acte d'intervention.

Ce type d'intervention s'est, entre autres, développé au sein de certains groupes féministes et en santé mentale. Selon Shriner (1999 *in* Bellot *et al.*, 2006), il constitue une solution de rechange à une relation d'aide fondée sur l'expertise professionnelle. Dans les dernières années, ce type d'intervention « par et pour » a été fortement investi par la santé publique pour gérer des comportements jugés « à risques » (ITSS, consommation de drogues par injection et inhalation), en particulier chez les jeunes (Bellot *et al.* 2006 : 10). À ce propos, l'évaluation du Groupe d'intervention par les pairs (GIAP) de Bellot *et al.* (2006), une des rares évaluations disponibles à ce jour sur une initiative « par et pour », fournit des informations précieuses pour notre analyse. Les auteures identifient trois aspects distinguant l'intervention par les paires de l'intervention dite « conventionnelle ».

En premier lieu, les objectifs de l'intervention sont identifiés avec la personne destinataire de l'intervention et la personne paire-aidante. Les paires-aidantes participent aux processus décisionnels au même titre que l'intervenante. Deuxièmement, l'intervention préconisée par le GIAP s'inscrit dans une approche de « développement du mieux-être » plutôt que dans une logique de réduction des pratiques à risques (Bellot *et al.* 2006 : 10). « L'intentionnalité derrière la dimension collective n'est pas de diriger ou de contrôler ces liens mais, bien au contraire, de constituer un passage hors du temps et de l'espace, pour s'approprier, se lier, définir un "intervenir" et un "vivre ensemble", où chacun y trouve son rôle et sa place et son plaisir (Bellot *et al.* 2006 : 63) ». Finalement, les auteures soulignent l'importance de la flexibilité dans l'intervention ; l'intervenante rencontre les individus là où ils se trouvent et tente de « dépasser les liens hiérarchiques » (*idem*).

Bellot *et al.* affirment que l'intervention par les paires peut s'asseoir sur des légitimités théoriques différentes. Elles identifient trois « paradigmes » encadrant cette pratique. Le premier paradigme est celui de l'« influence sociale » et domine le champ de la santé publique. Ici, la paire-aidante est vue comme une agente de prévention, une « éducatrice de proximité » (Bellot *et al.* 2006 : 32-33). La « ligne d'action est linéaire » et la destinataire est perçue comme une membre d'un groupe cible (*Idem*). Le deuxième paradigme, que les auteures associent aux groupes d'entraide de type communauté thérapeutique (Alcooliques Anonymes, par exemple), est celui de la « ressource sociale » : « Dans ce paradigme, les relations entre pairs s'inscrivent dans une logique de groupe, où la réciprocité et l'échange sont valorisés. Les pairs, ou plus exactement le groupe des pairs, devient alors une ressource sociale pour ses membres, en permettant à chacun de donner et de prendre du soutien » (*idem*). La ligne d'action est ici circulaire (*idem*). Finalement, les auteures parlent du paradigme du « relais » (*ibid.*, 34) pour décrire le projet du GIAP. Le rôle de la personne paire-aidante est d'y faire « le lien entre le monde social de la rue et des jeunes et le monde de l'intervention socio-sanitaire et communautaire », dans une logique de passation et de reconnaissance.

En 2011, l'Association pour la Défense des Droits et l'Inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec (ADDICQ), une association « par et pour », mène une réflexion sur la mobilisation des personnes UDII. Le groupe établit 11 recommandations pour s'assurer de l'inclusion et du respect du « par et pour »<sup>14</sup>. Ces recommandations ont été utilisées comme base informative pour l'élaboration de notre grille d'entretien.

---

<sup>14</sup> « 1- Donnez-nous les moyens, 2- Ne pas faire semblant, 3- Gardez ça simple, 4- Adapter les façons de faire, 5- 2, c'est mieux, 6- Souligner les bons coups, 7- Faire des choses concrètes, 8- Bien former les intervenantes pour soutenir l'inclusion, 9- Reconnaître notre expertise, 10- Nous compenser pour notre temps, 11- Soutenir l'ADDICQ pour soutenir l'inclusion (ADDICQ, 2012 : 4) ».

## 1.2 Approche « par et pour » : un état des lieux

### 1.2.1 État de la recherche et de l'intervention

Ce survol des pratiques « par et pour » dans différents milieux d'intervention ne visait pas à faire une revue exhaustive de ces pratiques. Plutôt, il avait pour objectif de comprendre dans quel terreau s'enracinent les pratiques « par et pour » et comment le « par et pour » s'inscrit dans différents types d'intervention mis en œuvre par des groupes affinitaires variés. À l'examen, un paradoxe frappe l'imaginaire : comment le « par et pour » peut-il être envisagé comme un principe fondamental de certaines pratiques d'intervention et faire l'objet de si peu d'écrits scientifiques ? Car pour l'heure, l'usage de l'expression « par et pour » semble surtout circonscrit au terrain et à la littérature grise.

Cet état de choses s'explique peut-être par le fait que d'autres concepts investis par la recherche traduisent en partie la réalité des pratiques « par et pour ». Au nombre de ces concepts figurent les pratiques dites « émancipatoires », « démocratiques » ou « citoyennes », pour ne nommer que celles-là.

À l'examen, ces vocables ne traduisent pas exactement le même potentiel d'appropriation et de transformation. Selon nous, la richesse du concept de pratiques « par et pour » se situe dans sa capacité sémantique à inclure les conditions de réalisation de l'émancipation, une émancipation qui peut strictement s'opérer par les personnes, pour les personnes. Une fois cette condition d'affranchissement clarifiée, certaines avenues conceptuelles – comme celle de l'*empowerment*, par exemple – apparaissent moins appropriées en cela qu'elles posent l'intervenante comme une condition nécessaire au développement du pouvoir d'agir de la destinataire.

### 1.2.2 Une expression polysémique

L'expression « par et pour » peut dire une chose et son contraire. Elle peut à la fois traduire une tendance à l'individualisation d'un enjeu social (« par moi, pour moi ») et, à l'autre bout du spectre, une collectivisation du même enjeu (« par moi, pour nous », « par nous, pour nous », « par nous, pour toi »). En cela, elle partage certains écueils avec le concept d'autonomie, des écueils inhérents à la double facette individuelle (« faire seul ») et collective (« faire ensemble »). Ainsi, la volonté de favoriser l'autonomie ou le « par et pour » peut être vu comme une tentative de responsabilisation s'inscrivant dans un modèle néolibéral où les destinataires doivent briser leurs liens de dépendance, notamment envers l'État (Hache, 2007). Inversement, cette volonté peut traduire un désir de faciliter l'émancipation des destinataires, non pas dans une perspective d'indépendance vis-à-vis de l'État, mais d'affranchissement des sources d'oppression. Cette complexité définitionnelle du « par et pour » accentue la pertinence de réfléchir comment il s'incarne sur le terrain.

### 1.2.3 Les travaux d'Ève Gardien : vers une définition du « par et pour »

Pour l'heure, peu de personnes se sont risquées à définir les pratiques « par et pour » dans le territoire social. Au nombre des personnes qui s'y sont risquées, on retrouve Gardien (2012). C'est à travers le champ du handicap et le mouvement des paires-représentantes en France (2010) que Gardien a choisi d'investir les pratiques « par et pour » en recensant différentes initiatives alternatives – qu'elle qualifie « d'innovations sociales » – mises en place par et pour les personnes en situation de handicap, dans différentes régions du globe, dont au

Québec (Beauregard, 2012 ; Boucher et Fiset, 2012). Gardien s'interroge aussi sur la légitimité de la représentation des destinataires de l'intervention par des tiers (2010 : 94). L'engagement de l'auteure est pertinent pour la présente démarche car elle s'efforce d'identifier comment s'actualisent, sur le terrain, les pratiques « par et pour ». En cela, l'actuel projet de recherche fait écho à cette démarche praxéologique qui, au-delà de la théorisation, s'intéresse à l'intervention dans ses « actes » plutôt que dans les discours la concernant<sup>15</sup>.

Pour l'autrice, les pratiques « par et pour » sont marquées par la postmodernité : elles émanent de la volonté de l'individu d'exprimer sa singularité et de revendiquer le respect de ses droits face aux carences sociétales. Gardien nomme cela le « procès de subjectivation des acteurs » (Gardien, 2012 : 15), lequel permet d'imaginer de nouvelles façons de vivre ensemble, de développer des pratiques alternatives lorsque confrontées aux manquements du système de santé et de services sociaux, à l'effritement du filet social. Ainsi ces pratiques sont :

Portées par des individus contemporains, aspirant à davantage d'autonomie et de liberté, désirant satisfaire leurs besoins tels qu'ils les conçoivent, souhaitant trouver des solutions adaptées aux problèmes qu'ils rencontrent, selon des modalités qu'ils maîtrisent, au plus proche de leur quotidien. C'est donc d'individus et de collectifs portés par une aspiration à l'autodétermination<sup>16</sup>, inscrits dans une lutte pour un quotidien autogéré et désenclavé des dispositifs d'assistance (Gardien, 2012 : 14).

Pour Gardien, cette mise en commun de savoirs expérientiels, cette « mutualisation » des vécus et des obstacles rencontrés entre paires, s'incarne dans des pratiques inusitées et « sur mesure », des « pratiques non corsetées par un carcan de normes » (Gardien, 2012 : 15). « Et

---

<sup>15</sup> Cet aspect sera exploré ultérieurement dans la section sur les considérations méthodologiques.

<sup>16</sup> Chez Gardien, l'autodétermination et l'autonomie sont pensées à travers le « souci de soi et de l'autre » (Gardien, 2012 : 15). C'est un volet individuel d'un projet collectif de construction de solidarités.



de cette dynamique réflexive résultent des savoirs. [...] Ces connaissances non théorisées se caractérisent par une élaboration dans l'adversité, en écart aux habitudes de pensée, et parfois contre les expertises académiques » (Gardien, 2012 : 13). Ainsi, nous partageons l'objectif central de Gardien : montrer comment ces savoirs profanes, une fois mis en commun et identifiés, se traduisent en actes et s'expriment à l'intérieur ou à l'extérieur de l'intervention sociale.

### 1.3 Tensions entre la pratique du travail social et l'approche d'intervention « par et pour »

L'appellation « par et pour » sous-entend une critique profonde de l'intervention et des rapports de pouvoir la traversant. D'une part, elle réfute le rôle déterminant des intervenantes sociales, dont le métier s'est professionnalisé, en statuant que la personne destinataire des services est désormais sujet ou actrice de l'intervention. D'autre part, l'appellation sous-entend que les pratiques d'intervention dominantes ne sont pas orchestrées « pour » les personnes mais qu'elles visent plutôt la normalisation des individus et la cohésion d'un système de santé et de services sociaux fondé sur la discipline (Bourgeault, 2003). Dans ce système, l'efficacité des pratiques d'intervention est évaluée par les intervenantes<sup>17</sup> (Racine, 2000 et Lhotellier et St-Arnaud, 1994 *in* Lapierre, 2012 : 2)

Cette critique de l'intervention à la racine du « par et pour » n'est probablement pas étrangère à la professionnalisation du travail social et à la technocratisation des services sociaux. Selon Lapierre (2012), qui se penche sur les récits de légitimation des travailleuses sociales, la professionnalisation grandissante, s'exprimant par exemple par l'apparition d'actes réservés et de référentiels de compétences, constitue une réaction à la remise en question des

---

<sup>17</sup> Il s'agit là également d'une limite de notre projet de recherche car nous nous intéressons strictement au point de vue des intervenantes sur les pratiques « par et pour ».

compétences professionnelles des travailleuses sociales par différents acteurs. « Les travailleurs sociaux doivent ainsi convaincre de leur professionnalité : celle-ci fait l'objet d'une performance. La performance de la professionnalité s'appuierait souvent sur la production de sens ; il s'agirait d'un moyen privilégié utilisé par les intervenants pour persuader du bien-fondé de leur action, affirme Couturier (2000) » (Lapierre, 2012 : 12).

L'injonction à la professionnalisation s'inscrit dans un contexte de technocratisation grandissante où les techniques managériales sont appliquées à la gestion des services sociaux. « Les intervenants sociaux, formés et militants du constructivisme, œuvrent dans des contextes où l'action est de plus en plus mesurée, compilée, comparée » (Chouinard et Couturier, 2006 : 179-180). À l'heure actuelle, de nombreuses intervenantes et travailleuses sociales constatent une distance inouïe entre les préceptes de changement social qui leur ont été enseignés, par exemple la nécessaire « co-construction » avec la personne destinataire des services – et les pratiques de contrôle social qu'elles doivent mettre en œuvre sur le terrain. Comme le souligne Healy (2001 : 3) : « Many social workers, particularly those working in mainstream welfare organizations, experience difficulties in translating a radical philosophical commitment to practice. » Dans cet esprit, il importe précisément de documenter comment des préceptes de changement social – incarnés par le travail social dit critique – peuvent se traduire en pratiques. Tel est l'un des objectifs de recherche que nous poursuivons ici.

De surcroît, quelle place occupe la travailleuse dans une intervention qui n'a pas « besoin d'elle à tout prix » ? Le « par et pour » nécessite-t-il vraiment une identité partagée par la destinataire et l'intervenante ? Si oui, jusqu'où doit-elle l'être ? Quelle est la valeur des connaissances professionnelles de l'intervenante en regard du savoir expérientiel des

destinataires ? Comment doit-elle ou doit-il négocier son statut d'intervenante<sup>18</sup> ? Voilà autant de questions qui nous habitent et qui participent au flou entourant le « par et pour ».

En somme, la prescription du « par et pour » à l'endroit de l'intervenante est claire : son objectif doit en être un de changement social et non de contrôle social. Par contre, les moyens d'y arriver demeurent extrêmement flous, une situation complexifiée par le peu de théorisation et de modélisation des pratiques « par et pour ». La question demeure entière : comment faire du « par et pour » ?

#### 1.4 Question de recherche

Pour savoir en quoi consistent les pratiques « par et pour », il nous semble à propos de poser la question du « comment ? ». Ainsi, notre question de recherche se déclinera comme suit : « Comment se traduit le “par et pour” dans les pratiques d'intervention mises en place par les travailleuses qui disent les mettre en œuvre ? ».

---

<sup>18</sup> Une incursion dans les pratiques « par et pour » questionne également les limites de l'identité professionnelle. Il s'agit selon nous d'une piste de recherche intéressante.



## CHAPITRE II

### ANCRAGES THÉORIQUES

Dans ce deuxième chapitre sont exposés les ancrages théoriques de la proposition d'analyse des pratiques<sup>19</sup> « par et pour », à la lumière d'une perspective féministe postmoderne et poststructuraliste. Afin de bien circonscrire le terrain conceptuel sur lequel notre théorisation est construite, nous brosons d'abord un portrait du contexte théorique et disciplinaire<sup>20</sup> dans lequel se déploie le caractère réflexif de notre démarche : le travail social critique (Healy, 2005) et le travail social féministe (Dominelli, 2002). Le concept de pouvoir/savoir (Foucault, 1975) est exploré plus particulièrement. Ce dernier constitue un outil phare pour explorer les rapports de pouvoir mis en œuvre par les pratiques. Au terme de cet exercice de clarification théorique et conceptuelle, nous mobilisons le modèle de Morrissette qui propose une déconstruction des pratiques d'intervention, permettant d'accéder à ce que l'autrice appelle les « théories en usage ». À l'instar de Huot et Couturier (2003), Morrissette soutient que théorie et pratique ne sont pas des systèmes incommensurables mais bien équivalents, qui s'alimentent dans un rapport dialectique.

---

<sup>19</sup> Selon le Larousse, la pratique est une « mise en action des principes d'un art, d'une science ou d'une discipline, par opposition à la théorie » (Larousse, En ligne).

<sup>20</sup> S'il n'y a pas consensus sur la compréhension du travail social comme discipline – certaines théoriciennes l'abordant comme un « art » interdisciplinaire ou transdisciplinaire – notre cadre d'analyse, fondé entre autres sur une conception foucauldienne du pouvoir, exige selon nous de l'aborder ainsi. Le travail social constitue une discipline, entre autres, par ses références langagières communes, ses trajectoires de formation et, surtout, par son système de sanctions.

## 2.1 Posture et concept

### 2.1.1 Une perspective critique féministe, poststructuraliste et postmoderne

Ce mémoire s'inscrit dans une perspective critique féministe, poststructuraliste et postmoderne. L'analyse des pratiques « par et pour » commande de scruter le pouvoir là où il se trouve. En cela, les perspectives féministes apparaissent appropriées puisqu'elle s'intéressent aux rapports de pouvoir qui traversent, entre autres, les champs sociaux, économiques et politiques. Les perspectives féministes ont en commun d'accorder une grande place aux savoirs expérientiels, un élément central des approches dites « par et pour » que nous souhaitons investiguer.

La lunette féministe privilégiée ici s'inscrit dans la « troisième vague » du féminisme qui pense les rapports de pouvoir en termes diffus et permet à une pluralité d'expériences et de réalités de se révéler (Mensah, 2005). Ces théories critiques féministes, héritières du *black feminism*<sup>21</sup>, s'érigent contre les positions totalisantes et culturellement situées des féminismes de deuxième vague. Comme le souligne Collins (1991), ces perspectives permettent de mettre en lumière l'oppression que les femmes peuvent faire subir à d'autres femmes, un aspect important de l'analyse des rapports de pouvoir dans la relation d'intervention. Ainsi, un concept central de ces perspectives est celui d'intersectionnalité, lequel permet de tenir compte des différentes oppressions que peut subir une femme, selon les catégories structurantes de l'identité racisée<sup>22</sup>, du genre, de la classe, etc. Ces oppressions interagissent entre elles dans une relation dynamique et dialectique où le tout est différent de la somme des parties (Mohanty, 1984). Le présent mémoire choisit d'inscrire cette

---

<sup>21</sup> Certaines activistes et théoriciennes de ce courant de pensée vont préférer au terme « féministe » l'expression « womanist » (Dominelli, 2002).

<sup>22</sup> Le concept d'identité racisée semble refléter de manière plus adéquate le caractère construit de la catégorie « race ».

dialectique de l'oppression dans un traitement postmoderne et poststructuraliste du monde et des idées<sup>23</sup>.

Les théories postmodernes et poststructuralistes sont difficiles à distinguer les unes des autres (Dominelli, 2002) mais nous proposons d'aborder ici les théories poststructuralistes comme une forme de théories postmodernes. Ces dernières sonnent le glas des grands récits – ou méta-récits – qui prétendent exprimer des « vérités » sur des ensembles d'individus et de choses (Epstein, 2010). On s'intéresse désormais aux éléments de l'ensemble, en rejetant les catégories et les essences. Comme le souligne Dominelli (2002 : 18), les théories postmodernes permettent de ne pas confondre « la partie, du tout [de l'ensemble] ». Si l'une des grandes forces du projet postmoderne est de permettre à la singularité d'être révélée, Epstein (2010 : 88) souligne que cet attrait pour la différence constitue un obstacle au changement social, les mouvements sociaux s'appuyant généralement sur des « assertions positives » et rassembleuses. Pour sa part, Bilge (2009 :72) parlera d'un poststructuralisme responsable d'une certaine « impasse du spécifique ».

Au reste, notre perspective féministe peut être qualifiée de poststructuraliste : elle s'appuie sur une conception foucauldienne du pouvoir qui sera étayée plus tard. À l'instar d'Epstein, nous concevons le poststructuralisme comme un « prolongement » du structuralisme, mais qui permet le « mouvement par rapport à la stabilité des structures qui caractérisait le courant dominant précédent » (Epstein, 2010 : 88). Dans cette perspective, l'individu et la structure s'influencent et se construisent mutuellement dans un mouvement récursif (Giddens, 1979; 1984). Giddens distingue le concept de structure et de système et reconnaît aux individus un pouvoir d'agence.

---

<sup>23</sup> Il est à noter que les théories féministes de la troisième vague ne sont pas *de facto* poststructuralistes. On assiste présentement à un certain renouveau des analyses matérialistes *queer* s'appuyant, entre autres, sur les écrits de Delphy (2002) et de Kergoat (2009) (Noyé, 2014).

The notion of structure embodies the idea that social structures are both the cause and effect of social practice (Cohen, 1987 ; Giddens, 1984). In Giddens' view people structure social relations through their use of the rules and resources available to them in a given situation. Social structure exists solely as an aspect of human agency and has no existence apart from human interaction (Boggs *in* Tayer et Barnett, 1998).

Les ténors du poststructuralisme, dont Derrida, Braidotti, Butler et Foucault<sup>24 25</sup>, suggèrent que tout objet relève de la construction sociale et qu'il y a donc lieu, pour analyser le social, d'engager un processus de déconstruction (*idem*). Telle que définie par Collins (1991 *in* Dominelli, 2002 : 33), la déconstruction « refers to the exposure of a concept as ideologically or culturally construed rather than being a “natural” reflection of reality ».

Les théories poststructuralistes s'intéressent aux discours et au langage. Les théories féministes poststructuralistes et postmodernes insistent sur le concept de *standpoint* (Hartsock, 1987) qui permet d'analyser les rapports de pouvoir à la lumière de la place occupée par l'individu qui tient le discours à l'examen. Ce concept permet d'envisager toute connaissance comme une construction « située ». Les pratiques d'intervention « par et pour » sont, par essence, des pratiques *situées*.

Dominelli explique pourquoi les approches féministes postmodernes sont pertinentes pour la pratique du travail social puisqu'elles permettent de développer « empowering relationships which place “clients” in the driver's seat [...] Postmodernist thought can help social workers respond to the uniqueness of individuals without disempowering them » (Dominelli, 2002 : 46). Ainsi, les concepts généralement investis par les théories postmodernes et poststructuralistes – le discours, le langage, etc. – permettent d'interroger

---

<sup>24</sup> Notons que Foucault lui-même refusait de se définir comme poststructuraliste.

<sup>25</sup> Un certain malaise persiste quant au fait que les théoriciens poststructuralistes et postmodernes qui ont fortement orienté les théories féministes sont quasi uniquement des hommes (Dominelli, 2002).



les *a priori* des relations d'intervention, des politiques sociales et des pratiques en présence. Une fois dévoilés, ces *a priori* permettent de révéler les rapports de pouvoir traversant la relation intervenante/destinataire (*idem*). Selon l'auteure, il est possible pour la travailleuse sociale de bâtir des relations d'intervention favorisant l'*empowerment*<sup>26</sup> à la condition que l'intervenante déconstruise son pouvoir professionnel, lequel est dépositaire d'idéologies (*idem*).

### 2.1.2 Le concept de pouvoir/savoir pour penser les pratiques d'intervention sociale « par et pour »

Le concept de pouvoir est au centre de l'analyse des pratiques « par et pour ». En effet, ces pratiques proposent de le subvertir, de le déconstruire et de le repartager entre la destinataire des services et l'intervenante, quitte à « exclure » cette dernière du projet d'émancipation<sup>27</sup>. Le concept de savoir est également au cœur de l'analyse des pratiques « par et pour » en ceci qu'elles valorisent le savoir expérientiel – voire la connaissance située – au détriment des savoirs d'expertise des travailleuses sociales. Le concept de pouvoir/savoir de Foucault (1975) apparaît pertinent pour analyser les pratiques « par et pour ». Foucault parle de « pouvoir/savoir », pour souligner le caractère indissociable de ces deux concepts qui s'alimentent dans une dynamique légitimatrice. En travail social comme en d'autres disciplines, le pouvoir prend source dans les complexes de savoir, au sein desquels praticiennes et chercheuses théorisent le travail social en conceptualisant les raisons de l'agir et en modélisant les formes de l'agir (Soulet, 2003). S'il n'y a pas consensus sur cette question – certains abordant le travail social comme un « art » –, le travail social constitue selon nous une discipline, entre autres par ses références langagières communes, ses

---

<sup>26</sup> Le présent projet n'utilisera pas le concept d'*empowerment* pour analyser les rapports de pouvoir, bien que ce dernier traverse les usages actuels. Il s'agit d'un choix fondé sur la conviction que ce concept souffre d'être lié théoriquement à une certaine individualisation des problèmes sociaux.

<sup>27</sup> Mentionnons au passage que l'idée même d'un projet d'émancipation est fortement inscrite dans la modernité. Il s'agit d'un « grand récit » qui sera remis en question par les théories « post » (Mensah, 2015).

trajectoires de formation et, surtout, par son système de sanctions. Les complexes de savoir sont des connaissances imposées comme réalités, comme vérités, puis comme normes. Ce faisant, ils installent des rapports de pouvoir à différents niveaux, notamment entre le sujet de la connaissance et son objet. Ainsi, la discipline du travail social est un complexe de savoirs qui produit une connaissance qui légitime perpétuellement son pouvoir, celui de ses « expertes », de ses travailleuses sociales.

Bourgeault (2003) montre bien comment le pouvoir/savoir se traduit en pratiques, c'est-à-dire dans l'intervention sociale. Pour l'auteur, l'intervention sociale est essentiellement « une entreprise de normalisation et de moralisation ». Le concept foucauldien de pouvoir/savoir ainsi que la proposition de Bourgeault sont pertinentes pour notre analyse dans la mesure où l'une des prémisses centrales des pratiques « par et pour » est d'inscrire le pouvoir à « l'extérieur » même des complexes de savoir. En effet, ces pratiques défient la « raison d'être » même des travailleuses sociales en laissant entendre que leur pouvoir normalisant est un frein à l'émancipation souhaitée des personnes. Si certaines pratiques « par et pour » sont en quelque sorte un pied de nez aux travailleuses sociales, quel est le rôle de ces dernières pour réfléchir leur « exclusion » ? Le statut d'intervenante permet-il le développement de pratiques égalitaires ?

À ce sujet, Bourgeault nous montre comment plusieurs travailleuses sociales et chercheuses ont tenté, pour résoudre en partie l'enjeu de la normalisation et de l'oppression posé par le pouvoir/savoir, de développer une pratique « où la personne est au centre », où la personne devient « sujet ». Selon lui, cette entreprise se révèle presque impossible, notamment par la structuration même du champ de l'intervention sociale et par une production de connaissances qui pose nécessairement une tension sujet/objet (Bourgeault, 2003).

Pour Bourgeault, le seul salut de la pratique serait une éthique de l'intervention qui fasse une

place importante à l'ambiguïté et à l'incertitude. En ceci, le point de vue de Bourgeault rejoint la proposition de plusieurs théoriciens du social ancrées dans la mouvance interprétative, au nombre desquels Schön (1994), Karsz (2011) et Soulet (2003), qui plaident tous à leur façon pour la valorisation de pratiques réflexives transparentes. Ces pratiques réflexives sont à notre avis une porte d'entrée pour réfléchir aux pratiques « par et pour ».

## 2.2 Contexte disciplinaire

### 2.2.1 Travail social critique

Le « travail social critique » est essentiellement une traduction du libellé anglais *critical social work*<sup>28</sup>. Il s'est développé aux États-Unis dans les années 60, parallèlement et conjointement aux mouvements antiraciste et féministe états-unien. Le travail social dit « critique » s'appuie d'abord sur des thèses marxistes, puis néomarxistes qui inscrivent l'analyse structurelle au cœur de toute réflexion sur la pratique du travail social<sup>29</sup>. Au demeurant, l'arrivée en force des théories « post » oblige la prise en compte de la subjectivité des acteurs, sans toutefois nier les prémisses structurelles sur lesquelles le travail social critique s'assoie.

Le travail social porte en lui un conflit fondateur : celui de la dichotomie contrôle social/changement social<sup>30</sup>. Affranchi de cette tension, le travail social critique a pour condition et raison d'être le changement social. Il vise également à débusquer les tentatives de normalisation et de contrôle, notamment dans les démarches praxéologiques. Le présent

---

<sup>28</sup> En français, on parle généralement de « perspective critique en travail social ». Cette expression nous semble moins appropriée que « travail social critique ».

<sup>29</sup> Pour Allan *et al.* (*in* Leduc, 2003 :1), la discipline du travail social est nécessairement critique puisqu'elle implique une volonté de transformation sociale. Ces derniers identifient différents types d'approches au sein du travail social critique : la pratique critique (Ife, 1997), le travail social structurel (Mullaly, 1997), la pratique anti-discrimination (Thompson, 1997) et les perspectives postmodernes (Fook, 1999).

<sup>30</sup> Ce conflit sera abordé plus tard sous l'angle de l'opposition modernité/postmodernité.

projet inscrit les pratiques « par et pour » dans le travail social critique. Pour appuyer cette assertion, il est pertinent de faire appel aux travaux de Healy (2001, 2005) qui s'attardent à dessiner les pourtours d'une telle discipline, si tant est qu'elle existe.

Le présent cadre théorique emprunte la définition de Healy (2001 : 2) du travail social critique, dont l'objectif principal, selon l'auteure, est la promotion de la justice sociale par les pratiques d'intervention sociale et les politiques publiques, dans une perspective globale de changement social. L'auteure désigne cinq grandes caractéristiques du travail social critique. Dans un premier temps, il vise à travailler au changement avec et pour les groupes les plus vulnérables et marginalisés. Ensuite, il nécessite d'adopter un point de vue critique et réflexif face à l'inadéquation des valeurs du travail social et de la réalité des politiques sociales. Le travail social critique reconnaît dans son analyse que les processus sociaux structurels, particulièrement la classe, l'identité racisée et le genre, contribuent aux enjeux personnels et sociaux auxquels les travailleuses sociales font face dans leur pratique. Finalement, il implique de favoriser des pratiques participatives, s'apparentant certainement aux pratiques dites « par et pour ». Sur ce point, Healy explicite ce qu'elle entend : « this involves workers and service users, as well as academic, practitioners and service users as co-participants engaged with, but still distinct from one another » (Healy, 2001 : 4).

Pour Healy (2005), l'analyse du contexte permet de comprendre la théorie sous-entendue dans la pratique, de la débusquer. Tel que mentionné antérieurement, Healy constate une inadéquation entre les contextes de pratique et les « valeurs » véhiculées par la profession. « The complex, uncertain and contextual dimensions of human services work demand open, flexible and reflective interchanges between theory and practice » (Healy, 2001 : 3). L'auteure souligne le cul-de-sac dans lequel se trouvent de nombreuses travailleuses sociales qui se voient dans l'incapacité d'appliquer une perspective critique ou radicale dans une grande partie des contextes organisationnels actuels. Pour Healy, le travail social critique

traverse une crise. Elle attribue la difficulté d'application de la perspective critique à différents obstacles structurels à l'intérieur et à l'extérieur de la discipline. Dans notre projet de recherche, il serait pertinent de mettre en dialogue les embûches que nous avons décelées et les freins à l'implantation et au déploiement des pratiques « par et pour ». Ces trois embûches sont les suivantes :

[1] the social control functions of social work, ; [2] the limited commitment of social workers to radical transformation; [3] the lack of political sophistication of social workers (Ife, 1996, p. 169); and the limited change aspirations of the consumers of social services (see Dixon, 1989; Mowbray, 1993). (*Idem*)

Par ailleurs, Healy demeure optimiste : ces obstacles peuvent être contournés. Les travailleuses sociales doivent s'affairer à imaginer des voies de contournement en s'appropriant les « théories critiques » : « It is argued that these contexts provide sites for the reinvention of critical practice theory towards more collaborative and open ended approaches to activism in social work » (*idem*).

Healy favorise une analyse discursive pour comprendre comment les pratiques sont construites (ainsi que validées ou invalidées), puis comment ces dernières donnent naissance, inversement, à la naissance de discours (Healy, 2005 :4). Dans cet esprit, les discours créent les contextes. Les contextes nous informent sur les liens entre théorie et pratique. Healy établit trois catégories de discours. La première est celle des discours dominants, préconisés par les institutions de santé et de services sociaux, fondés sur le progrès, la « vérité » et les savoirs d'experts (Healy, 2005 : 18). La deuxième regroupe les discours dits « du service » faisant appel à des savoirs sociologiques, par exemple. La troisième catégorie – au

demeurant pertinente pour notre étude – rassemble les discours alternatifs, dont les discours concernant la défense de droits, ce que Healy appelle *citizen rights discourse*<sup>31</sup>.

### 2.2.2 Travail social féministe

Dans le monde anglosaxon, on parle de « travail social féministe » (*feminist social work*), alors qu'au Québec, on privilégie généralement le libellé « intervention féministe ». Souvent utilisés, à tort ou à raison, comme des concepts équivalents, ils seront, dans le présent projet, différenciés. Le travail social féministe est envisagé comme une discipline s'appuyant sur des théories féministes variées et préconisant l'intervention féministe. L'utilisation de l'expression « travail social féministe » permet de montrer la pénétration et l'institutionnalisation des théories féministes en travail social :

In creating feminist social work, women activists have drawn on feminist insights more generally and woven these into their own unique patterns of theory and practice, thereby setting up an interactive relationship by which feminist social work also contributes to feminist scholarship, research and practice (Dominelli, 2002 : 17).

De plus, il appert que cette empreinte des idées féministes sur le travail social a été facilitée par la reconnaissance formelle de l'intervention féministe comme méthode dominante dans le champ de la violence conjugale et la multiplication des maisons d'hébergement dans les années 80 et 90. Dans ce sens, l'intervention féministe peut être abordée comme une approche d'intervention du travail social féministe, avec ses objectifs spécifiques.

---

<sup>31</sup> La traduction proposée n'est pas littérale mais elle trouve écho dans le contexte québécois sous l'appellation « défense de droits ». Il est à noter que dans l'édition précédente (2005), cette catégorie se nommait « consumer rights discourse ». De nombreuses organisations états-uniennes dites « par et pour » se définissent comme « consumer-based », une tendance qui tend pourtant à s'amenuiser.

Dans son ouvrage *Feminist Social Work* (2002 : 18-19), Dominelli nomme quinze principes<sup>32</sup> du travail social féministe le différenciant du travail social conventionnel : la déconstruction des rapports de pouvoir, dans une perspective de transformation, est au cœur de ces principes. Ainsi, le travail social féministe est, en quelque sorte, une branche ou une variation du travail social critique. De cette façon, tout travail social féministe est, *de facto*, critique alors que l'inverse est moins vrai. Il repose théoriquement sur le même type de système d'idées mais introduit le concept d'oppression fondée sur le sexe/genre. Le travail social féministe est caractérisé par la présence de vagues qui, sans être nécessairement contradictoires, prennent source dans des façons variées d'aborder la réalité. Ces ancrages théoriques différents modulent l'intervention féministe, tantôt héritière de la deuxième vague et privilégiant une analyse fondée sur l'oppression patriarcale et le récit d'émancipation (Corbeil et Marchand, 2006), tantôt enracinée dans les théories de la troisième vague à l'égard de la fragmentation des réalités, des identités et des récits (Mensah, 2007). À cet égard, des efforts sont présentement consentis afin de définir et de théoriser une intervention féministe qui serait « intersectionnelle » (Harper, 2014).

Telle qu'abordée dans notre problématique, l'articulation des pratiques « par et pour » s'appuie en grande partie sur le développement du travail social féministe et de l'intervention féministe. Il importe donc d'investiguer comment le travail social féministe se définit et fournit des outils conceptuels pour analyser les pratiques en présence. Corbeil et Marchand (1983 *in* 2006) identifient quatre principes fondamentaux de l'intervention féministe. Le

---

<sup>32</sup> « 1- assessing and working with the impact of patriarchal gender relations on men, women and children; 2- examining the impact of public and private patriarchy on women, men and children; 3- reconceptualising dependency; 4- avoiding false equality traps when building egalitarian relationships; 5- celebrating differences; 6- celebrating women's strengths and abilities; 7- valuing caring work and reforming the conditions under which it is carried out; 8- deconstructing community; 9- unpacking motherhood; 10- challenging monolithic descriptions of 'the family' ; 11. considering the social construction of gender; 12- separating the needs of women, children and men; 13- working as an insider/outsider; 14 - mediating the power of the state; and 15- understanding agency and the capacity of the powerless to resist oppression. »

premier se traduit par l'expression « le privé est politique », comme mentionné antérieurement. Le deuxième principe veut que l'intervention soit centrée sur le potentiel des femmes et reconnaisse la valeur de leur expérience. Quant au troisième principe, il consiste à encourager les femmes à qui sont destinés les services à se définir comme des « expertes » de leur propre situation tandis que les intervenantes féministes mettent de l'avant leur parcours singulier de femme dans un rapport d'intervention égalitaire qui vise à débusquer les rapports de pouvoir en défiant la hiérarchie des savoirs. Dans cette optique, l'intervenante doit devenir un moteur de changement social (Corbeil *et al.*, 1983).



## 2.3 Un modèle d'analyse des pratiques

### 2.3.1 Morrissette (2011) : analyser les pratiques partagées, admises et contestées

Nous souhaitons emprunter certaines avenues théoriques et méthodologiques proposées par Morrissette (2011). Morrissette s'inscrit en héritière de théoriciens comme Van Campenhoudt, Chaumont et Franssen (2005) ainsi que Lieberman (1986) qui affirment que les sujets de la recherche peuvent participer à la production des connaissances les concernant. Cette approche collaborative a pour objectif une « interfécondation des deux cultures » (Desgagné, 1998) de la recherche et du terrain. Morrissette s'est attardée à cartographier les pratiques professionnelles des enseignantes<sup>33</sup>. Dans sa démarche d'analyse, Morrissette ne s'est pas intéressée aux discours des enseignantes mais bien à leurs actions, à leurs « manières de faire » en posant la question « qu'est-ce qu'elles font ? ». La démarche de Morrissette répond à une préoccupation que nous partageons avec Wise (1990 : 239 *in* Healy, 2001) :

One of the things that perpetually annoys me, and many other practicing social workers, is that much of what passes for 'expert' writing on social work fails to show what social workers actually do. Continual reiterations of 'social work is the long arm of the state' tells us nothing of what this job entails for the average social worker... and, equally, it tells us nothing at all about how it is experienced by the client on the receiving end of it.

Par l'entremise d'activités de groupe, Morrissette a permis de découvrir quelles pratiques étaient *partagées*, *admises* et quelles pratiques étaient *contestées*. Cet accès à ce que Morrissette nomme « zone contestée » permet à la chercheuse un accès privilégié à l'argumentation, voire à la théorisation des « manières de faire » grâce à une thématization du contenu discursif des entretiens destinés à l'analyse des pratiques professionnelles en présence (Morrissette, 2011). « La zone contestée est celle qui donne à voir les pratiques qui interrogent les frontières du territoire » (Morrissette, 2011 : 23). De surcroît, cette zone

---

<sup>33</sup> Morrissette a privilégié un cadre théorique interactionniste symbolique.

contestée permet aussi de mettre en lumière les « bricolages » que les participantes construisent, leurs langages communs (*idem*).

Au demeurant, la proposition de Morrissette semble indiquée pour analyser les pratiques « par et pour » qui, à l'instar d'autres pratiques alternatives ou « critiques », souffrent d'avoir été relativement peu documentées et investies par les chercheuses.

The perceived failure of social workers to practice critically can also be interpreted as resistance to a literature that offers so little positive support for progressive practice in a range of contexts and which is often dismissive of the difficulties social workers face in integrating established critical perspectives into their practice (Healy, 2001 [En ligne]).

Or, pour nous, une modélisation des pratiques « par et pour » fondée sur le modèle de Morrissette (2011) s'intéresse précisément à théoriser et modéliser l'incertitude inhérente au bouleversement des rapports de pouvoir qui traversent ce type de praxis. Alors que Soulet (2003) constate une incapacité de la modélisation des pratiques à traduire l'ambiguïté dans l'intervention<sup>34</sup>, nous voyons dans le modèle de Morrissette une façon de sonder comment ces pratiques se déploient dans l'ambiguïté, comment les intervenantes composent et construisent, avec ou contre elle. Car en matière d'incertitude, les pratiques « par et pour » pourraient bien faire école : elles bouleversent les rôles en proposant des postures plurielles, soulignant le découpage artificiel entre la posture d'intervenante et celle de destinataire de l'intervention.

---

<sup>34</sup>Afin de soulever la question des limites de la modélisation des « manières de faire », notre analyse pourra faire appel au plaidoyer de Soulet (2003) pour la réhabilitation de « l'incertitude » dans la praxis. Dans sa contribution *Penser l'action en contexte d'incertitude : une alternative à la théorisation des pratiques professionnelles ?*, Soulet affirme qu'il faut penser le travail social à la lumière de l'incertitude qui entoure les démarches praxéologiques. Pour lui, l'effort de modélisation ou de théorisation des pratiques évacue précisément la caractéristique la plus précieuse de l'intervention : l'incertitude, l'ambiguïté. Pour faire image, la théorisation et la modélisation des pratiques condamneraient le fil de fer du funambule, au lieu d'être suspendu dans les airs, à demeurer collé au sol.

## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Après avoir introduit quelques éléments pour clarifier notre position de chercheuse, nous abordons d'abord notre question de recherche, ses objectifs et la stratégie de recherche choisie. Nous détaillons par la suite la population à l'étude, notre stratégie d'échantillonnage et le processus de collecte de données. Après avoir discuté du traitement, de l'analyse des informations recueillies et des limites de l'étude, nous soulevons quelques enjeux éthiques soulevés par l'exercice d'enquête. En résumé, ce chapitre présente les processus d'opérationnalisation des ancrages théoriques mentionnés précédemment.

Sans pouvoir prétendre à une application stricte, nous nous sommes laissée guider par certains principes de la théorisation ancrée développée par Glaser et Strauss (1967). Comme le rappelle Paillé (1996 : 184), la théorisation ancrée est une méthode d'analyse des données « visant à générer inductivement une théorisation au sujet d'un phénomène culturel, social ou psychologique, en procédant à la conceptualisation et la mise en relation progressives et valides de données empiriques qualitatives ». Paillé distingue six étapes clés par lesquelles s'actualise la théorisation ancrée : la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration, la modélisation et la théorisation. Si les capacités de la théorisation ancrée ne sont plus à démontrer en matière d'émergence de nouvelles idées, sa mise en œuvre demeure difficilement compatible avec certaines exigences scientifiques et académiques. Ainsi, deux aspects de notre méthodologie de recherche ne respectaient pas, *stricto sensu*, l'esprit d'une telle méthode d'analyse : la présence d'ancrages théoriques préalablement développés et la stratégie d'échantillonnage sans allers-retours. Nonobstant, nous considérons la présente démarche méthodologique comme « enracinée » à bien des égards.

### 3.1 Position et rôle de la chercheuse

Comme nous l'avons expliqué dans la section précédente, la posture que nous adoptons est féministe, postmoderne et poststructuraliste. Conséquemment, notre démarche méthodologique s'appuie sur les principes<sup>35</sup> de la recherche féministe, comprise comme une perspective plutôt que comme une méthode (Reinharz, 1992). Ces principes témoignent d'une sensibilité postmoderne à aborder chaque individu dans sa complexité et à remettre en question les dichotomies posées par les grands récits caractéristiques de la modernité (Ollivier et Tremblay, 2000). Selon Harding (1987), s'il n'existe pas de « méthode féministe », c'est-à-dire de techniques de collecte de données « typiquement » féministes, il existe bel et bien des cadres théoriques féministes<sup>36</sup> qui guident l'élaboration de méthodes. Ces cadres théoriques se développent selon une épistémologie féministe, qui, à l'instar d'autres épistémologies n'utilisant pas le sexe ou le genre comme unité fondamentale, théorise la production de connaissances en se demandant, entre autres : « Qui peut donc être un sujet connaissant ? » et « Les savoirs expérientiels sont-ils une forme de savoir valable ? ». En cela, le sujet du « par et pour » en intervention porte en lui des questionnements pratiques et théoriques mais aussi épistémologiques.

Par ailleurs, comme l'a illustré Smith (2012), l'exercice de recherche peut produire des effets pervers et reproduire des dynamiques oppressantes. En effet, la recherche est traversée par des rapports de pouvoir complexes qui marquent la production de connaissances. Ainsi, il nous apparaît fondamental que la recherche en travail social s'inscrive dans une démarche

---

<sup>35</sup> Les principes sont : 1- Le féminisme est une perspective ; 2-La recherche féministe a recours à plusieurs méthodes de recherche ; 3- Il s'agit d'un regard critique au sein des disciplines ; 4- La recherche féministe est guidée par les théories féministes ; 5- La recherche féministe tend vers la pluridisciplinarité ; 6-Elle se préoccupe de changement social ; 7-Elle s'efforce de reconnaître la diversité parmi les femmes et d'en tenir compte ; 8- La chercheuse est engagée en tant que personne ; 9- Les participantes à la recherche sont engagées comme « sujets connaissant » ; 10- L'engagement du lectorat est souhaité (Ollivier et Tremblay, 2000 : 23).

<sup>36</sup> En anglais, on parle de *methodologies*, ce qui peut confondre la lectrice non initiée.

réflexive où la chercheuse évalue son action en cours d'action (Schön, 1987). Tout comme la praticienne, la chercheuse en travail social doit être continuellement à l'affût de ce que l'exercice de recherche produit et induit, prête à corriger le tir si la situation l'exige. Comme le rappelle Mbiatong, l'exercice de recherche par récit autobiographique « ne peut avoir de réels effets de transformation que si l'auteur est fortement impliqué dans le dispositif mis en place par la recherche » (2010 : 1). Comme le souligne Norbert Élias (*in* Uhl, 1996 : 24) : « Les chercheurs sont eux-mêmes inscrits dans la trame de ces motifs. Ils ne peuvent s'empêcher – car ils sont immédiatement concernés – de les vivre de l'intérieur ou par identification. » S'il est clair, comme le souligne Uhl, que l'exercice de recherche est mu par « une intention subjective dans un monde lui-même subjectif » (1996 : 22), il importe, dès lors, de tout mettre en œuvre pour permettre à la réflexivité de se déployer dans la praxis. À cet égard, nous avons veillé à favoriser, par des allers-retours, une constante rétroaction avec les personnes participantes. En concordance avec les principes de la théorisation ancrée, nous avons travaillé à valoriser l'expertise des personnes répondantes plutôt qu'à mettre de l'avant l'expérience de la chercheuse.

### 3.2 Objectifs de recherche

« Le travail social manque la théorie de ses pratiques », affirme Saül Karsz (2011 : 7). La présente démarche se veut un effort pour répondre à ce manque caractéristique de notre discipline. La démarche qualitative inductive que nous avons privilégiée est interprétative en ceci qu'elle s'intéresse au sens qu'attribuent les personnes répondantes à leurs pratiques. Notre démarche, dont la visée est exploratoire, veut répondre à la question de recherche suivante : comment se traduit le « par et pour » dans les pratiques d'intervention de celles qui les mettent en œuvre ? L'exploration semblait indiquée pour aborder des pratiques peu

documentées<sup>37</sup>, souvent ambiguës, et pour voir comment ces dernières se traduisent « en actes » selon les intervenants et intervenantes qui y prennent part. Notre question de recherche visait donc deux objectifs imbriqués :

Objectif 1) Identifier et détailler les « manières de faire » du « par et pour » :

Notre démarche s'appuie sur les travaux récents de Morrissette (2010, 2011), laquelle s'est attardée à cartographier les pratiques professionnelles d'enseignantes, développant au passage un modèle d'analyse discursive et de catégorisation des pratiques, abordées comme des « manières de faire ». La contribution méthodologique de Morrissette permet une incursion dans le monde des conventions (Becker, 2006) qui régissent la pratique en sondant les « pratiques partagées », identifiant les « manières de faire » qui constituent ces pratiques. Au demeurant, le modèle de Morrissette constitue une porte d'entrée pour analyser les rapports de pouvoir qui traversent l'acte d'intervention. Le premier objectif est donc de documenter les « manières de faire » (de Certeau, 1990 *in* Morrissette, 2011) des travailleuses, de rendre explicite le rationnel de leur expérience des pratiques « par et pour », et ce, à partir de leurs points de vue. Ce faisant, nous explorerons la théorisation de ces pratiques par les intervenantes, ce que Morrissette appelle les « théories-en-usage ».

Objectif 2) Décrire les contextes dans lesquels de telles pratiques se déploient :

Le deuxième objectif est d'identifier les contextes dans lesquels ces « manières de faire » se déploient. Ce faisant, nous croyons que pourraient être révélés les mécanismes de partage

---

<sup>37</sup> En cela, notre démarche méthodologique est cohérente avec un des mandats avérés de la recherche féministe, celui de rendre compte de ce qui est « caché » : « Feminist research seeks information that has been undervalued, overlooked, or ignored ; privileges women's knowledge ; acknowledges the importance of agency, structure, and context in women's lives ; and provides rich descriptions and explanations of processes that support health (Leipert et Reutter, 2005 : p. 50). »

du pouvoir favorisés par les intervenantes, à la fois dans « l'acte » d'intervention et dans l'accès aux sphères organisationnelles où le pouvoir est négocié.

### 3.3 Population et stratégie d'échantillonnage

Il appert que l'intervention nous intéressant s'est développée, de façon particulière, « par et pour » différents milieux de pratique. Nous avons identifié trois milieux d'intervention qui ont participé, à différents moments de l'histoire, à l'articulation et au développement des pratiques « par et pour » : l'intervention « par et pour » les femmes, l'intervention « par et pour » les personnes utilisatrices de drogues par injection ou inhalation (UDII) et l'intervention « par et pour » les personnes vivant avec un problème de santé mentale.

Pour identifier des organisations pertinentes à notre recrutement, nous avons procédé à une revue de la littérature grise, principalement accessible en ligne, produite dans les dix dernières années, par des groupes issus de ces trois milieux d'intervention. Une fois les groupes identifiés, nous leur avons fait parvenir une demande afin qu'une travailleuse de leur organisation participe à la présente recherche en leur fournissant une affiche de recrutement (APPENCICE A). Nous avons recruté 7 personnes œuvrant dans des organisations se réclamant des approches « par et pour ».

Pour broser plus précisément les pourtours de notre échantillon non probabiliste déterminé par choix raisonnés, explicitons les critères d'inclusion et d'exclusion utilisés (Contandriopoulos et *al.*, 1990). Tout d'abord, les sujets devaient s'identifier comme « intervenante », « travailleuse sociale », « paire-aidante », « travailleuse » ou toute autre expression impliquant une relation d'aide offerte par une personne ayant un statut de travailleuse et étant rémunérée. Puisque nous désirions avoir accès aux savoirs expérientiels des praticiennes, les personnes choisies devaient pratiquer depuis au moins un an au sein de

l'organisation identifiée, à temps partiel ou complet. Les personnes sélectionnées devaient parler le français et s'engager à réaliser deux entrevues, une individuelle et une de groupe, à deux mois d'intervalle.

### 3.4 Collecte de données

Nous avons réalisé deux phases d'entrevues exploratoires distinctes nous permettant de répondre aux deux objectifs de cette recherche.

#### 3.4.1 Première phase d'entretiens : récits de pratique

Le premier volet de notre collecte de données a constitué à faire des entrevues individuelles semi-dirigées. Selon Quivy et Van Campenhoudt (2011), ce type d'entretien offre à l'intervieweuse une certaine latitude dans la formulation de questions, relativement ouvertes, cherchant à répondre à des objectifs de recherche détaillés. Chaque entretien individuel a duré entre une et deux heures.

La méthode de collecte des données privilégiée visait à recueillir de l'information fournie par les sujets eux-mêmes. Pour ce faire, nous avons réalisé des récits de pratique, une forme de récit autobiographique selon Lindon (2005 : 56 *in* Mbiatong, 2010). Les récits autobiographiques permettent de « susciter la production d'une parole centrée sur la personne interviewée en rendant compte [...] de moments de son parcours » (Demazières, 2008 : 16). Pour Grimaud (2003), les récits de pratique s'apparentent plutôt aux récits de vie, tels qu'entendus par Bertaux (2005 : 23) :

Le récit de vie peut constituer un instrument remarquable d'extraction des savoirs pratiques, à condition de l'orienter vers la description d'expériences vécues personnellement et des contextes au sein desquelles elles se sont inscrites.



Cela revient à orienter les récits de vie vers la forme que nous avons proposé de nommer récits de pratique.

Le récit de pratique est un processus de reconstruction de l'expérience pratique où l'interviewée « narre une histoire la plus à même de rendre compte du déroulement de son action dans le temps, comme une étape significative dans sa pratique professionnelle » (Mbiatong, 2010). Dans cette première phase d'entretiens, nous avons utilisé la méthode des récits de pratique pour explorer avec les sujets leurs « manières de faire » de l'intervention « par et pour ». Nous leur avons demandé d'explicitier leurs pratiques, à la manière du récit d'explicitation (Vermesch, 1997).

Mais la conceptualisation par le sujet de son action n'est pas automatique et l'entretien d'explicitation a pour but d'accompagner le sujet dans cette prise de conscience, dans quelque domaine que ce soit. Il s'agit de passer d'un plan implicite, c'est-à-dire pré-réfléchi à un plan explicite, c'est-à-dire réfléchi pour connaître les démarches précises et individuelles pour agir, apprendre, comprendre, résoudre, et effectuer une tâche professionnelle (Balas-Chanel, 2002 : 3).

Les questions larges posées ont gravité autour de grands thèmes liés dans la littérature grise et scientifique au « rationnel » des pratiques « par et pour » mais également à celui d'autres pratiques apparentées, les pratiques émancipatrices ou citoyennes, par exemple. Comme le propose Bertaux (2005), nos questions ont visé à recueillir la description des expériences vécues et la description des contextes, organisationnels et autres, dans lesquels se sont déployées de telles expériences.

Au sujet de la méthode de collecte de données basée sur les récits de vie, Bertaux (2005) affirme qu'il est important de déterminer à l'avance les épisodes du parcours de vie qui seront abordés afin d'éviter les écueils d'un trop grand nombre d'informations à traiter. Ainsi, nous nous sommes intéressée à deux ou trois épisodes ou « moments d'intervention »,

identifiés par les intervenantes eux-mêmes, représentatifs selon elles de leurs « manières de faire » de l'intervention « par et pour ». Le tableau 3.4.1 décrit notre plan d'entretien. Ce plan était ouvert et devait uniquement servir de guide.

Tableau 3.4.1 : Ébauche du schéma de collecte des récits de pratique

1-Identification d'un épisode d'intervention « significatif »	2-Identification d'un épisode d'intervention « significatif »	3-Identification d'un épisode d'intervention « significatif »
Description de l'expérience	Description de l'expérience	Description de l'expérience
Explicitation des « manières de faire »	Explicitation des « manières de faire »	Explicitation des « manières de faire »
Description du contexte de l'expérience	Description du contexte de l'expérience	Description du contexte de l'expérience
Explicitation des « manières de faire »	Explicitation des « manières de faire »	Explicitation des « manières de faire »

À la lumière de l'ébauche présentée au tableau 3.4.1, nous avons élaboré un guide ouvert d'entrevue. L'outil a fait office d'aide-mémoire pour la conduite des entretiens individuels et s'est construit au fur et à mesure des entrevues, comme le suggère Bertaux (2005), en cohérence avec les principes de la théorisation ancrée.

### 3.4.2 Deuxième phase d'entretiens : entretien de groupe

La deuxième phase de notre collecte de données a consisté en un entretien de groupe d'environ deux heures. La visée de cette seconde étape d'entrevues par groupe heuristique était également exploratoire. Quatre des sept répondants aux entrevues individuelles ont participé à cette deuxième activité qui avait pour objectif de mettre à l'épreuve, dans un effort de validation et de triangulation, les récits de pratique recueillis durant la première

phase. Le but était également de mettre en débat les pratiques identifiées par les répondantes et répondants dans la première salve d'entrevues pour vérifier si ces dernières étaient « admises » ou « contestées » par les personnes participantes. Il est à noter que le processus de triangulation est fortement inscrit dans la recherche féministe (Ollivier et Tremblay, 2000). Comme le souligne Demazière (2008 : 32), il est pertinent de « composer avec les co-interprétations des interviewés », dans la mesure où la chercheuse peut induire des limites interprétatives sur le corpus (Mbiatong, 2010 : 2).

Lors des entrevues individuelles, nous avons demandé aux personnes répondantes de suggérer une question à poser au groupe sur les pratiques « par et pour ». Ces questions ont pu être lancées au groupe au moment de l'entrevue collective. L'objectif de cette mesure était d'impliquer activement les personnes répondantes dans le processus de recherche en intégrant leurs préoccupations et leurs interrogations. Les questions des personnes au groupe sont disponibles en APPENDICE B.

### 3.5 Traitement et analyse des données

Pour procéder au traitement et à l'analyse des données recueillies au cours des deux phases d'entrevues décrites antérieurement, nous avons procédé à l'enregistrement des entrevues, à leur transcription et à leur codage ouvert via le logiciel de codification pour la recherche qualitative NVivo produit par QSR International. Une fois le codage terminé, nous avons procédé à une analyse thématique (Bardin, 1989), à la fois verticale et transversale. L'analyse thématique consiste « à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus » (Paillé et Mucchielli, 2008: 162). Ceci nous a permis de cartographier les pratiques en six catégories et d'explicitier les différentes « manières de faire » associées à chacune des pratiques/catégories.

Ce travail de thématization préalable nous a permis de développer une grille d'entrevue – au demeurant plus structurée que la première – pour la seconde phase des entretiens, soit une activité ayant pour but d'explicitier en groupe les pratiques « admises » comme « par et pour » et les pratiques « contestées » (Morrissette, 2011). Cette dernière catégorie devait nous permettre d'avoir accès à l'argumentation, à la théorisation du « par et pour » dans les milieux à l'étude. Au cours de cet entretien de groupe, les personnes répondantes ont été appelées à mettre en débat leurs pratiques, à en négocier le sens (*idem*).

### 3.6 Considérations éthiques

Notre recherche implique des considérations éthiques, inhérentes à toute recherche portant sur des êtres humains.

#### 3.6.1 Consentement éclairé

Nous avons dû nous assurer d'obtenir le consentement éclairé des personnes répondantes désireuses de participer à l'exercice de recherche. Pour ce faire, nous avons explicité avec elles les objectifs de recherche et les différentes implications de leur participation, en situant bien notre démarche dans un contexte académique. Nous avons expliqué le processus d'anonymisation des données dans le processus de cueillette, de traitement et de diffusion des résultats. Nous avons clarifié auprès des personnes participantes qu'elles avaient la liberté de mettre fin à l'entretien ou de l'interrompre si elles en ressentaient le besoin. Toutes les informations étaient détaillées dans le formulaire de consentement remis en début d'entrevue (voir APPENCIDE C).

### 3.6.2 Confidentialité et anonymat

Les sujets recrutés ont été appelés, dans le cadre d'entretiens individuels et collectifs, à confier différentes informations « sensibles » sur leurs pratiques et leur contexte organisationnel. Les personnes participantes ont accepté que l'information transmise soit transmise, dans une certaine mesure, aux autres intervenantes prenant part au processus. La participation des personnes répondantes n'est donc pas totalement anonyme. À cet égard, un paragraphe du formulaire de consentement contient une déclaration de confidentialité à l'endroit de leurs collègues répondantes. Nous avons assuré la confidentialité de l'information recueillie : les données ont été anonymisées et tout le matériel utilisé sera détruit dans un délai de 5 ans suivant la publication des résultats.

Cette recherche a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) de l'UQÀM à l'été 2015.

### 3.7 Limites de l'étude

Par souci de transparence, il est nécessaire de souligner les limites théoriques ainsi que méthodologiques de cette démarche académique. La première limite d'ordre théorique que nous identifions est liée au sujet choisi et à la relative absence d'écrits scientifiques traitant des pratiques « par et pour » dans le champ du travail social. Nous ne pouvons prétendre à une exhaustivité théorique capable d'asseoir nos conclusions sur des consensus scientifiques. Par ailleurs, la deuxième limite théorique de cette étude relève de la difficulté à trouver un vocable capable de rallier toutes les personnes répondantes. Le terme de « travailleuse » dans une organisation « par et pour » ne permet pas de bien traduire la dimension d'intervention du travail des répondantes. La dernière limite théorique que nous constatons est le fait d'avoir commencé à déterminer les ancrages théoriques préalablement à l'exercice de la recherche terrain, ne respectant pas un des principes clés de la théorisation ancrée.

Les limites d'ordre méthodologique de cette recherche sont également liées au respect des étapes du processus de théorisation ancrée. Selon ces dernières, nous aurions dû procéder à une stratégie d'échantillonnage par allers-retours, recrutant les personnes répondantes au fur et à mesure que nos données étaient recueillies et analysées. Pour des raisons pratiques, nous n'avons pas pu nous conformer à ce principe de recrutement.

Pour terminer, soulignons que seulement quatre des personnes répondantes ont participé au deuxième processus d'entrevue de groupe pour mettre à l'épreuve les données collectées individuellement.

## CHAPITRE IV

### PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

#### CARTOGRAPHIE DES PRATIQUES D'INTERVENTION « PAR ET POUR » SELON LES TRAVAILLEUSES QUI LES METTENT EN ŒUVRE

##### 4.1 Introduction

Le présent chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats de sept entrevues individuelles conduites auprès de personnes répondantes recrutées dans différents organismes se réclamant des approches d'intervention « par et pour ».

Les tentatives de théorisation de la pratique du travail social se heurtent souvent à la perception du caractère instinctif des actes posés par les intervenantes au jour le jour. Ainsi, en travail social, les praticiennes et praticiens répondent fréquemment à des *comment* comme s'ils étaient des *pourquoi*. À cet égard, qui n'a jamais remarqué que les intervenantes sont plus à même d'expliquer *pourquoi* elles adoptent tel ou tel comportement plutôt que de décrire *comment* ce comportement s'articule ? Les personnes interrogées dans le cadre de cette étude n'étaient pas étrangères à cet écueil ; il leur semblait parfois ardu de répondre à la question du *comment*. « J'utilise mon gros bon sens ! », a bien résumé une personne répondante. Mais comment fonctionne-t-il, ce gros bon sens ? Comment pouvons-nous l'observer *concrètement* ? C'est ce à quoi nous nous attarderons dans le présent chapitre.

## 4.2 Choix terminologiques

Les personnes participantes à l'étude se définissaient différemment les unes des autres : « intervenante sociale » ou « travailleuse sociale » pour l'une, « paire-aidante » ou « travailleuse » pour l'autre. Selon nous, ce vaste éventail de titres d'emploi ne souligne pas tant la polysémie du vocable « par et pour » que la liberté des personnes à se définir elles-mêmes dans l'exercice de ce type d'intervention. Pour les fins de cette démarche, le terme de « travailleuse » sera préconisé, de manière à refléter une large palette de réalités professionnelles rémunérées. À l'autre bout du spectre, les termes de « destinataire » ou de « personne participante » seront réservés à celles qui sont visées par l'intervention. Le terme « d'intervention » est utilisé ici pour décrire la relation d'aide établie entre une travailleuse et une destinataire<sup>38</sup>.

Bien que la recherche ait repéré plusieurs pratiques d'intervention mises en œuvre par les personnes interrogées, nous n'avons retenu que les pratiques partagées, c'est-à-dire identifiées par plus d'une personne participante<sup>39</sup> et ayant été validée en entretien de groupe. À la façon de Morrissette (2011), les actes qui constituent la pratique ont été assimilés à des « manières de faire ». Le terme « manière », du latin *manuarius* « prendre en main » traduit bien l'ambition de décrire le « comment » de la pratique, c'est-à-dire les actes qui constituent une pratique d'intervention. Cette étude est donc une entreprise de déconstruction de la pratique<sup>40</sup> pour en saisir les dénominateurs communs, les gestes instinctifs, les comportements répétitifs qui transforment une série de « manières de faire » en une pratique

---

<sup>38</sup> Il est à noter qu'une répondante interrogée adhère à une vision plus réglementée de la pratique du travail social où l'intervention est un acte réservé aux travailleuses sociales.

<sup>39</sup> Morrissette distingue également des « pratiques admises » et des « pratiques contestées ». Les pratiques admises sont les pratiques évoquées par une seule répondante mais ayant fait l'objet d'une approbation du groupe. Les pratiques contestées sont celles qui ne font pas consensus dans le groupe.

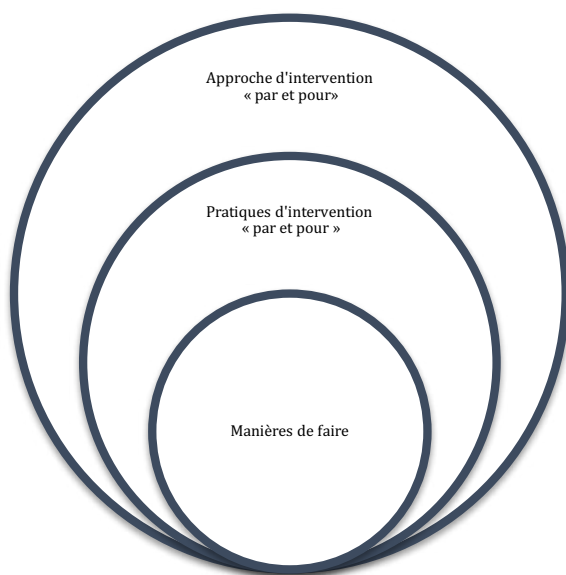
<sup>40</sup> Cet exercice de déconstruction de la pratique fait écho aux principes de la (dé)construction sociale que nous avons abordés en étayant notre posture féministe critique, à la fois postmoderne et poststructuraliste.



précise, identifiable parmi d'autres. Au point de vue conceptuel, les « manières de faire » sont le plus petit dénominateur de cette analyse.

Le graphique 4.2.1 ci-après expose les niveaux d'analyse utilisés.

Figure 4.2.1 : Les niveaux d'analyse



Le terme « pratique » est polysémique : il peut désigner à la fois un tout (la pratique du travail social) et ses parties (les pratiques d'intervention). Le terme pratique est envisagé comme un ensemble d'actes d'intervention obéissant à une logique normative interne. On assimile le terme à « l'application d'une discipline, d'une connaissance [...] qui vise directement l'action concrète, par opposition à [la] théorie » (Larousse, 2017) et il réfère généralement à la notion de « savoir-faire ». Comprise dans ce sens, la pratique est en quelque sorte la « mécanique » de la théorie, de la pensée. Mais cette relation théorie/pratique n'est peut-être pas aussi simple et définie ; dans la réalité, la théorie et la pratique se construisent mutuellement, se « parlent ». Ainsi, rien n'indique que la théorie et

la pratique appartiennent à des univers différents (Huot et Couturier, 2003). Pour traduire cet aller-retour dialectique, certains parlent de « praxis ». « Praxis means that we must implement theories in practice, so that practice reflects on and alter theory » (Payne, 2005: 230).

À titre d'exemple, selon cette compréhension, une pratique pourrait être l'*empowerment* et une manière de faire lui étant associée, la valorisation de l'expérience de l'individu. Dans cet esprit, les « manières de faire » sont les composantes concrètes de la pratique. Il est primordial d'établir cette distinction entre manière de faire/pratique dans la mesure où nous posons comme prémisses que les pratiques d'intervention « par et pour » ont quelque chose de potentiellement distinctif des pratiques d'intervention dites « conventionnelles ». Pour vérifier un tel postulat, il importe de scruter attentivement les manières de faire qui constituent les pratiques d'intervention « par et pour » : elles en sont, en quelque sorte, les « ingrédients »<sup>41</sup>.

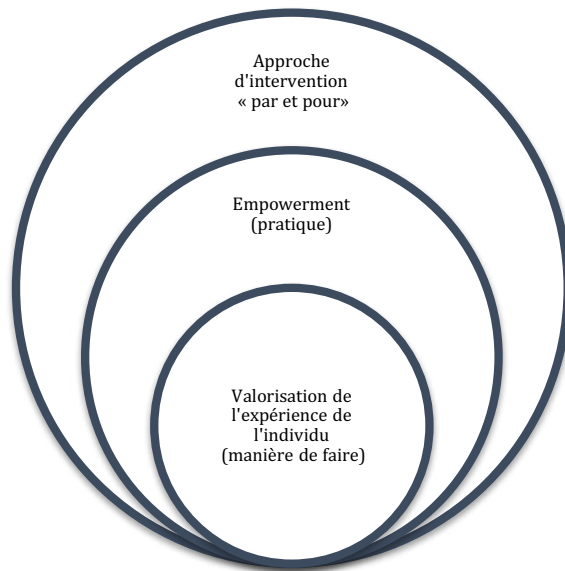
Le terme « approche d'intervention » est utilisé pour parler d'un ensemble cohérent de pratiques constituées elles-mêmes de « manières de faire ». À l'instar du vocable « pratique », le terme « approche » est polysémique. En travail social, il apparaît souvent comme un terme fourre-tout, désignant à la fois l'ensemble (« l'approche féministe ») et ses parties (« l'approche d'*empowerment* »). La présente démarche aborde le terme « approche » comme une façon générale d'aborder le social et de le pratiquer, comme un ensemble de pratiques normatives mises en œuvre dans l'exercice de l'intervention sociale. Ces pratiques normatives sont guidées par des valeurs et des objectifs communs. Il importe de distinguer l'approche des pratiques d'intervention qui la constituent.

---

<sup>41</sup> Il est parfois ardu de délimiter conceptuellement la pratique de certaines manières de faire : elles aussi interagissent selon une dialectique qui leur est propre. Pour poursuivre avec la même image, disons que certaines pratiques n'ont qu'un seul ingrédient, une seule manière de faire.

Le graphique 4.2.2 ci-après illustre l'application des niveaux d'analyse du tableau précédent à la pratique spécifique de l'*empowerment*.

Figure 4.2.2 : Application des niveaux d'analyse



Le premier volet de cette démarche de présentation des résultats est comparable au ralentissement d'une vidéo dont on voudrait observer les mouvements distinctement. Le travail de thématisation, guidé par certains principes inductifs de la théorisation ancrée, a naturellement conduit à associer chaque thème émergent à une pratique caractéristique de l'intervention « par et pour ».

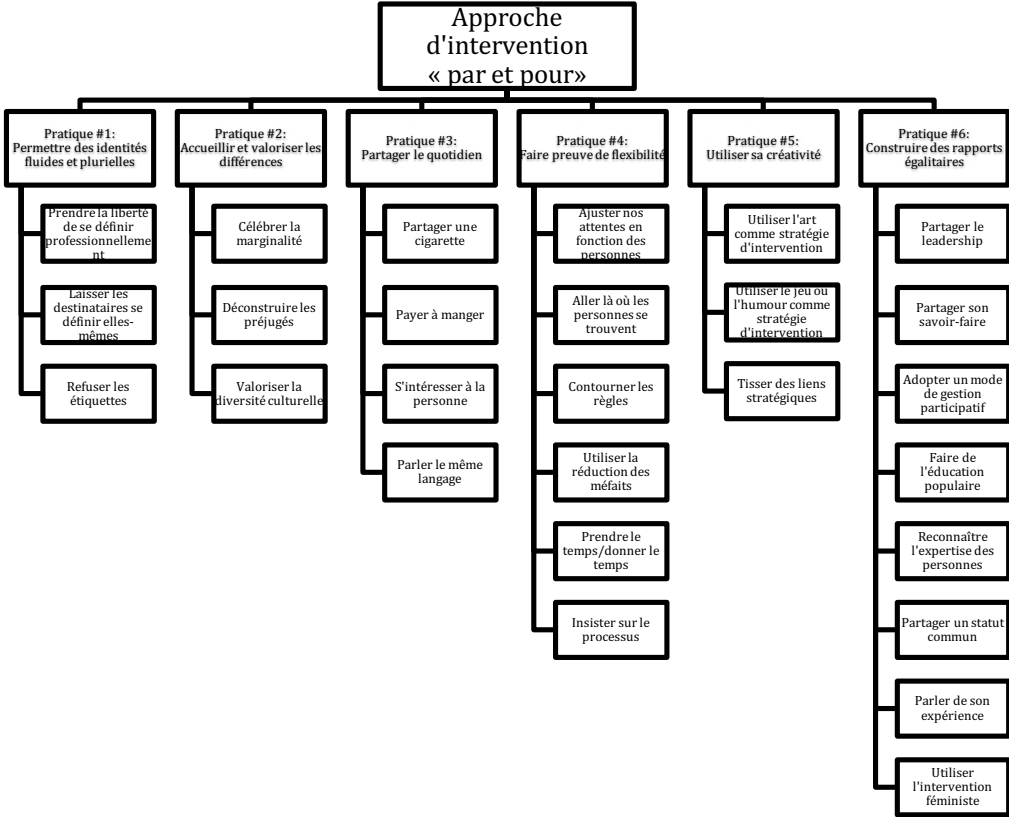
Pour décrire de façon imagée le traitement et l'analyse des données recueillies, imaginons une surface sur laquelle une boîte de casse-tête aurait été ouverte, laissant les morceaux pêle-mêle. La première étape du traitement de nos données est de trier les morceaux en fonction de leurs signes distinctifs (forme, couleur, etc.). La deuxième étape du traitement des

données vise quant à elle à emboîter les morceaux du casse-tête par essais-erreurs, à commencer par le pourtour pour se rendre finalement au centre. Ces deux étapes permettent ensuite d'analyser l'image complète du casse-tête. Cette image, c'est celle des pratiques « par et pour » identifiées par les personnes interrogées dans le cadre de cette étude. Ces pratiques rassemblées forment l'approche d'intervention « par et pour » selon les travailleuses qui les mettent en œuvre.

Certes, les pratiques évoquées par les personnes interrogées ne sont pas les seules manières de faire du « par et pour ». Il en existe probablement des centaines. Mais l'objectif de cette démarche est justement d'amorcer une première recension des pratiques « par et pour » en écoutant comment les premiers concernés, ceux et celles qui les utilisent, les décrivent, les imaginent.

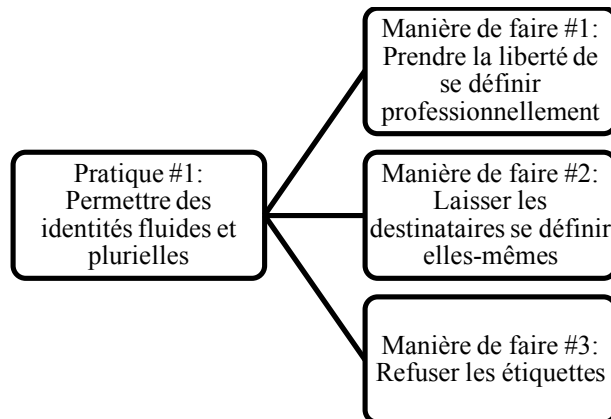
4.3 Une cartographie des pratiques d'intervention « par et pour »

Tableau 4.3



### 4.3.1 Pratique « par et pour » # 1 : Permettre des identités fluides et plurielles

Figure 4.3.1



#### 4.3.1.1 Manière de faire #1 : Prendre la liberté de se définir professionnellement

Le pouvoir de se définir soi-même comme intervenante et d'encourager les personnes concernées à en faire autant est un thème récurrent des entrevues réalisées. Se nommer, entre autres professionnellement, revêt une grande importance pour toutes les personnes interrogées. Comme Rebecca le résume : « En tant que groupe “par et pour”, notre identité est super importante. S'identifier nous-mêmes, c'est notre pouvoir. C'est aussi notre droit. On ne peut pas faire la même chose aux autres [leur mettre des étiquettes] ». Ainsi, les personnes qui travaillent dans des groupes « par et pour » seraient particulièrement sensibles à l'importance, pour les gens qu'elles accompagnent, d'avoir la liberté de se définir, d'avoir les mots pour le faire et l'espace pour penser leur identité.

Le tableau ci-après témoigne de la pluralité des façons de se nommer professionnellement pour les travailleuses interrogées.

Tableau 4.3.1.1. Portrait des travailleuses

Nom fictif	Manière de définir son rôle professionnel
Amélie	Paire-aidante et intervenante dans un organisme « par et pour » s'adressant aux utilisatrices et utilisateurs de drogues par injection et inhalation (UDII)
Éliane	Paire-aidante et animatrice de groupe de partage dans un organisme « par et pour » de soutien en santé mentale
Guy	Entraidant, travailleur et directeur dans un organisme « par et pour » de soutien en santé mentale
Pauline	Travailleuse dans un centre de femmes « par et pour », technicienne et bachelière en travail social
Rebecca	Travailleuse de rue dans un organisme « par et pour » les travailleuses du sexe
Violaine	Paire-aidante et accompagnatrice dans un organisme « par et pour » s'adressant aux utilisatrices et utilisateurs de drogues par injection et inhalation (UDII)
Yan	Travailleur de rue, « pair-aidant-intervenant » dans un organisme « par et pour » s'adressant aux jeunes utilisatrices et utilisateurs de drogues par injection et inhalation (UDII)

Pour certaines personnes, les titres d'emploi peuvent se juxtaposer alors que pour d'autres, les titres peuvent être mutuellement exclusifs. Violaine, qui a longtemps fait usage de drogues, se considère maintenant comme une « paire-militante ». Elle ne croit pas faire de l'intervention à proprement parler. Pour Violaine, « faire de l'intervention » impliquerait la tenue de dossiers, ce que l'organisme ne fait pas. « On laisse aller les gens où ils sont confortables parce qu'on ne fait pas de l'intervention nous, en tant que telle. On ne se considère pas comme des intervenants. On se considère des accompagnateurs, on aide les gens à faire leur réinsertion ». Pour sa part, Yan se décrit comme un pair-aidant/intervenant :

« Je suis un jeune de la rue, j'interviens auprès de mes pairs [...] les affaires que moi j'ai vécues, c'est ce qui fait mes spécificités dans l'intervention. » Selon lui, le terme de « pair-aidant » s'applique à tous et chacun : « Des pairs-aidants, il y en a plein. Tu peux être paire-aidante, moi je suis pair-aidant, le voisin est pair-aidant ». Rebecca, quant à elle, se définit principalement comme une travailleuse de rue, tout comme ses collègues.

Pour sa part, Amélie, qui consomme désormais seulement de la méthadone, parle ainsi de son statut professionnel :

A : Ça dépend qu'est-ce que je fais. Ça dépend quelle heure il est! [...] Étant donné que je suis avec des gens qui consomment tous les jours, je suis dans un milieu où c'est sûr que je vais en faire, de l'intervention.

Ayant souffert par le passé d'un trouble de santé mentale, Guy préfère se qualifier « d'entraînant », tout comme les personnes qui fréquentent l'organisme qu'il dirige. Pour distinguer son statut rémunéré, il se qualifie de « travailleur ». Quant à elles, les personnes participantes qui bénéficient des services de son organisme se qualifient souvent de « bénévoles » car elles contribuent, à intensité variable, à la vie du centre. Guy explique : « Ils [*les participantes*] viennent pour se faire aider. Nous, on leur dit : vous allez voir à la longue, vous allez devenir entre-aidants aussi ». De son côté, Pauline se voit avec plusieurs « chapeaux ». Son titre change selon la tâche réalisée :

Comme intervenante, j'ai une responsabilité de coordination, d'aller chercher du financement, de co-coordonner [...]. À l'intérieur du projet [de création collective ou de théâtre], on est dans des rapports égalitaires où, finalement, je ne suis plus formatrice, je ne suis plus intervenante, je suis participante, et, ensemble, on construit, on décide, on avance à travers le processus.

Ainsi, pour Pauline, son statut dépend, entre autres, de ses compétences. Dans le projet d'art collectif ou de théâtre autochtone, Pauline se perçoit comme une participante : « Je suis



participante [...] parce que je n'ai aucune connaissance, je suis partie à zéro dans cette quête de c'est quoi la culture autochtone. » Mais cet objectif de statut partagé, les femmes participantes y croient-elles ? En d'autres termes, le pouvoir est-il également réparti entre les femmes non employées et les femmes employées de l'organisme ? Pauline clarifie : « On l'a nommée, cette difficulté de se sentir intervenante/participante, que l'on nous donnait plus de pouvoir, que l'on attendait plus de nous, du coup ça a permis de désamorcer ». D'ailleurs, selon elle, ce sont parfois les femmes qui participent aux activités qui insistent pour que les travailleuses prennent le leadership d'une activité. Ainsi, passer d'un statut à un autre n'est pas chose évidente. Pour certaines collègues de Pauline, le changement de rôle n'a pas toujours été facile : « Ça a été plus difficile pour certaines travailleuses de ne pas garder le chapeau de travailleuse [...] Car elle [*une travailleuse*] se sent une responsabilité, peut-être, [...] de "sauver les gens" ».

En outre, l'acte de se définir professionnellement révèle souvent des rapports complexes entre les pouvoirs et savoirs détenus par les travailleuses. Force est de constater que pour les personnes répondantes, l'approche « par et pour » implique souvent de renoncer aux titres hiérarchisants qui impliquent une certaine professionnalisation de l'intervention<sup>42</sup>.

#### 4.3.1.2 Manière de faire #2 : Laisser les destinataires se définir elles-mêmes

On pourrait croire qu'il s'agit d'une manière de faire « évidente » du « par et pour ». Or, il n'en est rien. Devant certaines expériences partagées, la travailleuse peut être tentée d'assimiler des réalités semblables à la sienne, de les définir en fonction de son expérience spécifique. Selon les personnes interrogées, il est primordial de laisser les personnes se définir elles-mêmes, selon leurs identités culturelles, de genre, etc.

---

<sup>42</sup> Il serait intéressant d'approfondir

Se définir soi-même, c'est aussi parfois refuser de se définir dans les mêmes termes que l'organisme ou la travailleuse qui nous accompagne. Certaines initiatives, de par leur étiquette « par et pour », peuvent dévoiler contre le gré le statut de certaines personnes. Rebecca explique bien ce danger :

Le nom de [*l'organisme*] peut ne pas marcher avec nos participantes. Sur les trousseaux que l'on a fait pour la rue, les premières années, il y avait le nom [*de l'organisme*]. Les femmes autochtones, pour qui le travail du sexe est une grosse honte, elles ont dit [...] qu'elles vont être ciblées comme travailleuses du sexe. Et on a enlevé le nom.

La travailleuse « par et pour » doit être très sensible à cet enjeu. Comme le souligne Rebecca, ce ne sont pas toutes les travailleuses du sexe qui souhaitent s'afficher, même à l'intérieur de l'équipe de travail de [*l'organisme*]. Un tel statut d'emploi peut être lourd de conséquences pour des femmes qui vont jusqu'à craindre pour leur vie. Conséquemment, lors de ses accompagnements, Rebecca a pris l'habitude de demander aux personnes si elles acceptent d'être associées avec un organisme qui accompagne les travailleuses du sexe.

Mais cette liberté de se nommer entre parfois en conflit avec une certaine « responsabilité de se nommer », selon Violaine. Elle explique le paradoxe vécu avec certains résidents et résidentes des logements supervisés de l'organisme « par et pour » pour lequel elle travaille. Certaines personnes ont demandé à ce que les affiches annonçant les activités collectives soient retirées : elles ne voulaient pas que leur famille soit au courant de leur problème de toxicomanie, si cette dernière venait à les visiter. Pour Violaine, pas question de prétendre que les logements supervisés étaient des condos. « C'était contre les principes qu'on a », soutient Violaine. Pour l'organisme, bénéficier des services, c'est accepter de se reconnaître comme personne UDII en démarche, d'être en processus de rétablissement. Ainsi, il ne s'agit

pas strictement de « laisser les personnes se définir elles-mêmes » mais aussi de les encourager à s'afficher, voire à revendiquer leurs étiquettes.

#### 4.3.1.3 Manière de faire #3 : Refuser les étiquettes

Les personnes avec lesquelles travaillent les gens interrogés pour les fins de cette étude font partie de franges de la population sujettes à de nombreux préjugés et fortement stigmatisées (travailleuses du sexe, jeunes de la rue, UDII, personnes vivant avec un problème de santé mentale). Or, il est indéniable qu'une part de ces stigmates sociaux sont internalisés par les personnes alors que la population générale les appréhende fréquemment comme des personnes marginales, voire déviantes. Les rapports de pouvoir sont centraux au processus d'étiquetage (Becker, 1963) qui installe une « distance sociale » entre les populations marginalisées et la norme (Link et Phelan, 2001 *in* Lacaze, 2008 : 185). Vraisemblablement, cette distance sociale se transpose aussi dans les processus d'intervention dite « conventionnelle » ; les travailleuses sociales y incarnent d'un côté la norme (« nous »), les destinataires de l'intervention, la marge (« elles/eux ») (*idem*). Selon les données recueillies, l'approche « par et pour » implique que les intervenantes partagent certaines étiquettes avec les destinataires, réduisant dès lors la « distance sociale ». Une stratégie mise de l'avant par certaines personnes répondantes à l'étude est donc de nommer la présence d'une étiquette, de la questionner et, finalement, de la refuser ou de la revendiquer<sup>43</sup>.

L'étiquetage est un processus auquel ont fortement réfléchi Éliane et Guy, tous deux actifs dans un organisme en santé mentale. Guy explique qu'au centre où il travaille, on encourage les personnes à se définir par autre chose que leur diagnostic de santé mentale. Pour certaines

---

<sup>43</sup> Ceci fait écho à la conception du stigmaté chez Goffman dans *Stigmaté : Les usages sociaux des handicaps* qui distingue les comportements de dissimulation du stigmaté, d'intériorisation du stigmaté par « itinéraire moral » et de revendication du stigmaté.

personnes, il s'agit d'une première fois : leur expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux les a parfois conduites à se percevoir uniquement à travers le prisme négatif de leur diagnostic. Éliane et Guy tentent d'éviter ce piège qui peut nuire au rétablissement des personnes, dès lors que la maladie mentale est perçue comme inéluctable, voire « identitaire ». Comme il le rappelle, à force de naviguer dans le réseau, les personnes finissent par se considérer comme des bénéficiaires de soins et non des actrices, des sujets. Il s'exprime ainsi : « [*Ici, dans notre ressource*] On les sort de leur rôle de “malade pas capable”, de leur rôle de victime. Pour arrêter la victimisation et dire : écoutez, vous pouvez faire partie de la solution. » Pour le travailleur, l'intervention « par et pour » permet ce passage, pour les personnes visées par l'intervention, d'objet à sujet : « Donc “par et pour”, ça change le statut de la personne qui n'est plus un bénéficiaire mais qui est un acteur ou une actrice dans son cheminement vers son rétablissement, vers son mieux-être. » Ce passage d'objet à sujet est une étape clé du développement du pouvoir d'agir, un principe fondateur de l'intervention féministe et du féminisme postmoderne qui sonne l'avènement du « sujet-femme ».

Dans un même ordre d'idées, Guy s'insurge contre la « santémentalisation » des personnes, c'est-à-dire le fait d'envisager les personnes uniquement à travers la lunette de la santé mentale, voire de la maladie.

Il ne faut pas « santémentaliser » tout ce que vivent les gens. [...] On peut-tu se voir pour avoir du *fun* ? Pas parce qu'on *feel* pas... on peut-tu se voir pour un autre but que « nous sommes en thérapie, ce que nous faisons est thérapeutique parce qu'on va donc bien mal ». On peut-tu se voir comme des citoyens et des citoyennes ?

En abordant les personnes qui fréquentent l'organisme comme des citoyens et des citoyennes, Guy normalise leur situation tout en s'érigant contre l'étiquetage. Éliane

explique qu'il faut travailler surtout à déconstruire l'internalisation des étiquettes par les personnes, faisant écho à Estroff (1981) :

Ils se les donnent eux-mêmes, leurs étiquettes. « Ah moi, je suis schizophrène ». Là, je le coupe. « Non. Premièrement t'as un *problème* de schizophrénie, t'es pas juste ta maladie. T'es pas né schizophrène. » Je casse ça tout de suite, dès le début, pour qu'ils se voient autrement.

Cette façon d'appréhender les individus, Éliane l'applique à l'animation du groupe de partage qui rassemble des personnes qui entendent des voix et désirent parler de cette expérience et du sens qu'elles lui donnent. Les expériences ne sont pas traitées à travers le spectre, parfois réducteur, de la schizophrénie ou de la déviance. Les considérations suivantes animent Éliane : « Quel sens les personnes attribuent-elles aux voix qu'elles entendent ? Et si cette expérience était positive ? » Dans le groupe de partage « par et pour », c'est aux personnes de choisir comment elles envisagent le phénomène des voix qu'elles entendent. Par contre, les gens sont libres de parler de leur diagnostic s'ils le souhaitent :

Il y a des gens qui ont vécu des trucs bizarres, très difficiles. Savoir qu'il y a un nom pour ça [*un diagnostic*], ça enlève le côté monstrueux. « Je ne dois pas être le seul vu que quelqu'un a donné ce nom-là. Il y a peut-être de l'espoir ! » On respecte ça. Autant que la personne qui dit : « Regarde, moi, j'entends des voix et je ne suis pas schizophrène ».

De ce point de vue, les personnes peuvent être sécurisées par l'étiquette. À l'autre bout du spectre, d'autres peuvent la revendiquer activement ; l'étiquette devient alors une arme de conscientisation ou de perturbation sociale, à l'instar de la « Marche des salopes » à laquelle des membres de Stella ont participé, par exemple.

Pourtant, cette préoccupation incessante des travailleuses « par et pour » ne les protège pas d'étiqueter eux-mêmes. Rebecca explique comment certaines travailleuses voulant « cibler

une clientèle » tombent dans le piège. En effet, avec l'étiquette vient une représentation sociale répondant à des codes précis.

On a réalisé qu'on a ciblé les travailleuses du sexe en disant « toi, t'es une travailleuse du sexe, toi t'es pas une travailleuse du sexe... ». [...] Pourtant, on a beaucoup de monde qui font juste la fin du mois [...] Qui font le travail pour quelque chose. [...] Je t'amène chez IGA, tu m'amènes chercher les choses pour mes enfants et on passe la soirée ensemble. C'est la même chose avec les gens racisés, on pointe un doigt en disant « je pense que t'es tata ».

Au demeurant, faire partie d'un groupe « par et pour » ne garantit pas que tous et toutes comprennent et adhèrent aux mêmes principes. Guy veut pour exemple un employé qui avait décidé d'organiser une activité s'intitulant « comprendre mon problème de santé mentale ».

Parlant de l'atelier, Guy s'exprime en ces mots :

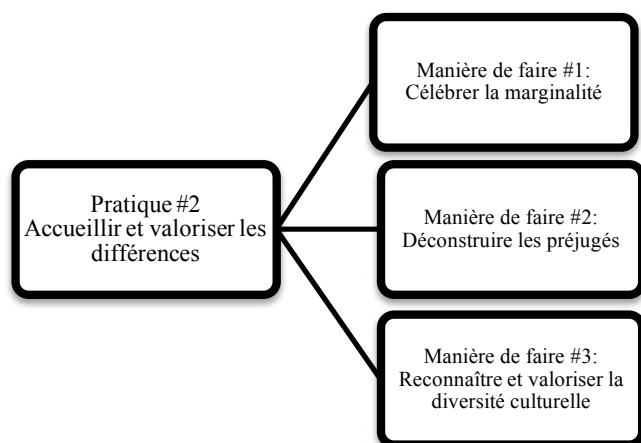
On était vraiment à la lecture du DSM, ce qui est loin d'être « par et pour ». Si on veut que les gens lisent ça, on va leur faire des photocopies! [...] Ici, c'est l'alternative pour trouver autre chose. [...] Là, on parlait beaucoup de normalité. Le vocabulaire des gens changeait, même. On entendait des phrases : « Tsé, quand on est malade, on peut pas... » Quéssé ça, calvaire! Depuis quand qu'ici on se parle de « quand on est malade, on ne peut pas ? ! »

Il appert que l'on sous-estime l'effet incapacitant des étiquettes. La capacité de se définir et de se rêver est intimement liée à la capacité d'action, de mise en mouvement des personnes, comme le souligne Guy :

On s'est aperçu que les gens ne venaient surtout pas ici pour ça [se faire coller des étiquettes]. Parce qu'ils en ont ailleurs, gratuitement et à profusion. Pis des fois, ils en ont ras-le-bol [...] Dans le côté « par et pour », il y a le sens que tu donnes à ton expérience. Avec les autres, qui ont un vécu plus ou moins semblable, tu vas le trouver. On ne va pas te le trouver.

### 4.3.2 Pratique « par et pour » # 2 : Valoriser les différences

Figure 4.3.2



Nous avons pu rassembler certaines manières de faire sous le chapeau d'une pratique plus générale que nous avons intitulée « accueillir et valoriser les différences ». Si les enjeux sociaux sur lesquels ils agissent diffèrent, les groupes et les personnes ayant participé à cette étude représentent des franges de la population qui sont victimes, à différents degrés bien sûr, d'exclusion sociale, de discrimination et de tentatives de contrôle social, entre autres de judiciarisation. Pensons par exemple aux préjugés auxquels font face les personnes vivant avec un problème de santé mentale, les travailleuses du sexe ainsi que les personnes utilisatrices de drogues par injection et inhalation. Rappelons-nous des levées de boucliers suscitées par l'instauration de services d'injection supervisés (SIS) sous prétexte qu'ils pourraient attirer des personnes « indésirables » qui vivent dans la marge (Radio-Canada, 2018). Parce qu'ils évoluent en marge de la société, les groupes représentés entretiennent avec « la norme » des relations particulières et redéfinissent des nouvelles façons d'envisager les différences, de les revendiquer et d'esquiver certaines tentatives de

normalisation (Goffman, 1975). Dans cet esprit, les différences ne doivent plus être polies ou esquivées mais bien valorisées.

#### 4.3.2.1 Manière de faire #1 : Célébrer la marginalité

Concrètement, pour les personnes interrogées, cela implique de collectiviser les enjeux sans nécessairement normaliser les situations vécues par les personnes. Ainsi, les intervenantes « par et pour » s'attardent d'abord à souligner auprès des personnes les aspects positifs de leur marginalité, de leurs différences. Sur ce sujet, Guy, qui travaille dans un organisme « par et pour » de soutien en santé mentale, s'exprime ainsi : « Nous, on ne parle pas de “normal” et d’“anormal”. Pis soyez originaux, c'est ça, la vie ! [...] Faque nous, on ne fait pas de normal. On fait du “social” ». L'organisme pour lequel travaille Guy refuse d'aborder les individus selon des catégories et des diagnostics qui enferment, voire déshumanisent les personnes.

Pour valoriser la marginalité, certaines personnes répondantes soulignent qu'elles agissent comme des modèles de « marginalité positive », montrant que des parcours atypiques, à l'extérieur d'un système de normes perçu comme oppressant, est possible. Il s'agirait selon elles d'une particularité des pratiques d'intervention « par et pour » qui s'inscrivent en faux avec certaines techniques « conventionnelles » d'intervention qui tendent à polir les différences des individus afin qu'ils réintègrent le système. Ancien travailleur du sexe converti à l'intervention, Yan explique :

On est tous des marginaux [...] moi, j'ai fait du travail du sexe masculin, j'ai vendu de la drogue, j'ai fait aussi du travail du sexe en fille [...] On le dit souvent, on est des modèles de marginalité positive : « On est des marginaux, toute la gang ! ». [...] On met ça d'une manière positive pour montrer aux gens



que tu peux vivre en étant marginal, sans nécessairement faire trop partie du système, en étant quand même toi-même, en étant responsable.

L'approche de la réduction des méfaits, dont il sera question plus tard, prévoit des exigences minimales qui permettent à la personne destinataire de l'intervention de maintenir un mode de vie marginal, par exemple de continuer à consommer des drogues ou à exercer le travail du sexe. Yan résume cette approche : « Tu peux avoir un mode de vie marginal mais il faut que tu apprennes à prendre soin de toi à travers ça. » Il n'est pas surprenant que l'approche de la réduction des méfaits, le travail de rue (*outreach*) et les approches d'intervention « par et pour » soient souvent utilisés de manière concomitante.

#### 4.3.2.2 Manière de faire #2 : Déconstruire les préjugés

Le terme « préjugé » décrit bien ce qu'on juge avant d'en avoir fait l'expérience. Pour accueillir et valoriser les différences, il faut aller à la rencontre de l'autre, en faire « l'expérience ». Pour cela, la travailleuse doit déconstruire des préjugés dans le cadre de ses interventions « par et pour ». La cible est double : il lui faut d'une part déconstruire certains préjugés nourris par les personnes avec lesquelles il intervient. D'autre part, il lui faut travailler à déconstruire des préjugés que la population générale entretient à l'égard des destinataires de l'intervention. À titre d'exemple, Pauline explique qu'au centre de femmes où elle travaille, certaines tensions sont apparues entre les participantes qui fréquentent le centre et des femmes pratiquant le travail du sexe venues y trouver un répit plutôt que s'y impliquer activement. Certaines habituées de l'endroit se sont dites incommodées par les odeurs, notamment. Avec ses collègues, Pauline a travaillé à la déconstruction de préjugés à l'endroit des femmes qui pratiquent le travail du sexe en soulevant les malaises plutôt qu'en les ignorant. Selon elle, c'est par l'éducation populaire qu'il a été possible de démystifier les réalités de ces femmes plus vulnérables, en abordant de front les questions : « Qu'est-ce qui

vous dérange ? On va en parler ! ». En regard des femmes qui pratiquent le « travail du sexe/prostitution » (terme utilisé par Pauline), les travailleuses de l'organisme ont choisi de ne pas se positionner dans le débat qui oppose les groupes abolitionnistes aux groupes réglementaristes. Selon Pauline, c'était une façon de laisser aux femmes le soin de se définir elles-mêmes et de choisir les mots pour se décrire. Pour elle, l'auto-identification des personnes est essentielle à toute intervention féministe et « par et pour ».

Si la structure de ce centre de femmes n'a pas été pensée pour des femmes ayant des besoins essentiels à combler (manger, se laver, etc.), les travailleuses et les participantes se sont adaptées, au meilleur de leurs capacités. Mais les femmes plus vulnérables ne se mêlent toujours pas aux autres femmes et cela contribue à instaurer deux « classes » de femmes. Pauline concède :

Elles ne viennent jamais dans nos activités, très rarement. Elles sentent des préjugés pis elles ne sont pas stables au niveau des dates et des horaires. [...] Elles ne se mêlent pas beaucoup mais les femmes les accueillent bien quand même parce qu'on a beaucoup travaillé là-dessus.

Pour Guy, déconstruire les préjugés, c'est d'abord savoir nommer les choses, se nommer, entre autres. Pour lui, c'est une façon de montrer aux gens que les personnes vivant avec un problème de santé mentale sont « comme les autres » et qu'elles partagent la même réalité que les autres, qu'elles font partie du même projet social. Pour cela, il importe selon Guy de tisser des liens avec la communauté, de sortir des murs de l'organisme pour aller à la rencontre des autres, du voisinage. Guy rappelle que les personnes vivant avec un problème de santé mentale sont souvent exclues des petites communautés, leur présence créant tantôt de l'inconfort, tantôt de la peur. Le quartier où est situé l'organisme où Guy travaille ne fait pas exception à la règle. Mais depuis quelques années, des ponts ont été construits avec différents organismes, comme la Maison des jeunes du coin, par exemple. Pourtant, les deux groupes n'étaient pas prédestinés à créer des liens.

Voici une invitation [*il montre l'invitation*] au « Gala des Bravos » [...]. En 2008-2009, [...] les fous [*les membres de l'organisme*] faisaient peur à ces jeunes-là. Et ces jeunes-là, faisaient peur à ma gang. Tu sais des « yo », la fourche aux genoux [...] L'année d'après, les jeunes ont dit : « Allez-vous les inviter parce que c'est le seul groupe qui y va [*au concert organisé par les jeunes*]. » C'était deux groupes qui ne se parlaient surtout pas. Ça ne veut pas dire qu'on se parle beaucoup mais on s'invite à des trucs... alors qu'avant, tout ce beau monde-là s'évitait... Là, ils nous invitent.

L'organisme que dirige Guy a d'abord créé des ponts avec la Maison des jeunes à travers une table de concertation. Il ironise : « On a appris à se connaître, par la concertation. La concertation c'est bon pour ce qu'on ne fait pas ensemble ! ». L'organisme a également tissé des liens avec une entreprise en réinsertion qui sert de ressource alimentaire. Au départ, les gens responsables de la ressource alimentaire étaient craintifs. On a demandé à Guy : « Allez-vous les accompagner [*les participantes*] ? ». On craignait que les personnes issues de la ressource en santé mentale fassent fuir celles qui fréquentaient déjà la ressource alimentaire. Avec le temps, les membres de l'organisme de Guy ont tissé des liens avec des personnes qui fréquentaient l'autre ressource. Guy conclut : « Pis ça, ça “déstigmatise” plus que toutes les campagnes de pub à la télé. Nous, c'est ce qu'on peut faire à notre échelle, ici. »

Pourtant, Guy nuance : en s'accolant une étiquette trop rapidement ou en se définissant d'abord par notre problème de santé mentale, on participe peut-être à renforcer aussi les préjugés. Il explique : appelant pour réserver dans un camp de vacances, il a annoncé qu'il faisait partie d'un groupe de personnes vivant avec un problème de santé mentale. Guy paraphrase le responsable du camp qui lui avait répondu : « C'est un camp [...] on n'est pas des spécialistes de la santé mentale, on ne peut pas prendre ça ». Guy commente la réaction de l'interlocuteur : « On ne dit pas ça, on est du monde ! On ne te demande pas d'être un spécialiste de la santé mentale mais d'avoir fait le ménage avant qu'on arrive ! [...] Si on

avait dit qu'on était une association de bègues, t'aurais peut-être pris un peu plus de temps pour nous écouter. »

Finalement, Amélie ajoute que cette manière de faire passe aussi par la déconstruction d'idées reçues sur les personnes UDII en montrant, par exemple, que des personnes qui s'injectent sur le lieu de travail peuvent être tout à fait efficaces dans la réalisation de leurs tâches.

#### 4.3.2.3 Manière de faire #3 : Reconnaître et valoriser la diversité culturelle

Actives dans des champs d'intervention différents, les personnes répondantes interrogées ont soulevé l'importance d'accueillir les individus selon la conjoncture culturelle où ils se situent. Il s'agit donc d'une « manière de faire » pour valoriser les différences. Dans l'organisme où évolue Yan, on a choisi des travailleuses de rue issues de différentes communautés culturelles de manière à refléter la diversité culturelle des personnes auprès desquelles l'organisme intervient. Selon lui, une démarche « par et pour » en est forcément une de représentation : les destinataires des services doivent pouvoir se reconnaître dans la personne qui intervient, partager avec elle des ancrages communs, qu'ils soient expérientiels ou culturels.

Dans un premier temps, il importe de reconnaître l'apport positif de la diversité culturelle dans les organisations « par et pour ». Selon Éliane, on doit créer des espaces où ces différences peuvent s'exprimer, prendre vie, être expliquées à d'autres. Dans le groupe « par et pour » qu'elle anime, les personnes partagent entre elles le sens qu'elles donnent aux voix qu'elles entendent, à l'abri des étiquettes et des diagnostics. Cela permet à des personnes d'expliquer ce qu'elles comprennent des voix qu'elles entendent, du sens qu'elles leur donnent. Selon elle, les professionnelles et professionnels de la santé ont tendance à

« pathologiser » ces démarches. Pour Guy, être « par et pour », ça veut donc dire de laisser place à l'expression de la différence, y compris dans la maladie mentale. Ce type d'intervention a été particulièrement développé par les approches transculturelles en psychiatrie. « Nous avons des gens d'origine haïtienne, il y en a qui vont parler du vodou [...] Ils y tiennent, pourquoi pas ? J'ai des gens plus catholiques-romains, ou en tout cas, au moins chrétiens, pis c'est "Dieu, le Diable, le ci, le ça" ». Pour Guy, l'important est d'agir sur ce qui fait sens dans la vie des gens :

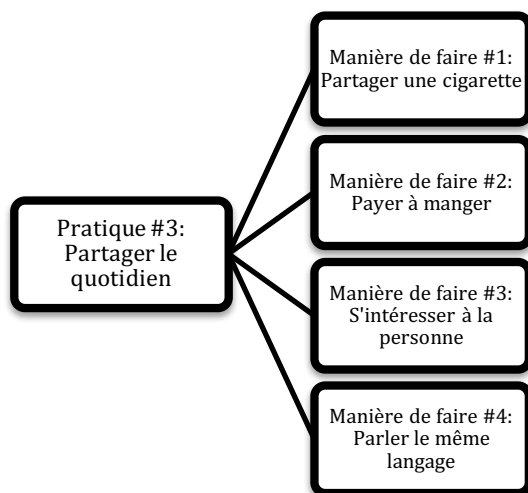
Les gens sont en contact avec leur identité actuelle et historique, pis ça fait sens dans leur vie. Pis c'est précieux, ça, le sens. Il y a des gens qui passent leur vie à chercher le sens de la vie, du moins le sens de la leur. Eux, ils ont trouvé quelque chose. On ne peut pas toucher à ça. Et qui sait, un jour, on va peut-être apprendre qu'ils ont raison. Il y a d'autre chose que l'on apprend dans le « par et pour » [...] c'est l'humilité.

Dans le centre de femmes où travaille Pauline, participantes et membres se sont mises d'accord pour travailler à valoriser « ce qui semblait le plus urgent » : les cultures autochtones. Pauline souligne que lorsqu'on aborde la question des différences culturelles, on a tendance à voir cela à l'extérieur de soi, alors que l'ignorance et le racisme sont profondément ancrés dans notre passé et notre présent coloniaux. Rapidement, les participantes ont compris que pour atteindre leur objectif de mieux comprendre les réalités autochtones, il ne suffisait pas de demander à des femmes autochtones de prendre part à une initiative strictement en leur qualité de « femme autochtone ». Il fallait pouvoir leur offrir un véritable échange, entamer un réel dialogue. Depuis deux ans, travailleuses et participantes se sont formées au théâtre de tradition autochtone avec une enseignante, ce qui leur permet d'aborder des enjeux importants pour les Autochtones, sans les instrumentaliser. De surcroît, cette initiative participe à valoriser certains savoirs autochtones, généralement oblitérés par l'histoire. « C'est comme si on avait toutes laissé un bagage de préjugés, de craintes, de peurs, de sentiments d'imposteur, de tabous », résume Pauline. Dans une logique « par et pour », il est primordial de reconnaître l'expertise des groupes culturels pour parler d'eux-

mêmes, leur capacité à donner sens de leur trajectoire culturelle et historique. Il s'agit d'une façon de reconnaître la valeur de leurs savoirs en leur donnant le pouvoir de les partager.

### 4.3.3 Pratique « par et pour » # 3 : Partager le quotidien

Figure 4.3.3



Les personnes répondantes ont tour à tour exprimé combien il importe de décroquer l'intervention, de la faire « sortir du bureau », de l'inscrire dans des petits gestes, dans le quotidien. Si l'intervenante « par et pour » veut favoriser des rapports égaux, partager le quotidien des personnes apparaît comme un incontournable. Ainsi, l'intervention n'est pas « plaquée » sur des réalités inconnues pour l'intervenante, elle ne descend pas « d'en haut », elle est transversale. Partager le quotidien veut également dire pour certains entretenir des relations significatives, incarnées et empreintes de réciprocité. Pour Guy, Éliane et Pauline, « partager le quotidien » passe par la fréquentation de l'organisme, l'organisation d'activités. Pour Rebecca, Yan et Amélie, cela veut dire se déplacer vers les personnes.

Faisant écho à la formule féministe consacrée de Hanisch (1970) voulant que « le privé est politique », une lecture « par et pour » de l'intervention pourrait ajouter que le « quotidien est politique ».

#### 4.3.3.1 Manière de faire #1 : Partager une cigarette

Les actes quotidiens les plus banals permettent d'initier le contact avec des populations plus difficiles à rejoindre, comme l'expliquent Rebecca et Yan qui pratiquent le travail de rue. Pour Yan, la cigarette est un outil d'intervention à prendre au sérieux :

Il y a des organismes qui demandent à leur monde de pas donner de cigarettes parce que ça encourage une dépendance. Pis nous, on s'en câlisse. [...] La cigarette, pour faire de l'intervention, c'est tellement un beau levier. « Heille salut, ça va bien ? » « Pas tant que ça... » Là, la personne veut s'en aller tu lui dis « non, va t'en pas, viens fumer une cigarette dehors, ça va te *chiller* ». C'est magique.

Ainsi, fumer une cigarette permet de prendre un moment « hors du temps », de faire une pause. L'intervention est désormais informelle. De plus, le geste de fumer est mutuel. Fumer une cigarette permet dès lors de créer un espace privilégié où une intimité est partagée. De façon générale, le « par et pour » valorise une certaine « intimité d'intervention ».

#### 4.3.3.2 Manière de faire #2 : Payer à manger

Pour Rebecca et Yan, « partager le quotidien » veut dire être à l'affut des besoins essentiels quotidiens, à commencer « par la base ». La personne a-t-elle mangé ? La personne est-elle en sécurité ? Comment penser intervenir avec une personne si cette dernière est préoccupée par des besoins plus pressants, essentiels ? Selon eux, les intervenantes du réseau tendent à oublier le plus important : les personnes sont souvent en situation de survie et ne sont pas « disponibles » mentalement pour faire des démarches.

Je sais que le gars, il fait 15 pipes par jour. Moi, dans le temps, c'est ça que je faisais. « As-tu mangé ? » « Tu bois-tu de l'eau ? ». « Comment de pipes t'a fait



aujourd'hui ? ». « Une dizaine ». [...] Veux-tu un verre d'eau ? Viens, on va aller chercher quelque chose à manger. J'ai des cartes de lunch. J'ai plein de cartes dans mon sac. [...] C'est *toute* des genres de petits détails que moi je sais parce que moi, je l'ai vécu. J'ai vécu ce genre d'affaires-là.

Ainsi, Rebecca et Yan ont la latitude de leur employeur pour offrir à manger ou offrir des titres de transport aux personnes. Une fois ces besoins comblés, Rebecca et Yan ont plus facilement accès aux personnes, à leur monde intérieur.

#### 4.3.3.3 Manière de faire #3 : S'intéresser à la personne

Toutes les intervenantes ont l'impression de « s'intéresser à la personne » auprès de laquelle ils interviennent. Pour Yan, cet intérêt doit être véritable, senti. L'idée n'est pas nécessairement de faire « progresser » l'individu, simplement de l'accueillir, dans la réciprocité, sans nécessairement s'intéresser aux problèmes. Ce que Yan propose, c'est de sortir de la logique du plan d'intervention pour entrer, simplement, en relation.

Philosophons avec les gens. J'aime beaucoup ça, parler de la vie. [...] Des fois quand ils sont un petit peu déprimés, ça aide. [...] On parle de toute. [...] Ça va bien aujourd'hui ? Qu'est-ce que t'as fait dans ta journée ? Tu t'intéresses à la personne, bien avant de créer un cadre d'intervention autour de la personne.

Pour Yan, l'objectif d'intervention se définit au fur et à mesure de la démarche, de la conversation. Rien n'est « figé ». En somme, la posture de la travailleuse « par et pour » en est une d'ouverture et de disponibilité à l'autre. Le partage du quotidien implique une disponibilité mentale et physique des deux parties.

#### 4.3.3.4 Manière de faire #4 : Parler le même langage

Parmi les manières de partager le quotidien, parler le même langage, utiliser les mêmes mots, le même vocabulaire, apparaît comme un incontournable outil d'intervention. C'est précisément le langage qui marque le quotidien. Il s'agit de la façon de convaincre l'interlocutrice que les connaissances du milieu sont partagées, que l'intervenante comprend le système dans lequel s'inscrit la personne qu'elle veut rejoindre. Avoir vécu la réalité du terrain permet d'accéder à ce langage d'initiés. Rebecca, qui a pratiqué le travail du sexe, essaie de décoder le langage des femmes à la lumière de son expérience. Parlant des femmes autochtones qui pratiquent le travail du sexe, elle explique : « J'ai besoin de deviner qui fait quoi, et comment. Parce qu'elles ne le diront pas ou elles assument que je sais. » Pour Rebecca, cela vient avec une responsabilité de connaître le milieu, de comprendre les mots « codés » : « Quelqu'un me dit que c'est elle qui fait ça, c'est elle la "grosse salope" [*celle qui pratique le travail du sexe*] ». Rebecca sait donc vers qui orienter son intervention et offrir son matériel, par exemple.

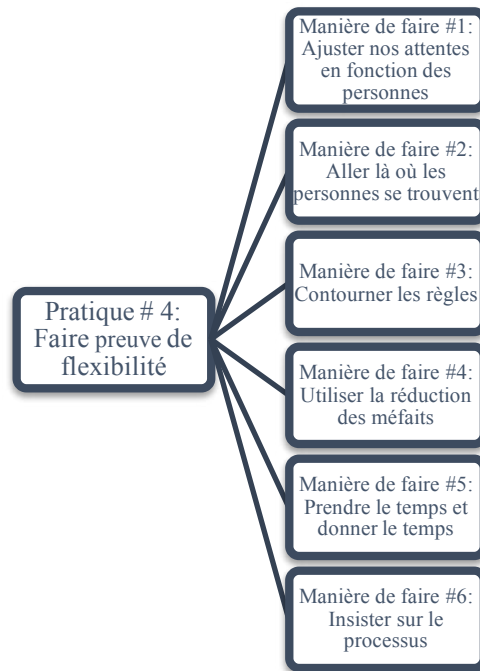
De son côté, Yan explique ainsi la place du langage dans sa pratique du « par et pour ». « La manière que j'agis [...], c'est MOI. Dans le sens que je parle le même langage que souvent eux. [...] Parler le même langage, appeler les drogues de la même manière qu'eux [...] tsé, être sur le même pied [d'égalité] ». Parler le même langage, pour Yan, c'est utiliser les mots, les expressions et les références qu'il utilisait alors qu'il pratiquait le travail du sexe et le travestisme dans le quartier gai.

Toutes les trans, c'est toutes mes amies : « allo la folle! » [...] Pis là, on se parle « gnagna », pis là on « yap ». Je suis de même avec mes amis aussi. J'utilise un peu comment je suis dans la vie de tous les jours pour entrer en contact avec les gens [...] Il n'y a pas un intervenant qui va dire : « allo la folle! ». De la manière que je le dis, ils le savent que c'est drôle, que je viens du même milieu qu'eux autres, ça clique tout de suite.

Pour Yan, le langage est une preuve d'appartenance au milieu, une preuve de sa compréhension intime des enjeux vécus par les personnes auprès desquelles il intervient. Pour une travailleuse ne provenant pas du même milieu, l'acquisition de ce « langage » propre à une population peut être ardue et révéler son statut « d'imposteur ».

## 4.3.4 Pratique « par et pour » # 4 : Faire preuve de flexibilité

Figure 4.3.4



S'il est un reproche que l'on formule fréquemment à l'endroit des milieux institutionnels de la santé et des services sociaux, c'est leur manque de flexibilité. Les stratégies visant à améliorer l'efficacité du système – LEAN et autres méthodes « d'optimisation » des ressources mises de l'avant depuis les années 2000 – rendent de plus en plus difficile la flexibilité en contexte de dispensation de services, une situation dénoncée à de multiples reprises par les travailleuses sociales (Bourque, 2009). Outre la rigidité des structures, les intervenantes elles-mêmes manquent parfois de flexibilité ; les valeurs du travail social qui les animent sont parfois intégrées comme des codes de conduite relativement intransgressibles. Dans cet esprit, le « professionnalisme » de certaines personnes peut constituer un frein majeur à la flexibilité. Pour les personnes interrogées dans cette étude, le

« par et pour » nécessite à la fois que le contexte d'intervention permette une certaine latitude et que la travailleuse soit prête à transgresser certaines règles. Pour utiliser les termes de Guy, faire du « par et pour », c'est « tolérer l'ambiguïté ».

#### 4.3.4.1 Manière de faire #1 : Ajuster nos attentes en fonction des personnes

Une manière de faire preuve de flexibilité est d'ajuster nos attentes en fonction des personnes avec lesquelles on intervient. L'intervention « par et pour » reconnaît l'importance d'intervenir selon chaque profil individuel et s'évertue à prendre en considération les différentes oppressions que peut subir une personne. L'intervention « par et pour » est intersectionnelle et doit se « mouler » à chaque destinataire.

Pour Rebecca, Amélie et Yan, qui affirment appliquer une approche de réduction des méfaits, l'objectif d'intervention n'est pas de conduire à l'éradication d'un comportement « à risque » mais bien à sa « sécurisation ». Pour cela, il faut accepter de progresser graduellement ou de ne pas progresser du tout. Guy, parlant d'une participante, explique :

Chaque fois qu'elle traverse la rue, je me demande si elle ne va pas planter en pleine face, tellement qu'elle est médicamentée [...] Tu peux pas exiger d'elle la même chose que l'autre qui est à côté, qui fait des cours, qui est dans un parcours socioprofessionnel pis qui veut se faire une expérience.

Rebecca résume : « Nous sommes là, si tu veux régler quelque chose, si tu veux commencer quelque chose, je suis là. [...] Ça se peut que ça n'arrive jamais. On met le focus sur la relation. Après ça, c'est un peu abstrait. » Ajuster ces attentes, en intervention « par et pour », c'est donc ne pas trop demander aux destinataires ou, à l'autre bout du spectre, demander plus. Il faut savoir reconnaître le potentiel de certaines personnes à s'impliquer davantage et les limites des autres. Guy ajoute :

On est patients parce que l'on sait que ça va prendre du temps. Ce n'est pas vrai que quelqu'un peut vivre plein d'exclusion sociale, plein de doutes sur son identité, et va tout de suite prendre un rôle d'engagement pis va faire ça de manière héroïque. Faut donner le temps à ça.

#### 4.3.4.2 Manière de faire #2 : Aller là où les personnes se trouvent

Une seconde manière de faire preuve de flexibilité est de se déplacer pour intervenir là où les personnes se trouvent, un principe fondamental du travail de rue ou du *outreach*. Selon Rebecca, le travail social trouve son origine dans le « par et pour ». Elle explique que le travail de rue a été initié par des personnes qui avaient fait l'expérience de la vie dans la rue.

Les exigences du système de santé, du système social [sont] impossibles pour le monde hyper marginalisé. [...] Le travail de rue a mis le monde avec une expérience et les a placés dans la rue [...] le temps de développer la confiance et ça, ça a fait une différence. Ça a changé beaucoup. Par contre maintenant, [...] c'est rare que je croise des gens avec l'expérience de la vie.

Travailleuse de rue chevronnée, Rebecca explique à quel point les services destinés aux personnes les plus vulnérables ne sont pas adaptés à leurs réalités. Le système de santé et de services sociaux est construit de telle façon que les personnes nécessitant des soins ou une intervention spécifique doivent généralement se déplacer vers les points de services. Le système actuel promeut très peu l'*outreach* et préfère généralement laisser ses « clients » et « clientes » venir à lui. Cette façon de concevoir l'accès aux soins évacue généralement la dimension de responsabilité de rejoindre les populations les plus vulnérables.

Les travailleuses du sexe, elles peuvent travailler douze heures facilement chaque jour. C'est pourquoi on se déplace. [*Dans cette situation*] tu commences à 10, tu finis à 10, pis tu ne peux pas chercher tes condoms. On va là parce qu'on comprend que tu ne peux pas vraiment partir. Je ne sais pas si les autres sortes [d'intervenantes ou d'intervenants] comprennent ça.

Comme l'explique Rebecca, il importe non seulement de se déplacer là où les personnes se trouvent mais également de considérer ce lieu avec respect afin de préserver la dignité des personnes. « Le travail de rue est spécial parce qu'on est sur la place, on voit qu'on n'est pas chez nous, c'est pas elle qui vient à nous, c'est nous qui allons chez elle. » Dans la rue, il faut donc penser autrement l'intervention et aménager des espaces d'intimité autrement, dans le respect des exigences de la personne destinataire de l'intervention.

On amène les soins là, parce que ce sont des gens hyper marginalisés, on travaille avec beaucoup de gens autochtones. Les barrières à la santé sont énormes et juste le racisme peut faire qu'elles ne rentrent pas à la clinique. [...] On arrive dans le coin et l'idée, c'est qu'on les visite chez elles, elles habitent là, elles s'habillent là [*dans la rue*].

Pour sa part, Yan effectue une certaine forme d'*outreach* en partenariat avec le système de santé et de services sociaux. Il arpente parfois les rues avec une infirmière pour ramener des personnes vers le CLSC, là où elles auront accès aux services. Parfois, il agit comme allié de la travailleuse sociale du CLSC pour retrouver des personnes à risque : « Admettons [que] la travailleuse sociale cherche une jeune [...] un résultat que la personne n'est pas venue chercher [...] qu'elle a la syphilis pis faut la traiter pis qu'elle n'est pas assez responsable pour venir chercher ses résultats. » Ainsi, Rebecca et Yan exercent un travail de rue qui permet parfois de construire des ponts vers les services traditionnels, qui permet aux personnes d'appivoiser graduellement les structures. Leur rôle, comme l'indique Rebecca, est de « développer la confiance nécessaire pour quand elle sera prête à aller dans les institutions et les cliniques. » Dans leur travail de rue de tous les jours, Yan et Rebecca ont avec eux un nécessaire de matériel pour réduire les méfaits des drogues par injection et inhalation ainsi que des relations sexuelles non-protégées. Rebecca explique : « Dans mon sac, j'ai [...] des condoms [...] J'ai des seringues, des kits d'injection, des kits d'inhalation

aussi. D'autres choses comme des tampons, un kit de premiers soins, des choses comme ça. »

#### 4.3.4.3 Manière de faire #3 : Contourner les règles

Encadré par un ordre professionnel, le travail social est une discipline codifiée à laquelle sont associées certaines valeurs, normes et règles. Ce système de normes et de règles agit parfois comme un carcan qui empêche de rejoindre certaines populations marginalisées. Pour illustrer ce propos, Rebecca raconte :

En hébergement, les règles sont extrêmement strictes. J'avais une personne qui avait fait un bac en travail social, elle était dans une relation violente. Elle avait un essai à faire, c'était déjà en retard, mais on lui a interdit d'utiliser l'ordinateur à l'hébergement. Elle a dit : « il faut que je fasse cet essai, je dois finir mon bac » mais elles ont dit « on ne peut pas être sûres que tu ne vas pas contacter ton conjoint ». Elle était là : « J'ai besoin de mon bac pour avoir une carrière pour moi et mes deux enfants ». On lui a interdit de toucher l'ordinateur parce que, potentiellement, elle était capable d'entrer en contact avec son conjoint. Incroyable !

Cet exemple démontre bien à quel point certaines règles peuvent être des freins à l'émancipation et des instruments d'infantilisation des destinataires des services. Rebecca souligne que paradoxalement, cette maison d'hébergement préconise l'intervention féministe où l'autonomie et l'exercice du libre-arbitre sont centraux. Ceci souligne l'importance de remettre en question continuellement les rapports de pouvoir qui traversent l'intervention.

Selon le témoignage d'Amélie, les groupes « par et pour » font aussi preuve de flexibilité dans la gestion des règles de leur milieu de travail. Dans le groupe d'Amélie, on préfère que les personnes ne s'injectent pas sur place : « On essaie d'être stricts mais on comprend la



réalité des gens. C'est déjà arrivé qu'on trouve des trucs mais on essaie d'être respectueux. [...] Mais c'est ça, le moins possible dans nos locaux. » Par contre, on fait preuve de compréhension car une personne venue passer plusieurs heures doit s'injecter à un moment donné et l'objectif est de la rejoindre, de travailler avec elle. « Ces gens-là s'injectent avec des opiacés, ils auront comme pas le choix. » Ainsi, selon Amélie, pour faire preuve de flexibilité, il faut adopter certaines pratiques silencieuses qui impliquent de contourner les règles. Dans l'intervention « par et pour », les pratiques ne doivent pas nécessairement être formalisées ou explicitées car, le cas échéant, elles pourraient être considérées comme peu sécuritaires ou éthiquement discutables.

Rebecca, qui fait régulièrement des accompagnements, explique combien il est important d'être à l'écoute des besoins des personnes et de comprendre leur réalité. Le fait d'avoir elle-même pratiqué le travail du sexe améliore sa compréhension des obstacles auxquels peuvent faire face les personnes auprès desquelles elle intervient.

Si quelqu'un est en manque [...] elle a besoin d'aller à l'urgence et elle me dit : « *dude*, j'ai pas fait ce que j'avais à faire », comme une alcoolique ou quelqu'un qui s'injecte. On sait qu'elle va être là minimum cinq heures et qu'elle ne va pas rester là pour 5 heures si elle n'est pas capable de maintenir ce dont elle a besoin. [...] J'ai fait des accompagnements dans les hôpitaux ou les gens amenaient leur propre truc avec eux mais c'était pas un problème. [...] Tu embarques dans le taxi, on arrête chez le *dealer*, tu achètes tes affaires et on y va. Et si tu disparais dans l'hôpital, c'est correct, pis tu reviens pis tu es plus *chill* pis on continue.

Sans cette compréhension intime de la situation du destinataire, l'accès aux soins de santé pourrait être compromis. Rebecca explique que les heures d'attente à l'urgence pour une personne toxicomane sont clairement un facteur « repoussoir » ; quand la personne atterrit à l'urgence, sa situation est parfois critique car elle aura trop attendu. Mais dans le système actuel de santé et de services sociaux, les personnes marginalisées sont souvent confrontées à des règles imposées de manière unilatérale. Si certains membres du personnel font preuve

de flexibilité, d'autres appliquent les règles sans égard à la personne. Rebecca est critique des intervenantes du réseau :

Généralement, l'ouverture n'est pas là. Mais la participante essaie d'endurer depuis cinq heures [*son manque de drogues*]. Finalement, [...] l'intervenante dit « si elle peut pas rester là, elle ne veut pas le soin (...) elle ne veut pas changer. » Mais la base, c'est que physiologiquement, elle n'est pas capable.

Violaine résume ainsi ses interventions et celles de son organisme : « On se permet plus de faire en dehors de ce qui est permis selon la tradition, selon les standards officiels de telle philosophie ou de telle approche [...]. Nous on va où on veut. On fait ce qui marche selon notre expérience. »

#### 4.3.4.4 Manière de faire #4 : Utiliser la réduction des méfaits

La réduction des méfaits est généralement envisagée comme une approche d'intervention qui regroupe une série de pratiques identifiables visant à réduire les dangers d'un comportement à risque. Les « manières de faire » preuve de flexibilité peuvent généralement être toutes associées à la réduction des méfaits. Pour les fins de cette étude, la réduction des méfaits est envisagée comme l'acte de diminuer le danger associé à un comportement à risque. L'idée, comme l'exprime Amélie, est « d'offrir les conseils pour que ça soit moins pire ». Rappelons que certains groupes préfèrent utiliser l'expression de « développement du bien-être » au lieu de la gestion des pratiques à risque (Bellot *et al.* 2006 : 10). Pour certaines des répondantes « par et pour » interrogées, les risques associés aux comportements sont souvent le résultat d'une société qui tend à préférer la répression face à certains enjeux de société (travail du sexe, consommation de drogues, santé mentale, etc.). Par exemple, Amélie explique qu'en prison, puisque consommer des drogues est interdit, il est impossible de se procurer du matériel prophylactique stérile. Or, c'est un secret de

polichinelle que des personnes détenues ont accès à des drogues. Amélie explique comment elle conseille certaines personnes : « En prison, tu ne peux pas changer tes aiguilles. Le conseil qu'on donne, c'est de prendre du *bleach* pis de passer la seringue dedans plusieurs fois, comme ça le VIH va être éliminé. »

Violaine explicite avec clarté combien la répression « programme » les personnes et perpétue les comportements à risque, faisant écho à la théorie de l'étiquetage telle que comprise par Tannebaum (Tannebaum, 1938 *in* Lacaze, 2009 :185) : le processus d'étiquetage « devient une façon de stimuler, de suggérer, de mettre en relief et de provoquer l'existence de ces traits de personnalité qui sont reprochés ». En somme, l'étiquetage construit la marginalisation, voire la déviance.

Pourquoi qu'à chaque fois que tu irais mal, que tu consommes, tu serais punie? Ça n'a aucun bon sens! Faque nous, on essaie de changer ça. Mais on a de la misère, ils ont vécu ça toute leur vie, les gens. Toute leur vie, quand ils consommaient il fallait qu'ils se cachent [...] fallait pas qu'ils demandent de l'aide, parce qu'ils perdaient des acquis. [...] Faque on essaie, [...] dans la mesure de ne pas scraper tout le groupe, dans la mesure qu'il n'y a pas de violence, de vol, de vente de drogues, quand on voit les gens qui consomment, on leur demande : « pis, ça va tu bien ? ». Pis on les laisse aller. On les voit. On le sait. Pis on essaie une autre approche.

Pour Violaine, la réduction des méfaits implique de revendiquer la fin de la répression des comportements à risque en proposant des façons autres de les envisager et de vivre avec. L'organisme de Violaine propose des logements sociaux avec soutien communautaire à des personnes qui consomment des opioïdes, sans exiger qu'elles mettent fin à leur consommation. Le pari de l'organisme : la stabilisation en logement favorise la stabilité générale des personnes et la bonne « gestion » de leur consommation. Selon Violaine, le lien de confiance est plus facile à construire s'il n'y a pas trop d'exigences. La question des exigences élevées du système de la santé et des services sociaux à l'égard des populations

marginalisées s'est révélé un thème récurrent pour expliquer la nécessité des pratiques d'intervention « par et pour » sur le terrain.

#### 4.3.4.5 Manière de faire #5 : Prendre le temps et donner le temps

Il s'agit de la manière de faire preuve de flexibilité la plus évidente mais la plus difficile à mettre en œuvre pour les travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux. En effet, depuis les multiples réformes « d'optimisation » des services, les intervenantes n'ont plus la latitude nécessaire pour prendre le temps (Bourque, 2009) ; on va même jusqu'à minuter certaines interventions. Or, dans une logique « par et pour », il faut suivre le rythme – hautement aléatoire – de la personne auprès de laquelle on intervient. Rebecca explique ainsi l'intérêt du « par et pour » : « Si tu n'as pas vécu certaines choses, tu ne comprends pas que le changement peut prendre du temps. »

Violaine, qui organise fréquemment des activités avec les personnes résidentes de son organisme, raconte :

J'avais pas le temps de faire l'affiche, [...] on a dit « on va demander à trois usagers ». Ça s'en allait pas pantoute sur ce qu'on voulait, c'était long, ça « brettait ». Mon directeur disait : « Sois patiente, Violaine. » [...] À chaque midi, le jeudi, on les réunissait pour dire « qu'est-ce que t'a fait » ? Ils se découragent facilement, les gens. [...] Je me souviens moi, quand je consommais [...] Faire un téléphone, appeler la coiffeuse, même pas chez le dentiste, quelqu'un de facile, pas quelqu'un qui va me faire mal, [...] Je trouvais ça dur ! [...] Pas parce que je suis paresseuse, mais j'allais être obligée de parler à un être humain.

Pauline, Violaine et Guy nous parlent de combien il est parfois difficile de ne pas intervenir pour respecter le rythme d'apprentissage et ne pas tomber dans la prise en charge. « Toute la lenteur qu'on a dans un processus “par et pour”, ça peut fatiguer », explique Pauline. Pour elle, on doit parfois combattre son instinct de vouloir faire progresser les choses trop vite ou de faire les choses soi-même. En effet, les impératifs d'efficacité du système de santé et de

services sociaux mais aussi de la société en général sont souvent internalisés par les intervenantes. Éliane, pour qui sortir de chez elle était autrefois une épreuve, en est venue à animer le groupe de partage « par et pour », quatre ans plus tard :

Je n'ai jamais été capable de travailler. C'est juste ici que j'ai réussi, tranquillement [...] Je trouvais que j'étais une nullité parce que je n'étais pas capable de travailler. Parce que la société est très compétitive [...] On m'a déjà traitée de déchet, de parasite [...] [*Un intervenant*] m'a dit : « Est-ce que t'aimerais ça venir avec moi à telle place ? Tu pourrais parler un peu de dépression ». Pis ça a commencé comme ça, tranquillement. Pis ça s'est développé avec les années.

Cette logique d'efficacité peut parfois empêcher de laisser sa chance au coureur, de croire au potentiel de changement des personnes, de permettre le développement du pouvoir d'agir. Violaine explique que les usagers de drogues avec qui elle travaille ont besoin de temps pour modifier leurs comportements :

Ils font une thérapie sur [...] un mois. Nous, ici, ça peut être trois ans. [...] Il y avait du monde [...] ça faisait un an qu'ils habitaient ici, ils n'avaient rien changé. Ils consommaient, ça n'allait pas bien. Puis au bout d'un an, « ping » ! La magie ! [...] En deux mois, il a changé. Pis plusieurs personnes. On s'est dit : [...] le contexte [être en appartement supervisé], ça travaille tout seul. D'être entouré, de savoir qu'on est là, de payer son loyer. C'est ça qui a amélioré.

Dans son quotidien, Guy travaille avec des personnes qui vivent avec un problème de santé mentale plus ou moins contraignant. Grâce à sa capacité à prendre le temps pour faire preuve de flexibilité, une initiative intéressante est née :

On a un gars qui est à moitié Amérindien [...] il adore aller à la pêche. Il a toujours fait ça. [...] Ça a pris deux ans pour qu'il dise : « le vendredi après-midi, on va aller à la pêche [...] Je vais amener le monde. » Il y avait lui, sa conjointe pis une ou deux personnes. [...] Le printemps suivant, ils étaient encore 3-4, pis 5. Ça a pris deux ans [...] avant qu'un groupe de gens disent : « Ok, on peut aller avec eux autres [...] » Nous on est patients. Dans un autre

contexte, [...] on aurait peut-être conclu : regarde, ça pogne pas. [...] C'est même pas 10% des gens que ça intéresse pis là on paye des hameçons [...] Il faut croire qu'avec nos gens, le temps c'est un allié, prendre le temps avant de dire que ça marche ou que ça marche pas.

Ainsi, les pratiques « par et pour » permettent de révéler des talents, de susciter la créativité. Prendre le temps, pour Guy, c'est aussi forcément donner le droit à l'erreur. Il insiste : ça ne veut pas dire que l'organisme pour lequel il travaille accepte la médiocrité. « Il y a une qualité d'activités ici que l'on retrouve ailleurs [...] Vous avez le droit à l'erreur et au temps, nous on travaille beaucoup avec le temps. »

Prendre le temps, c'est également enseigner à prendre le temps. Pour Amélie, l'important, c'est d'y aller progressivement, par « petits pas ». Amélie explique qu'elle a parfois voulu aller trop vite avec les personnes qu'elle accompagnait. « Souvent l'erreur des gens, pis je m'inclus là-dedans par le passé, c'est de dire “je veux un appartement tout de suite”. Mais ça ne se fait pas comme ça. Premièrement, on va aller chercher le B.S.<sup>44</sup> » Selon Amélie, les travailleuses doivent clarifier les étapes du processus de changement : on ne passe pas de la rue au condo en criant « ciseaux ! ».

Rebecca souligne également l'importance de respecter le rythme et le travail des personnes. Si elle est en intervention et qu'un client arrive pour une travailleuse du sexe, elle s'efface doucement pour laisser la femme vaquer à ses occupations. Elle affirme comprendre l'importance pour les femmes de gagner leur vie. Ce qu'elle propose, selon elle, est une intervention de « petits pas ». On n'organise pas un suivi du jour au lendemain, le processus peut être très long : « La première semaine, je dis “j'ai un numéro pour toi”. [...] Pis la troisième semaine : “Est-ce que tu as appelé ? Non ? J'ai mon téléphone là. On appelle ensemble.” [...] Ça prend du temps mais ce temps est extrêmement nécessaire. »

---

<sup>44</sup> « Bien-être social », actuellement appelé « aide de dernier recours ».

#### 4.3.4.6 Manière de faire #6 : Insister sur le processus

Une des conditions de réalisation de la pratique « insister sur le processus », est de « prendre le temps ». Bien que les manières de faire « par et pour » soient, pour l'essentiel, imbriquées les unes dans les autres, rappelons que l'exercice présent vise à circonscrire les actes concrets posés par les travailleuses dans l'espoir de clarifier l'approche d'intervention dite « par et pour ». Ainsi, sans latitude et temps à consacrer, il peut être ardu pour les intervenantes « d'insister sur le processus », de mettre l'accent sur le voyage plutôt que la destination, pour reprendre l'expression consacrée de Guy. « Dans le “par et pour”, l'errance n'est pas une erreur. C'est une autre manière de voyager ! Pis christie qu'on en fait du kilométrage ! Tsé, la ligne droite, oublie ça ! Ça va être le zigzag, ça va être des spirales. On va voyager, on va y arriver. »

Évidemment, le processus doit être initié et conduit « par » et « pour » la personne à qui est destinée l'intervention. Pauline, qui travaille dans un centre de femmes, s'est adonnée à construire progressivement un projet artistique avec des femmes de différents horizons fréquentant la ressource. Pour elle, le processus de création, soutenu par l'éducation populaire mise de l'avant par les travailleuses, était plus important que le résultat. S'exprimant sur ce projet, Pauline explique : « C'est sûr qu'il y avait certains critères mais il n'y avait aucune finalité. À la fin, on ne savait même pas si on faisait une exposition ou autre chose, c'était le processus qui était important. » Par ailleurs, il y a des défis posés à l'idéation collective progressive d'un projet : Pauline souligne que les participantes se sentaient fréquemment démotivées par l'absence de leadership, recherchaient une certaine prise en charge. Quelques participantes ont quitté le groupe car elles se sentaient perdues et qu'elles trouvaient le processus hiérarchique horizontal trop lourd et trop long. Pour Pauline, qui a aussi accompagné les femmes dans un projet de théâtre autochtone, suivre de près les

processus d'éducation populaire lui a permis de voir la pensée des femmes participantes progresser. Elle explique qu'au départ, les femmes voulaient entrer en contact avec des personnes autochtones sur la base simple de leur origine culturelle, pour mieux connaître et comprendre les réalités autochtones. Dans cette tentative d'ouverture, il y avait de la maladresse : on perpétuait, en quelque sorte, la même dynamique coloniale d'observation de l'Autre, sans réel échange interculturel. L'expérience du théâtre autochtone a permis aux femmes de se poser la question : « Que pouvons-nous offrir aux femmes autochtones ? ».

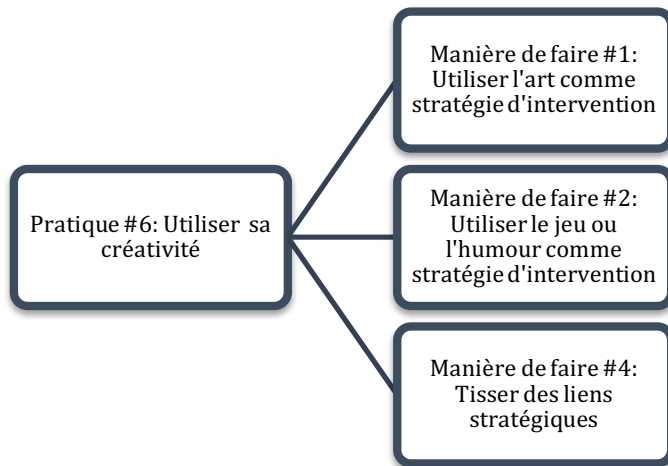
Pour Guy, le processus, quel qu'il soit, doit être marqué de victoires. Les personnes ont parfois vécu de nombreux échecs et il importe selon lui de renverser la vapeur. Selon lui, la personne qui intervient doit d'abord croire véritablement que ces changements sont possibles, doit croire en les capacités de la personne à atteindre des objectifs, si petits soient-ils. « Il faut y croire qu'ils vont être capables de le faire. Pis il faut les supporter. C'est la pédagogie du succès : éviter qu'ils vivent un échec. On ne peut pas leur *domper* quelque chose et s'en aller. » Comme en témoigne cet extrait, le processus de transformation doit être soutenu, voire collectivisé à un groupe, dans la mesure du possible. Amélie, qui tente d'inciter des personnes UDII à collaborer à un journal leur étant destiné, se perçoit comme une « semeuse de graines ». Pour faire image, le taux de germination est toujours indéterminé. « Semer des graines », c'est pour elle une façon d'insuffler l'idée d'écrire un texte, de dessiner pour le journal. À travers la création, Amélie voit la possibilité de créer du lien social. Les personnes qu'elle rejoint sont souvent marginalisées et doivent être encouragées, soutenues activement, lorsqu'elles tentent de contribuer : « Ce n'est pas évident pour tout le monde de prendre une heure ou deux. On les fait dessiner, pis on les fait écrire, pis d'habitude, ça fait sortir beaucoup d'émotions. » Par la suite, la publication des contributions dans ledit journal permet de maintenir le lien valorisant les talents des personnes UDII. Pour certaines personnes, c'est une première victoire, une marque laissée dans un univers où ils se sentent invisibilisés. Violaine rappelle que ces petites victoires qui



s'opèrent sont de longue haleine et qu'elles ne sont pas magiques, elles s'inscrivent dans un long processus. « Il a payé son loyer une fois par mois. Il ne le payait pas avant. C'est ça, sa grosse amélioration. [...] Ça faisait dix ans qu'il n'avait pas fait ça. » Dans une société qui va à toute allure, les pratiques « par et pour » incarnent parfois un changement réel de paradigme d'intervention : de telles pratiques sont à l'intervention ce que la décroissance est à l'économie de marché.

## 4.3.5 Pratique « par et pour » #5 : Utiliser sa créativité

Figure 4.3.5



« Utiliser sa créativité » apparaît comme une pratique centrale du « par et pour ». Pour reprendre les termes de Yan, le travailleur « par et pour » doit intervenir à « l'extérieur de la boîte ». La « boîte », c'est pour lui la façon traditionnelle de faire de l'intervention, les normes du travail social et des institutions qui l'encadrent. Selon Yan, le travailleur « par et pour » doit sans cesse repenser ses méthodes, ses stratégies d'intervention, ses lieux de recrutement. Il est ardu pour les intervenantes du réseau actuel de la santé et des services sociaux de faire preuve de créativité ; bien souvent, le réseau est si rigide que ses travailleuses n'ont simplement pas la latitude nécessaire pour explorer de nouvelles façons d'envisager la relation d'aide. Au demeurant, la pratique « par et pour » ici décortiquée est intimement liée à la pratique « faire preuve de flexibilité ». Car comment faire preuve de créativité sans contourner quelques règles ? Sans avoir du temps pour le faire ? Cette pratique « par et pour » est, en quelque sorte, un pied de nez fait à une vision très normée et standardisée du travail social en contexte institutionnel. Car depuis l'arrivée de la méthode d'optimisation LEAN dans l'organisation des services sociaux, ce n'est pas seulement

l'organisation du travail qui s'est transformée et s'est rigidifiée, c'est l'intervention elle-même (Bruère, 2014 *in* Tardif, 2016 : 32).

#### 4.3.5.1 Manière de faire #1 : Utiliser l'art comme stratégie d'intervention

Pour exprimer sa créativité, la travailleuse « par et pour » peut utiliser l'art comme stratégie d'intervention, sans qu'il s'agisse nécessairement d'art-thérapie. Dans le centre de femmes où elle travaille, Pauline utilise l'art comme stratégie d'intervention collective, pour créer des liens entre les femmes qui participent aux activités. Pour elle, l'art « ça travaille notre confiance en nous, notre capacité de partager ce qu'on a vécu. » Qui plus est, Pauline considère que c'est aussi « un moyen de sortir de notre zone comme travailleuse » car il ne s'agit pas d'une discipline où elle a de l'expertise. C'est une façon de mettre en œuvre des rapports égalitaires.

L'art peut devenir un outil d'intervention à part entière et permet d'aborder des sujets délicats que l'on n'aborderait pas de front, selon Rebecca. Cette dernière a animé des ateliers d'art et de discussion en milieu carcéral : impossible dans ce contexte d'aborder de front des sujets intimes comme le VIH et le VHC, le travail du sexe et la consommation de drogues. Il faut trouver de nouvelles stratégies. Pour Rebecca, l'art constitue l'une de ces nouvelles stratégies :

On a fait des courtepointes, chaque semaine, c'était une thématique de discussion différente. [...] J'ai posé « c'est quoi la prévention ? ». Finalement, à la 4e ou 5e semaine, on a commencé à parler de choses plus globales comme : « Comment vis-tu avec le VHC ? » « As-tu du soutien de quelqu'un avec le VHC ? » « Comment ça peut changer tes relations ? ».

Selon elle, il aurait été impossible d'aborder ces thèmes directement avec les personnes détenues et d'annoncer la tenue d'un atelier de discussion sur le VHC. Il fallait trouver des voies de « contournement ». L'art permet d'imaginer des voies de contournement.

Pour sa part, Amélie utilise l'art sur une base régulière, voire quotidienne. Le magazine de rue pour lequel elle travaille tente d'établir des liens avec des personnes UDII à travers l'art (dessin, bande dessinées, poèmes, fiction, etc.). Amélie les incite à contribuer à la publication du magazine en stimulant et en supervisant des activités de création. L'important, pour Amélie, c'est d'abord que l'art se déplace là où elles personnes UDII se trouvent, faisant écho à la pratique « faire preuve de flexibilité ». Amélie explique : « On va dans les places pis on leur fait dessiner, pis on les fait écrire, pis d'habitude, ça fait sortir beaucoup d'émotions. » Qui feuillette le magazine constate à quel point l'art donne accès aux réalités intimes des personnes UDII. Si les personnes fournissent une œuvre suffisamment aboutie pour être publiée, elles sont rémunérées conséquemment. Pour Amélie, c'est une manière de reconnaître leur talent, leur expertise. Lorsqu'elle ne travaille plus pour le magazine de rue, Amélie fait de l'art-thérapie dans une autre organisation qu'elle a elle-même fréquentée dans son passé. Elle accompagne des jeunes qui développent des performances artistiques, comme elle a été accompagnée auparavant.

En ce qui concerne Yan, son objectif est plutôt de favoriser le contact entre les jeunes et l'Art en général. L'organisme pour lequel il travaille propose des « activités alternatives à la consommation » qui comptent parfois des sorties au musée :

Je m'étais dit, pourquoi pas aller au musée avec des jeunes ? Pendant ce temps-là, ils ne consomment pas, ils ne sont pas sur la rue, ils font autre chose que leur

mode de vie de quêter pis de *squeedger*<sup>45</sup>, c'est juste sortir un jeune de son milieu un peu pis leur faire vivre une expérience positive.

#### 4.3.5.2 Manière de faire #2 : Utiliser le jeu ou l'humour comme stratégie d'intervention

Outre l'art, une pléthore d'autres manières existent pour faire preuve de créativité ; le jeu en est une. Dans le « par et pour », on cherche de nouveaux prétextes pour intervenir, pour créer du lien social avec les personnes plus marginalisées. Violaine explique que le jeu permet de sortir du caractère formel de l'intervention. Pour elle, ça peut être aussi simple que de proposer une partie de billard à quelqu'un. Une partie de billard créer un cadre d'intervention informel où il est possible de tisser des liens en partageant le quotidien, en permettant les discussions anecdotiques qui participent à construire un lien de confiance significatif. Yan rappelle : « Pas besoin d'être toujours en mode "intervention" : on peut juste jaser et philosopher ».

Pour Rebecca et Yan, le jeu est une excellente stratégie pour passer de l'information, pour faire de la prévention et de l'éducation populaire. Quand elle est en milieu carcéral, Rebecca propose aux femmes des activités de bingo. Pendant que les femmes jouent, elles posent des questions générales sur le VHC. Rebecca explique que le jeu sert de prétexte au rassemblement et permet de vérifier que les femmes en détention possèdent les connaissances de base sur le virus et sur la façon de s'en protéger. De son côté, Yan organise des jeux ludiques pour aborder des sujets plus sensibles liés à la sexualité. Pour lui, son équipe « *pimpe*<sup>46</sup> les ITSS » pour les rendre plus intéressantes, plus pertinentes :

Nous, on est très alternatifs [...], c'est des petits jeux, c'est des petites affaires

<sup>45</sup> Afin de ramasser de l'argent, des personnes en situation de pauvreté offrent de nettoyer les pare-brises des voitures contre rémunération à l'aide d'un balai que l'on nomme « *squeedgee* » en anglais.

<sup>46</sup> Dans le sens d'améliorer, en anglais.

ludiques et agréables mais, au travers de ça, on les *snap* avec de la prévention. C'est une manière un peu détournée de... on fait de la prévention qui est un peu plus plate [...], traditionnelle, sauf qu'on rend ça plus amusant.

Parce qu'il s'identifie lui-même comme un jeune de la rue, Yan peut utiliser un vocabulaire plus cru et plus drôle dans l'animation des jeux qu'il organise. Les tabous sont beaucoup plus rares et les limites, plus floues. Ce parler franc, ce recours à l'humour pour dédramatiser ou désamorcer des situations tendues caractérise selon lui l'approche d'intervention « par et pour » et la distingue des autres approches d'intervention qu'il qualifie de « straight ». Parlant d'une de ses collègues, il illustre :

[Ma collègue] elle est très « tac au tac ». C'est une paire-aidante qui a beaucoup d'humour, un humour un peu noir, à la limite. Elle essayait de donner des condoms pis là il y a un gars : « Ah, moi j'aime pas ça... ». Elle a déballé un condom, elle se l'est crissé sur la tête et elle a dit : « R'garde, ma tête a rentre, bien ton pénis, y rentre ! » Facque le gars finalement, il a pris des condoms. [...] Il n'y a pas un intervenant traditionnel, en travail social, une travailleuse sociale de CLSC qui va faire ça.

Ainsi, la travailleuse « par et pour » a la latitude nécessaire pour faire des farces qui, normalement, ne passeraient pas le test des barrières éthiques des travailleuses sociales. L'humour a cette capacité de rassembler les gens et de banaliser certaines tensions qui rendent impossible l'intervention dans certains contextes.

#### 4.3.5.3 Manière de faire #3 : Tisser des relations stratégiques

Une manière de faire preuve de créativité, dans l'univers « par et pour », c'est de tisser des relations stratégiques avec des acteurs ou des actrices influentes du milieu. Il s'agit notamment d'un principe clé du travail de rue pour avoir accès aux espaces d'intervention importants. Cela nécessite parfois une connivence avec un ou des individus exerçant des

rôles de pouvoir sur une communauté (*dealer*, proxénète, etc.), tel que le souligne Rebecca. Surtout, cela implique de construire des relations à long terme avec des personnes qui peuvent vous faire entrer dans des cercles relativement fermés, notamment en raison de la pratique d'activités criminalisées ou réprimées par la société.

Dans le langage « par et pour » ou propre au travail de rue, on parle de personnes « poteaux » pour désigner des personnes clés qui aident la travailleuse à réaliser son rôle d'intervention, notamment en relayant de l'information et en servant de médiatrice ou de médiateur. Une relation de confiance avec un « poteau » est extrêmement précieuse pour la travailleuse car cela garantit, en quelque sorte, que son intervention pourra toucher les destinataires visés, généralement difficiles à rejoindre. Rebecca témoigne :

On développe des relations avec le monde qui peuvent nous aider à entrer dans certains espaces, à avoir une connexion qui va nous permettre d'avoir d'autres connexions. Bref, je crée une relation avec la personne qui a le pouvoir, et, après ça, elle me place.

Dans les principes du « par et pour » et du travail de rue, il y a l'idée que la personne « poteau » ne peut assumer ce rôle exigeant à son insu ou suite à une forme de coercition. De manière surprenante, Rebecca explique que de nombreuses personnes souhaitent devenir des « poteaux » : « Il y a beaucoup de monde dans le milieu qui veulent aider ou qui sont investis dans la santé de leurs amies ou de d'autres travailleuses du sexe ». De façon générale, la travailleuse cherchera à avoir au moins une personne « poteau » par secteur d'intervention.

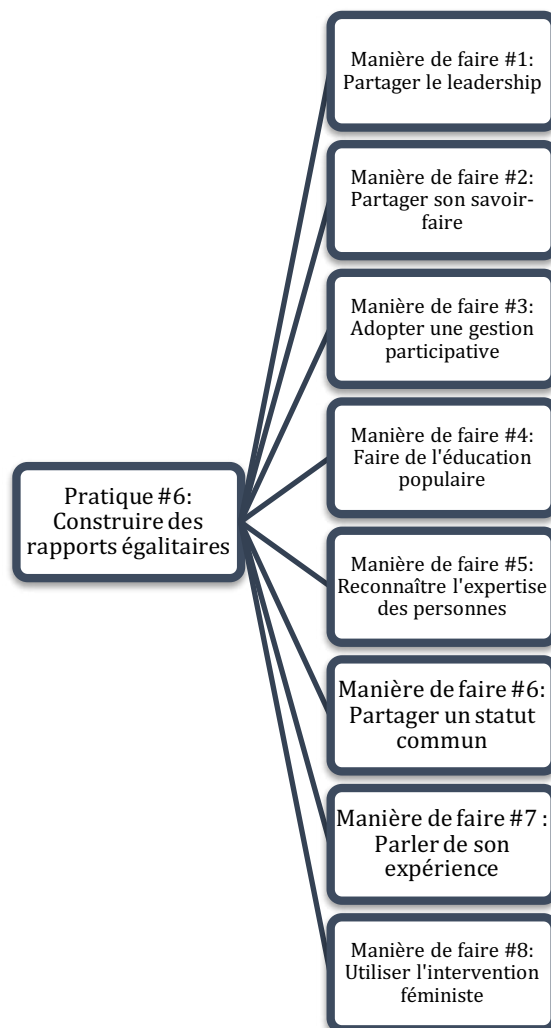
À travers les récits des travailleuses « par et pour », on remarque que l'accès privilégié aux populations marginalisées est un aspect clé de leur type d'intervention qui les différencie des intervenantes « conventionnelles ». Mais pour avoir cet accès, on doit tisser des relations

stratégiques, faire preuve de créativité. Le statut partagé avec les destinataires de l'intervention devient un atout indéniable pour l'entrée dans certains milieux fermés où jamais une travailleuse sociale ne serait admise. La travailleuse « par et pour » ne représente pas une menace de délation, de répression ou de coercition, contrairement à ses collègues des milieux institutionnels qui doivent répondre à un code d'éthique plus ou moins strict.



#### 4.3.6 Pratique « par et pour » # 6 : Construire des rapports égaux

Figure 4.3.6



La construction de rapports égaux est une pierre angulaire de l'intervention « par et pour ». S'appuyant sur la prémisse que l'intervention, en instituant une personne

intervenante et destinataire, est par nature inégalitaire et asymétrique, le « par et pour » propose de nouvelles façons de combler le « différentiel de pouvoir » (Veldhuis, 2001 *in* Gonin et Jouthe, 2013) en brouillant certains repères normatifs de l'intervention « conventionnelle ». Pour qu'un tel partage du pouvoir s'opère, des environnements favorables doivent être savamment organisés et animés, des mesures concrètes doivent être mises en place. En effet, il ne s'agit pas de *vouloir* des rapports égalitaires pour que ces derniers s'installent : il faut mettre en œuvre un certain nombre de « manières de faire » concrètes explicitées ultérieurement. La construction de rapports égalitaires implique, entre autres, que la personne en position d'autorité reconnaisse d'emblée l'inégalité du rapport institué avec la personne destinataire de l'intervention et mette en place des moyens pour que cette dernière puisse exercer à son tour du pouvoir dans la relation. La reconnaissance de l'asymétrie de la relation entre l'intervenante et la destinataire est un élément clé de l'intervention féministe. Or, Dagenais (2015 : 40), qui a analysé l'intervention féministe à la lumière des écrits de Zúñiga (1997), soutient que des rapports égalitaires ne peuvent réellement s'instituer et que les intervenantes se retrouvent « en tension entre leur désir d'égalité et le contrôle social qu'elles doivent parfois assurer et ce, en raison de l'autorité ainsi que du pouvoir que leur rôle et leur statut de professionnelle leur confèrent ». Le « par et pour » propose de se sortir de cette impasse en cherchant davantage une *équivalence* de pouvoir qu'une *égalité* de pouvoir. Ainsi, on tentera de faire en sorte que chaque partie détienne sa zone de compétences. La notion même de rapport de pouvoir empêche de penser le rapport égalitaire comme un état : il décrit des forces en tension, en mouvement. La construction de rapports égalitaires doit donc être envisagée comme un constant *work in progress*.

Si toutes les personnes interrogées ont mentionné qu'elles travaillaient à la construction de rapports égalitaires, peu d'entre elles pouvaient répondre rapidement à la question du « comment ». Et c'est précisément ce « comment » qui garantit que ce principe fondateur

s'incarne, prend vie. Pour employer le vocabulaire comptable cher aux institutions d'aujourd'hui, c'est également ce qui rend la construction de rapports égalitaires « mesurable ».

#### 4.3.6.1 Manière de faire #1 : Partager le leadership

Dans l'organisme où elle travaille, Pauline et son équipe ont réfléchi à la façon de construire des rapports égalitaires avec les femmes qui fréquentent le centre. Mais construire des rapports égalitaires ne veut pas dire nier la présence organique du leadership, lequel implique sémantiquement et pratiquement une certaine position de domination sur le groupe. L'idée est que ce leadership soit assumé tour à tour par les femmes qui participent aux activités et ne soit pas l'apanage des travailleuses. Selon Pauline, pour permettre aux femmes participantes d'assumer un certain leadership, l'espace doit être laissé vacant par les travailleuses.

Mais ce « leadership partagé » passe-t-il l'épreuve du réel ? Pauline explique qu'au début du processus, les femmes participantes ont été très ébranlées par le fait que les travailleuses ne faisaient pas preuve de leadership : l'absence de prise de contrôle créait une « zone d'inconfort ». « C'était long, c'était lent », dit Pauline pour parler du processus d'idéation du projet collectif. Pour elle, l'absence de leadership de la part des travailleuses permet justement à des femmes participantes de s'en saisir. Mais cette démarche peut être longue, voire pénible : « Moi je pense qu'il y a des femmes qui ont trouvé ça trop exigeant », nuance-t-elle.

Quand on est dans un rapport de pouvoir et qu'on est un leader et qu'on *lead*, on décide pour les autres. « Ok, là, on va faire ça ». On va gagner du temps, on va prendre telle décision : « Tout le monde est d'accord ? Ok, tout le monde est d'accord ». Comme on nous donne ce pouvoir-là [*à nous, les travailleuses*], c'est

très facile de faire avancer les choses. Quand tu n'as plus ce chapeau-là, ce que tu amènes ça peut être défendu ou rejeté.

Le partage du leadership implique que toutes les parties aient voix au chapitre, que quelqu'un peut exercer une plus grande influence sur le groupe de manière sporadique. Mais qui s'assure du bon fonctionnement de ce partage sinon une « leader » ? S'il s'agit de la travailleuse, ceci pose problème : cela institue de nouveau le contrôle propre au rôle de domination du groupe.

On a un leadership parfois naturel par le fait qu'on est travailleuse [...] Une femme me dit : « Oui mais Pauline, on dirait que c'est toi qui décide, que finalement c'est toi qui a le dernier mot » [...] On n'est pas parfaites dans le « par et pour » [...] Est-ce que j'ai ce biais [...] de mon chapeau d'intervenante qui fait qu'à un moment donné je tranche et je peux avoir le dernier mot sur la prise de décision collective ? [...] C'est un enjeu, qui fait que tu es moins dans le « par et pour ».

En revanche, partager le leadership permet aux travailleuses de se délester d'une certaine pression. En somme, qui dit « leadership partagé » dit « responsabilité partagée ».

Pour Violaine, l'absence de leadership des travailleuses est impensable et mène au cul-de-sac organisationnel. Selon elle, pour que les destinataires puissent exercer du leadership, elles doivent être encadrées par les travailleuses. Il faut dire que la population que Violaine accompagne est plus ardue à mobiliser parce qu'aux prises avec des problèmes de consommation parfois difficiles à gérer. « Je regarde le projet [...] il a fallu qu'on les encadre, qu'on leur donne une base pour qu'ils puissent faire quelque chose tous seuls. Après peut-être, ils deviennent bons mais pour partir, ils ont besoin de quelque chose », résume-t-elle. Si, jusqu'ici, les pratiques « par et pour » explicitées faisaient l'objet d'un consensus au sein du groupe de répondantes et répondants, la question du partage du leadership et du

pouvoir apparaît comme la première « zone contestée », pour reprendre le concept de Morrissette (2011).

#### 4.3.6.2 Manière de faire #2 : Partager son savoir-faire

Dans le « par et pour », les personnes qui interviennent ont elles-mêmes une compréhension intime des réalités vécues par les destinataires. Il s'agit là d'un atout indéniable qui facilite l'accès aux destinataires, d'où la connivence idéologique et pratique de l'intervention « par et pour » avec le travail de rue et la réduction des méfaits. Ces expériences partagées entre la personne travailleuse et destinataire de l'intervention favorisent la proximité et l'établissement de liens étroits fondés sur des récits communs. Forts de leurs expériences, les travailleuses « par et pour » sont en mesure de partager leur savoir-faire avec les personnes concernées, un savoir-faire qui est rarement colligé quelque part parce qu'émanant de la marge. À titre d'exemple, une personne non initiée pourrait sans doute répondre à cette question posée à Amélie : « Comment doit-on s'injecter pour ne pas que ça paraisse ? ».

Pour Amélie, partager son savoir-faire, c'est une des manières de faire du « par et pour » qui la différencie des intervenantes « conventionnelles » ou du réseau de la santé et des services sociaux. Amélie explique : « Si quelqu'un veut des informations par rapport à ça [*s'injecter de manière sécuritaire*], quelqu'un qui s'est déjà injecté, c'est l'idéal. Parce que t'es une infirmière, pis t'en es une bonne ! » Amélie a donc une connaissance très pointue de ce qu'une personne UDII doit utiliser comme matériel et des soins qu'elle peut elle-même se prodiguer. Sa connaissance des services est expérientielle : « Je connais tous les réseaux de Montréal, tous les trucs communautaires. Je les ai utilisés. Mes conseils [...] sont bons pour les gens. » Amélie compare l'offre de services des travailleuses « par et pour » aux intervenantes du réseau. Pour elle, « les gens qui ont les réponses les plus complètes, c'est

les gens du "par et pour" ». Éliane abonde dans le même sens. Le groupe de parole qu'elle anime est l'occasion de partager son savoir-faire sur la prise de médicaments et sur la façon d'interagir avec son médecin traitant.

Vous n'arrêtez jamais une médication d'un coup ! Je leur explique que la médication ne règle pas tout. Ça peut atténuer les voix mais ça ne les enlève pas complètement. Si vous avez des effets secondaires, parlez au médecin ou au pharmacien qui est le spécialiste de la médication.

Cette expertise particulière, elle la partage également dans une formation dispensée par une association de défense de droits en santé mentale. D'autres instances existent – tables de concertation, etc. – où les travailleuses « par et pour » peuvent faire profiter le réseau de la santé et des services sociaux de leur expertise. Pour Amélie, cela donne un sens à son travail : « Si l'intervenant [*conventionnel*] [...] change son intervention, il y va d'une manière plus personnelle, je pense que mon travail, il est fait. Et quand on apporte notre expertise à des outils, je trouve ça merveilleux parce que c'est des messages qui se véhiculent après. »

#### 4.3.6.3 Manière de faire #3 : Adopter une gestion participative

À l'instar de l'*empowerment*, la « gestion participative » est un concept parfois fourre-tout, capable de décrire le pire et le meilleur, du milieu communautaire à l'entreprise privée. Bien qu'en théorie son objectif soit de concourir à l'*empowerment* des personnes qui prennent part à une organisation, elle est fréquemment instrumentalisée, dans des stratégies organisationnelles, pour garantir l'acceptabilité sociale de mesures souhaitées par les membres dirigeants. Conséquemment, une certaine méfiance est parfois suscitée par l'emploi de ce vocable. Comment donc garantir qu'une gestion soit réellement « participative » ?

La gestion participative, selon certaines personnes interrogées, est une des manières incontournables de construire des rapports égalitaires. Elle consiste essentiellement à privilégier un processus décisionnel transversal, par opposition au mode de décision vertical et hiérarchique, privilégié par exemple dans le réseau de la santé et des services sociaux. Elle implique de consulter systématiquement toutes les personnes concernées dans les phases de planification, développement et gestion. De surcroît, la personne destinataire participe, à divers degrés, à l'élaboration et à l'évaluation des services la concernant. Dans le réseau de la santé et des services sociaux, le dernier artéfact de ce mode de gestion autrefois idéalisé est le comité d'usagers et d'usagers de chaque CIUSSS. Or, depuis longtemps, ces instances démocratiques ne permettent pas aux populations vulnérabilisées d'exercer leur pouvoir citoyen (Valente, 2015 : 109).

Pour Pauline, la gestion participative nécessite d'abord la présence de tous les membres impliqués dans une démarche collective, par exemple l'un de leurs projets artistiques. Dans cet esprit, les délibérations et les prises de décisions doivent absolument se passer en groupe. On doit donc éviter les dynamiques bilatérales de discussion et de négociation. Lorsqu'une personne participante tentait d'introduire une telle dynamique en binôme, Pauline suggérait : « Parles-en tout à l'heure, quand on sera toutes ensemble. » C'est également en groupe que les problèmes sont résolus pour Pauline : « C'était pas moi qui allait gérer le problème parce qu'un tel avait de la frustration [...] Tout le monde se répondait, pour essayer de trouver. » De plus, Pauline insiste sur la nécessaire instauration d'un espace d'échange et de discussion plus ou moins formel.

Dans l'organisme de Guy, la gestion participative est le mot d'ordre. Pour certaines personnes qui visitent l'organisme, par exemple les personnes vivant avec un trouble de santé mentale sous tutelle, c'est l'occasion d'être consultées et écoutées, d'être reconnues.

Le processus revêt une grande importance pour des personnes qui n'ont pas souvent « le choix » et souffrent qu'on les prive d'exercer leur libre-arbitre. Guy explique que la programmation est construite avec tous les membres de l'organisme présents.

Des réunions de planification avec une grille de programmation pis on est 25 dans la salle ?! [...] Je me disais : « on va en avoir pour la semaine, c'est un marathon ! » Mais non, avec les outils, avec toutes sortes de grilles, on fait le choix, on fait le vote, l'activité qui a le plus de votes, c'est la première qu'on place dans l'horaire.

Ainsi, la gestion participative se déroule bien si des outils sont mis à la disposition des gestionnaires et si les processus de consultation sont planifiés et animés adéquatement. Selon Guy, il importe également que la gestion participative fasse l'objet d'une évaluation sporadique des membres. Pour évaluer le mode de gestion, Guy fait appel à des étudiants et étudiantes universitaires qui connaissent bien la mission de l'organisme pour y avoir été impliqués dans le cadre de leurs études. Les personnes employées sont alors invitées à quitter pour laisser le processus suivre son cours en toute transparence et impartialité. Ce travail d'aller-retour est essentiel selon lui pour garantir qu'on ne « plaque » pas un concept sans instaurer un chien de garde, une veille idéologique.

En effet, il peut y avoir une grande différence entre ce que l'on souhaite (par exemple, des rapports égalitaires) et ce qui s'actualise concrètement sur le terrain (par exemple, des rapports de domination). Pauline donne pour exemple le groupe d'alphabétisation dans lequel elle travaillait autrefois : bien que les mots d'ordre aient été l'éducation populaire et les rapports égalitaires, les rapports de pouvoir étaient souvent teintés de domination et d'infantilisation. Dans ce milieu de travail, il n'y avait pas assez de moyens pour déconstruire les rapports de pouvoir, pour les remettre véritablement en question.



En outre, la gestion participative présente aussi ses écueils. Pauline explique que le groupe peut facilement se transformer en tribunal populaire et qu'il n'est pas toujours facile de recevoir la critique devant d'autres personnes. De plus, pour certaines femmes participant aux activités de son centre, les échanges sont trop longs et les retours systématiques sur les activités collectives, pénibles.

Au sein des personnes interrogées, il n'y a pas consensus. La « zone contestée » au sein des pratiques « par et pour » se définit davantage. En effet, pour Violaine, la gestion participative « pure et dure », telle que décrite par Pauline et Guy, est synonyme d'inefficacité et ne doit pas aller de pair avec le « par et pour ». Elle s'exprime ouvertement ainsi :

Moi je suis un peu contre ça. [...] Par exemple, dans un groupe X [...] je trouvais qu'ils demandaient l'avis de tout le monde, je trouvais ça trop. [...] Ça finit plus! Pas de décision qui se prenne, c'est long. [...] Mais j'étais là : « C'est de la job de directrice ça, pourquoi elle nous parle de ça ? ». Tu es la petite nouvelle et tu as autant le droit de donner ton avis que l'autre qui est, admettons coordonnatrice ? Je ne suis pas d'accord avec ça. Premièrement, je trouve que c'est tellement pas efficace. T'as besoin d'avoir quelqu'un qui décide, ou deux, ou trois [...] Il y en a qui vont être pas contents.

Pour Violaine, le processus décisionnel doit plutôt s'articuler en fonction des compétences des personnes. Dans cet esprit, une personne qui n'a pas de connaissance dans un dossier en particulier ne doit pas être consultée sur ce dernier. Elle considère que dans la gestion participative « tout le monde a le droit de parole, peu importe qu'il soit informé ou non : “moi, mon avis...” ». Il faut tout réexpliquer le dossier [...] Je ne pense pas que ça [le “par et pour”] veut dire que tout le monde est égal tout le temps, qu'ils doivent être consultés sur tout, si tu veux faire quelque chose qui avance ». Dans l'organisme où travaille Violaine, on implique les membres mais dans un cadre défini, dans certaines activités.

On a vraiment le principe que faut que tu y ailles selon tes capacités, pis ton expérience, si tu parles d'un projet ou d'une *job*. Qu'est-ce que tu sais du sujet ?

Tu peux bien donner ton opinion si on fait quelque chose comme un *focus group* [...] Mais si on fait un projet pour savoir la direction du groupe, ça prend quelqu'un qui décide. On ne peut pas être les 40 qui décident, on ira nulle part [...] Je trouve ça un peu pénible comme approche ».

À la lumière de ces contributions, on constate que la gestion participative peut être envisagée à la fois comme un atout et un obstacle, dans le « par et pour ». La gestion participative est intimement liée à la question du mode hiérarchique : avons-nous besoin de leaders ? Est-il possible de penser des rapports égalitaires dans un contexte hiérarchique ?

#### 4.3.6.4 Manière de faire #4 : Faire de l'éducation populaire

Au fil des entrevues réalisées, l'éducation populaire (Freire, 1970) est un thème évoqué de façon récurrente pour décrire le « par et pour ». Il s'agit pour les personnes répondantes d'une manière claire de favoriser des rapports égalitaires dans un objectif de conscientisation et d'émancipation. Selon le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF), l'éducation populaire autonome comporte six caractéristiques : « 1) un processus collectif et démocratique ; 2) se déroule hors des lieux formels ; 3) une perspective de transformation sociale ; 4) on n'enseigne pas, on anime ; 5) les priorités doivent être indépendantes de l'État ; 6) comporte un passage de l'individuel au collectif.

Yan explique que son rôle de travailleur de rue est combiné à l'animation de formations plus larges sur les ITSS et le virus de l'Hépatite C (VHC). Pour lui, l'éducation populaire est une bonne stratégie pour faire de la prévention auprès du public, avec un minimum d'encadrement. Dans le cadre d'un groupe de discussion où il était question de rapports à la sexualité, Yan dit avoir posé une question aux personnes présentes, pour ensuite les laisser échanger entre elles, en intervenant seulement lorsqu'absolument nécessaire : « Quand les

gens se manquent de respect et que c'est des propos sexistes ou racistes, ben là on casse. » L'objectif de l'éducation populaire que poursuit Éliane dans ses formations, pour sa part, est avant tout de développer un point de vue critique sur la prise de médication. Avant de devenir formatrice, elle avait elle-même suivi la formation. « On explique aux personnes, on leur dit qu'on n'est pas des experts ». Quant à Guy, il anime des cafés-rencontres où des documentaires sont présentés puis soumis à la discussion en groupe, dans un contexte de plaisir et de détente : « Je fais attention parce que c'est le soir, je ne veux pas que les gens fassent de l'insomnie », note Guy. Si l'organisme pour lequel il travaille dénonce les abus du système hospitalier à l'endroit des bénéficiaires, la conscientisation implique aussi de montrer l'envers de la médaille :

La semaine d'avant [*le documentaire portait*] sur la violence que vit le personnel hospitalier. Des infirmières disent « la police est arrivée avec un grand gars. Ils nous l'ont sacré là, ils sont partis » [...] C'est pourquoi il y a une vitre pare-balles chez les infirmières ! [...] Elles veulent juste rester en vie, en quelque part, rester en santé.

Pour Pauline, une condition de l'éducation populaire est de partager avec les autres membres un statut d'apprenant ou de participant pour déconstruire le rapport hiérarchique. Dans le cadre de leur projet collectif d'art, Pauline explique comment les travailleuses ont abandonné leur statut « d'intervenantes » pour devenir « participantes ».

On a du plaisir, parce qu'on crée d'autres liens avec les femmes, on crée d'autres rapports de pouvoir et on leur permet de vivre dans un autre rapport de pouvoir avec nous et avec elles et entre elles. [...] J'ai juste un chapeau d'intervenante s'il y a des situations qui sont plus problématiques, de coordination et de gestion, j'ai eu le sentiment [...] de comprendre enfin ce que c'était, les rapports égalitaires qu'on préconise en éducation populaire, qu'on dit qu'il faut réduire les rapports de pouvoir.

#### 4.3.6.5 Manière de faire #5 : Reconnaître l'expertise des personnes

La construction de rapports égalitaires implique de reconnaître l'expertise, c'est-à-dire les savoirs des destinataires de l'intervention. Pour reprendre le concept foucauldien de pouvoir/savoir : en reconnaissant les savoirs des destinataires, c'est essentiellement leur pouvoir que l'on reconnaît. Cette expertise des destinataires est souvent partagée par les travailleuses car elle est fondée sur une expérience commune, des réalités semblables. Mais dans le « par et pour » est « experte » la personne qui vit l'expérience *actuellement*. Conséquemment, être dans la position de celle qui intervient ne veut pas dire être une experte par rapport à l'autre, selon Yan. « On se met égal à eux [...] C'est pas parce que moi je suis là [*comme intervenant*] que je suis un expert. Vous êtes les experts de votre propre vie. » Guy s'exprime ainsi à l'endroit des membres de son groupe qui vivent au quotidien avec un problème de santé mentale : « Vous êtes les experts et les expertes de votre cas ». Il explique que les membres de l'organisme « savent bien avant le médecin, bien avant le pharmacien, avant nous qui les accompagnons, les effets secondaires de la médication. Quand est-ce que ça leur rentre dedans [...] Ils savent ce que ça leur fait. » Reconnaître l'expertise, c'est également reconnaître qu'il y a une valeur intrinsèque au savoir expérientiel, que le fait d'avoir vécu ou de vivre une situation nous fournit des connaissances supplémentaires sur une ou des réalités. Le « par et pour » plaiderait-il pour une certaine professionnalisation du rôle de destinataire ?

Cette expertise des destinataires de l'intervention est précieuse pour le réseau de la santé et des services sociaux. Pourtant, selon Violaine, cette expertise n'est pas reconnue à sa juste valeur. Elle est d'avis que la présence des destinataires de l'intervention est fréquemment instrumentalisée par les réseaux traditionnels.

On dirait qu'elle est reconnue [*l'expertise*] quand ça fait l'affaire pis pas reconnue quand ça ne fait pas l'affaire [...] Branchez-vous! [...] Il y a des fois, on est invités [...] Il va y avoir des médecins, des infirmières [...] On arrive là et ils disent « ok, on veut avoir ton point de vue ». Mais il n'est jamais pris en ligne de compte ! [...] Sur leur liste, c'est marqué « on a été évalué auprès de la population, on a été parler à des pairs » [...] ça paraît bien [...] Oui, on veut être invités, on veut participer, mais on veut être invités de manière significative.

Selon Violaine, une manière de reconnaître cette expertise, c'est entre autres de la rémunérer en conséquence. La rémunération des destinataires de l'intervention ne fait généralement pas l'unanimité dans les milieux communautaires, universitaires et institutionnels ; alors que certains arguent qu'il s'agit d'une question de dignité, d'autres craignent que cela ne fausse le consentement. Comme le rappelle Violaine :

Si tu payes l'autre, paye-moi aussi. [...] Notre temps, au début, il était tout le temps gratis pis bénévole. [...] J'ai fait des présentations, je résumais une conférence où j'étais allée, il y avait un médecin qui était allé, on était allés ensemble, sur le VIH. [...] Je parlais pis il parlait [...] je le disais dans mes mots et lui, il le disait dans ses mots de médecin. Il était payé 700\$ pis moi, zéro. On essaie de changer ça un peu parce que ça n'a pas de bon sens !

La rémunération de l'expertise des destinataires de l'intervention est un enjeu qu'Amélie connaît très bien. Elle a souvent l'impression que le réseau exploite les destinataires de l'intervention et les travailleuses « par et pour » :

On a besoin de nous pour avoir des nouvelles approches parce que l'on sait que les approches traditionnelles ne marchent pas, qu'il faut avoir des manières plus créatives de rejoindre les gens, de les aider, pour trouver des nouveaux outils, des nouveaux moyens. On nous demande souvent ça. Mais en même temps, si tu demandes du travail, reconnais-le et paye-le.

Il y a quelques années, Amélie a été l'instigatrice d'un magazine de rue où les personnes usagères de drogues étaient rémunérées. Elle affirme avoir dû se battre pendant cinq ans

auprès de l'organisme qui chapeautait le projet. « Ils disaient : “oui, mais on va leur donner de l'argent et ils vont prendre de la drogue”. Moi, quand je te donne ta paye, je te demande-tu qu'est-ce que tu fais avec ? » s'exclame Amélie. Éventuellement, son patron a acquiescé à sa demande en se disant « elle va se planter pis on va avoir la paix ». Mais son initiative est devenue un succès et a conduit au magazine pour lequel elle travaille maintenant.

On prenait juste notre expertise quand on a arrêté de consommer pis qu'on vous raconte notre vie en tant que « bonne personne qui a arrêté de consommer ». Mais en tant que personne qui a actuellement des compétences, à toutes les étapes de la consommation, au milieu et après, pis tout, on peut participer nous aussi à l'amélioration des conditions de vie des gens, pis donner des *hints*<sup>47</sup>.

Pour Amélie, l'expertise ne surgit pas soudainement, lorsque la toxicomanie est « maîtrisée » : les personnes UDII sont également bien placées pour donner des conseils sur la gestion de la consommation et sur la réduction des méfaits.

#### 4.3.6.6 Manière de faire #6 : Partager un statut commun

Pour faire du « par et pour », on doit nécessairement partager un statut commun : c'est la portion « par » du « par et pour ». Le principe veut qu'une travailleuse du sexe est plus à même de comprendre une autre travailleuse du sexe et de l'accompagner dans les défis de sa réalité. Pour Yan, ce statut partagé est un atout pour rejoindre les jeunes de la rue :

Ils veulent bien plus me parler à moi qu'à un intervenant. Parce qu'on est comme eux. Ce n'est pas comme « on fait comme si on était comme eux », non, non. On vient du milieu, on était tous dans la rue. On est aussi *fuckés*<sup>48</sup> qu'eux autres. Ils voient ma face et ils sont comme, ah, il est *cool*, il est *chill*<sup>49</sup>.

---

<sup>47</sup> Indice, en anglais.

<sup>48</sup> Dérangés, en anglais.

<sup>49</sup> Calme, en anglais.

Alors que les travailleuses sociales sont généralement mal perçues par la population qu'il accompagne, Yan explique en ces mots les avantages comparatifs de partager un statut commun avec les jeunes issus des Centres jeunesse :

Il y a des jeunes qui sortent des Centres jeunesse, ils ne veulent pas d'intervenants [...] Les intervenants, ils voient ça comme des éducateurs : « Tu vas me faire chier, tu vas me faire rentrer en dedans ». Nous autres, les jeunes des Centres jeunesse nous aiment beaucoup, parce qu'on est *chill*, parce qu'on est l'fun pis qu'ils nous voient comme égaux. »

Éliane abonde dans le même sens que Yan :

Ils apprécient que ça soit une personne qui ait déjà vécu ça [...] Il y a une personne qui va dans d'autres groupes et elle a dit « j'aime mieux ici parce que toi tu as vécu [...], toi, au moins, tu nous comprends. On a l'impression que tu ne nous juges pas ». Parce que ça paraît dans le visage de l'intervenante [qu'elle nous juge].

Pour sa part, Guy explique qu'un statut partagé permet un accès particulier aux destinataires des services, lesquels feraient davantage preuve d'écoute envers quelqu'un ayant le même statut, une expérience semblable.

[Quand] des personnes disent « moi j'ai passé par là pis je vais te l'expliquer » [...] la personne va écouter d'une manière extraordinaire [...] La personne qui a le même vécu, ils vont se comprendre presque que sans les mots [...] il y a un effet d'émulation qui est là.

Le statut partagé donne également accès aux lieux physiques où se trouvent les personnes qu'on cherche à rejoindre. Rebecca donne pour exemple : « Si je dis que j'ai l'expérience, c'est comme : “Ok! On n'a pas besoin des questions de base ou de soupçons.” » Il s'agit d'un avantage certain pour qui cherche à pénétrer des cercles parfois fermés. Rebecca va

jusqu'à dire : « C'est comme une passe instantanée, spécifiquement dans Hochelaga, mais aussi dans le centre-ville. »

Pour les personnes interrogées, avoir un statut commun avec les destinataires des services est une exigence incontournable dans le « par et pour ». Dans le cas de l'organisme où travaille Guy, les personnes qui ne vivent pas ou n'ont pas vécu de problèmes de santé mentale sont interdits de fréquentation. Avec le temps, les membres de l'organisme ont choisi d'embaucher strictement des personnes qui partageaient une expérience de trouble de santé mentale. Pour les autres travailleuses, on exige généralement une connaissance intime du milieu d'intervention. Néanmoins, Amélie nuance : l'expérience exigée du milieu peut être « relative » ou à géométrie variable selon l'histoire de la personne. Pas nécessaire donc d'être actuellement UDII pour travailler mais il faut un passé de consommation, idéalement par injection. Dans l'organisme où travaille Violaine, ce n'est pas une exigence stricte : « T'es pas obligé de t'identifier clairement et de dire "je suis un ancien". Nous on sait, parce que c'est ça qu'on recherche à la majorité. »

Alors que pour certains, notamment Yan, le statut partagé doit être annoncé d'entrée de jeu, Guy est plus lent à s'ouvrir :

Ce n'est pas la première des choses qui est dite [que nous avons un statut partagé]. Faut que les gens croient qu'on est compétents parce qu'on est compétents, et non pas parce qu'on a un dossier médical, d'une part. D'autre part, faut pas non plus que ça leur revienne dans face comme « regarde je suis meilleur que toi, regarde où je suis ». Au contraire, il faut qu'ils se disent : « On peut passer par toutes sortes d'affaires et se rendre ailleurs ».

#### 4.3.6.7 Manière de faire #7 : Parler de son expérience



« Parler de son expérience » représente une manière de faire caractéristique du « par et pour » qui la distingue sans contredit des approches conventionnelles d'intervention. En effet, les principes éthiques du travail social commandent à l'intervenante de garder une distance avec la personne destinataire des services. Évoquer son expérience ou sa réalité personnelle n'est pas une stratégie encouragée dans la pratique du travail social actuel. Dans un contexte de professionnalisation grandissante de la discipline, un fossé se creuse entre l'intervenante promue au rang « d'experte » du social et la destinataire de l'intervention. Évoquer son expérience personnelle n'est non seulement pas approprié mais peut être perçu comme une faute professionnelle relativement grave. Ainsi, la recherche de rapports égalitaires dans l'intervention conventionnelle, si elle existe, demeure superficielle. Qui plus est, le vécu commun ou le statut partagé de l'intervenante avec la personne destinataire des services est souvent considéré comme un talon d'Achille. En travail social, l'idée reçue veut qu'il ne soit pas idéal d'intervenir sur des enjeux qui nous concernent ou dont nous avons fait l'expérience.

A contrario, le travail social féministe valorise l'expérience intime des femmes dans leur intervention auprès d'autres femmes tout en reconnaissant l'importance d'établir des frontières.

Dans le « par et pour », l'évocation de l'expérience est une stratégie d'intervention. La travailleuse « par et pour » peut partager ses connaissances intrinsèques du milieu, ses bons coups, ses mauvais coups. Guy donne pour exemple : « Quand on parle de la médication, ils le savent que j'en parle d'expérience. Je leur dis : “Ça, je sais que c'est addictif, j'en ai pris. Pis ce n'était peut-être pas selon le guide des meilleures pratiques, donc l'arrêt a été difficile !” »

Guy rappelle l'importance de « faire partie de la gang » pour mieux intervenir et tisser des liens durables. Néanmoins, il émet quelques mises en garde :

J'en parle à l'occasion [de mon vécu commun]. Faut pas que ça soit quelque chose pour dire « regarde, moi je suis meilleur que toi ». « T'as vu, moi je travaille à temps plein, pas toi. » [...]. Faut faire attention à ça [...], pas essayer de prendre ça pour ressortir du lot.

Auprès des jeunes de la rue, Yan essaie de partager son expérience tout en offrant une intervention la plus « neutre » possible. Mais il s'agit d'un apprentissage pour la travailleuse « par et pour » qui peut être tentée au début d'évoquer trop fréquemment son expérience :

Au début, tu vas plus partager ton vécu [...] Je me suis rendu compte, avec le temps, que, des fois, ça ne vaut pas la peine. Ça peut amener des questions auxquelles tu ne veux pas nécessairement répondre. [...] Tu ne veux pas nécessairement que les jeunes sachent toute, ce que tu fais la fin de semaine [...] Il faut trouver le moyen de juste s'appuyer sur son vécu sans le mettre sur la table totalement. Des fois, c'est super pertinent de dire « moi, j'ai fait du travail du sexe ». [...] Quand la personne, tu sens que dans sa situation émotive présente ça pourrait lui faire du bien.

Dans l'analyse de Yan, l'expérience partagée est donc un atout à sortir dans des cas très précis. Yan distingue ainsi le pair de l'intervenant « par et pour » : ce dernier est capable selon lui d'utiliser son expérience avec parcimonie, sans y faire continuellement référence. Quant à Rebecca, elle ne s'affiche pas à moins d'établir une relation très forte avec quelqu'une. Quand une telle relation est établie, elle affirme partager de l'information sur la « façon de gérer les clients, la crainte ou l'obsession d'avoir un corps en santé en tout temps et la possibilité d'être en danger tout le temps. Pis la stigmatisation ».

#### 4.3.6.8 Manière de faire #8 : Utiliser l'intervention féministe

L'intervention féministe est une manière de construire des rapports égaux entre les travailleuses et les destinataires de l'intervention (Corbeil et Marchand, 1983). Pauline raconte que c'est dans les groupes de femmes préconisant l'intervention féministe qu'elle a fait l'expérience de l'actualisation des rapports égaux.

Je suis arrivée dans les centres de femmes, on était beaucoup dans l'autonomisation. J'ai senti cette grande différence entre l'alphabétisation, où je trouve que c'est plus de l'infantilisation, et les centres de femmes où c'est « autonomie », le mot-clé. [...] On est là pour la femme, mais je ne vais pas anticiper tes problèmes et tes besoins avant même que tu me les dises. Je ne vais pas te prendre par la main avant même que tu me demandes de te prendre par la main, si tu as besoin. Dans ce projet, je me suis dit : « Ah, c'est ça, des rapports égaux ! »

Pour construire des rapports égaux, l'intervention féministe préconise d'échanger sur la base d'une identité commune (être femme, par exemple), loin de la professionnalisation du travail social et du statut d'experte autoproclamée de certaines intervenantes.

Dans les années 80, tu n'étais pas intervenante, t'étais pas travailleuse sociale, t'étais femme de ton quartier qui voulait créer un espace de vie pour les femmes pour dénoncer, pour revendiquer [...] les rapports étaient égaux. T'étais pas une experte [...] J'ai vraiment eu le sentiment pour la première fois, dans le milieu communautaire, de sentir ce rapport de pouvoir égalitaire.

À l'instar de Pauline, Rebecca utilise activement l'intervention féministe dans son travail de tous les jours auprès de celles qu'elle appelle « travailleuses du sexe ». Pour elle, cela veut dire collectiviser des enjeux et partager ouvertement un vécu commun. Ça commence avec un « t'es pas toute seule ». « C'est impossible de vivre comme femme et de ne pas être

touchée par la violence. Et il faut se répéter ça entre nous tout le temps parce que sinon [...] on oublie ça facilement. » Si Rebecca utilise l'intervention féministe pour établir des rapports égalitaires avec les femmes, elle est critique de certaines approches d'intervention en matière de violence conjugale. Pour la travailleuse de rue autrefois travailleuse du sexe, la violence conjugale est un phénomène complexe qu'il importe de jauger à travers le spectre de l'intersectionnalité : « Dans la rue, il faut être protégée pour une femme. Si ce n'est pas lui [*le conjoint violent*], ça va être une autre personne. La violence dans un couple qui vit dans la rue peut être pas grand-chose pour les femmes de la rue parce qu'elles se protègent contre d'autres violences. » Selon Rebecca, on applique trop souvent aux travailleuses du sexe une analyse féministe de la violence conjugale qui ne tient pas compte de l'intersectionnalité. La travailleuse de rue n'en peut plus d'entendre les intervenantes du réseau des maisons d'hébergement juger les femmes : « "Ah, elle est encore là " ou " Elle va retourner avec lui " ou " Elle est avec un autre qui est autant violent que le dernier ". Les intervenantes perdent espoir. Ce n'est pas à nous de faire ça [*de les juger*], c'est à nous de simplement rester à côté d'elles et de travailler avec elles. » Ayant elle-même vécu de la violence conjugale, Rebecca déplore que certaines intervenantes féministes travaillent systématiquement à ce que les couples se séparent et voient d'un mauvais œil une femme qui revient auprès de son partenaire violent. « Si elle revient, c'est comme un tabou [...]. "Nous sommes encore à la même place, elle ne va jamais le quitter" [*disent les intervenantes*]. Mais est-ce que tu as posé la question s'il y avait la possibilité de travailler avec le couple ? » rappelle Rebecca. Ce point de vue pourrait être considéré subversif par différents milieux féministes. Il témoigne d'une pluralité de façons d'envisager l'intervention féministe, l'*empowerment* et le rôle de l'intervenante dans le développement de la conscience critique. Pour Ninacs (2008 : 20), l'*empowerment* doit nécessairement passer par le développement d'une conscience critique face aux problèmes sociaux vécus par les personnes. De surcroît, Toupin (1998 : 10) rappelle que le féminisme est avant tout « une prise de conscience d'abord individuelle, puis ensuite collective, suivie d'une révolte

contre l'arrangement des rapports de sexe et la position subordonnée que les femmes occupent dans une société donnée, à un moment donné de son histoire ». Dans le « par et pour » de Rebecca, l'émancipation des femmes n'est pas nécessairement là où la travailleuse la conçoit : la tentation de « libérer » des gens contre leur gré en invoquant des systèmes d'oppression tentaculaires rappelle l'importance d'une lecture intersectionnelle des parcours et des besoins des femmes. Par des stratégies comme l'éducation populaire, la travailleuse « par et pour » peut encourager le développement d'une conscience critique. Mais cette injonction à la prise de conscience demeure ancrée dans des principes et des connaissances *situés* qui ne sont pas nécessairement ceux de la destinataire. Il importe dès lors de valoriser des lectures du « par et pour » qui permettent l'expression des subjectivités et remettent en question les vérités structuralistes totalisantes caractéristiques de certains féminismes.



## CONCLUSION

Ce mémoire constitue un premier effort pour cartographier les pratiques d'intervention « par et pour ». Comme en géographie, une cartographie permet de délimiter un territoire, c'est-à-dire des contextes d'intervention où se mettent en œuvre des pratiques. Cette démarche académique est née d'une grande curiosité à l'égard d'un univers d'intervention marqué par des pratiques inédites, parfois même transgressives. Dans un contexte de professionnalisation grandissante du travail social, notre intuition féministe de recherche nous commandait d'opérer le chemin inverse, de retourner à la base, là où les codes et les normes sont déterminés par celles qui ont l'expérience vécue des problèmes sociaux.

En appliquant une partie du modèle de Morrissette (2011) à la discipline du travail social, ce mémoire propose une terminologie pour circonscrire et saisir ce qu'est *concrètement* une pratique d'intervention sociale. Selon nous, une approche d'intervention est constituée de pratiques d'intervention « déconstructibles » en « manières de faire », en actes constitutifs. Une fois ces actes identifiés, il devient possible d'observer comment toute approche d'intervention s'incarne sur le terrain et d'en capter l'essence. Il s'agit d'une contribution significative de cette démarche exploratoire.

Nous avons tenté de répondre à la question de recherche suivante : « Comment se traduit le “par et pour” dans les pratiques d'intervention mises en place par celles qui les mettent en œuvre ? » Pour répondre à cette interrogation, nous avons poursuivi deux objectifs de recherche : identifier et détailler les pratiques « par et pour » et décrire, chemin faisant, les contextes d'intervention où se déploient de telles pratiques. Notre ambition était donc de clarifier ce qu'est l'approche « par et pour » en explicitant ce qui s'actualise concrètement sur le terrain. De là, nous avons identifié des actes caractéristiques de cette approche d'intervention.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons brossé un portrait de l'état actuel des connaissances sur les pratiques « par et pour » en prenant soin de visiter les différents contextes sociohistoriques et milieux d'intervention qui les ont vues éclore et se développer. C'est au sein de trois milieux d'intervention particulièrement féconds que nous avons procédé au recrutement des personnes répondantes de notre enquête exploratoire : 1) milieu de l'intervention par et pour les femmes ; 2) milieu de l'intervention par et pour les personnes vivant avec un problème de santé mentale ; 3) milieu de l'intervention par et pour les personnes utilisant des drogues par injection ou inhalation (UDII).

De façon générale, l'approche d'intervention « par et pour » a été très peu théorisée et ne fait l'objet que de rares publications scientifiques, à l'instar de l'intervention féministe. Pour reprendre la formule de Karz (2011 : 7), l'approche « par et pour » manquerait « la théorie de ses pratiques ». Dans cet esprit, la théorisation des pratiques en contexte scientifique peut être envisagée comme une forme de reconnaissance formelle de l'approche d'intervention « par et pour », jusqu'à maintenant essentiellement analysée dans la littérature grise produite par des groupes communautaires et affinitaires. Cette relative absence de l'approche « par et pour » des écrits académiques a confirmé pour nous l'importance de « garder une trace » afin que puisse s'amorcer un processus plus large de reconnaissance de cette approche d'intervention.

Dans le second chapitre, nous avons détaillé les ancrages théoriques de notre étude scientifique. Le concept de pouvoir étant au cœur de l'exercice des pratiques « par et pour », nous avons positionné notre démarche dans une analyse féministe critique (Healy, 2001 ; 2005), à la fois postmoderne (Dominelli, 2002) et poststructuraliste (Foucault, 1975). Nous avons également choisi d'utiliser le modèle d'analyse des pratiques développé par Morrissette (2011) pour aborder et analyser les données de recherche.



Au chapitre trois, nous avons exposé quelles stratégies méthodologiques nous avons utilisées pour opérationnaliser les ancrages théoriques de la recherche. En résumé, nous avons conduit deux séries d'entrevues qualitatives auprès de sept personnes travaillant dans des organisations se définissant comme « par et pour ». La première série d'entrevues consistait en des récits de pratiques. Les personnes ont été appelées à raconter des épisodes significatifs dans leur travail d'intervention « par et pour ». Nous avons pu dégager une série de pratiques et de « manières de faire » considérées par les personnes répondantes comme caractéristiques du « par et pour ». Notre démarche faisant appel aux principes de la théorisation ancrée, les données de ces entrevues ont par la suite été thématiques de manière itérative en vue de les soumettre à une deuxième entrevue, de groupe cette fois.

Nous avons choisi de présenter nos résultats en les analysant de façon concomitante. Une première cartographie regroupe les pratiques identifiées au cours des entrevues individuelles. De cet exercice s'est dégagé un large consensus autour de ce qui constitue des « pratiques partagées », au sens de Morrissette (2011), dans l'exercice du « par et pour ». Apparaissent ensuite les « manières de faire » associées aux six pratiques « par et pour » suivantes : 1) permettre des identités fluides et plurielles ; 2) valoriser les différences ; 3) partager le quotidien ; 4) faire preuve de flexibilité ; 5) utiliser sa créativité ; 6) construire des rapports égalitaires.

Nous avons ancré cette analyse des résultats dans la parole des personnes interrogées qui ont pu décrire non seulement les pratiques qu'elles mettent en œuvre mais les contextes d'intervention dans lesquels celles-ci se déploient. En mettant les points de vue des personnes répondantes en dialogue les uns avec les autres, s'est révélé un système de pratiques consensuelles et interdépendantes d'une cohérence surprenante. Ce système de pratiques consensuelles montre comment la définition de Gardien (2012), fondée sur l'autodétermination, s'incarne dans le quotidien intime et professionnel des travailleuses et

destinataires « par et pour ». Selon nous, cette autodétermination doit être envisagée dans une perspective féministe poststructuraliste : la valorisation des subjectivités fait sens lorsque la mise en commun des récits individuels poursuit un objectif collectif.

Par ailleurs, le consensus n'est pas total : une « zone de contestation » demeure et elle concerne, sans surprise, la question du partage du pouvoir dans l'intervention. C'est pour cette raison que le concept foucauldien de pouvoir/savoir est si pertinent pour l'approche d'intervention « par et pour » : la valorisation des savoirs expérientiels par rapport aux savoirs professionnels permet de restituer du pouvoir aux destinataires. Malgré cela, la relation d'intervention, *a priori* asymétrique en faveur de la travailleuse, demeure traversée par des rapports où le pouvoir est sans cesse négocié. En principe, les six pratiques caractéristiques du « par et pour » doivent permettre de tendre vers un équilibre des forces en présence. Nonobstant, des questions fondamentales demeurent : quelle portion du pouvoir peut-on partager dans l'intervention ? Ce partage vulnérabilise-t-il la travailleuse ? Ce partage compromet-il l'efficacité de l'intervention ? Les entrevues réalisées au cours de cette démarche laissent entendre que le contexte organisationnel est pour beaucoup dans la « saine » gestion du partage de pouvoir. En effet, des espaces et des mesures doivent être prévus pour discuter en équipe des enjeux liés au pouvoir et à l'éthique.

En outre, cette « zone de contestation » révèle un débat sur la question des conditions de réalisation objectives de l'approche « par et pour ». Si une très grande majorité des personnes interviewées associe l'approche « par et pour » aux pratiques démocratiques de gestion collective, ceci ne fait pas l'unanimité. Pour certaines, l'approche « par et pour » peut fonctionner dans un mode hiérarchique, tant que cette hiérarchie est incarnée par des personnes ayant vécu une situation partagée avec les destinataires des services. *A contrario*, pour la majorité, le « par et pour » sous-entend une logique d'autodétermination qui entre presque « ontologiquement » en conflit avec la hiérarchie. Puisque toute hiérarchie implique

la subordination de certaines personnes et la supériorité d'autres, l'autodétermination serait impossible si l'individu se développe dans un ordre prédéterminé. Ainsi, le premier constat que nous effectuons au sujet de l'approche « par et pour » est qu'elle est autant caractérisée par le fait que des personnes ayant vécu des problèmes interviennent que par la capacité des travailleuses à coconstruire des rapports d'intervention démocratiques et égalitaires. Par ailleurs, subsiste un écart entre l'intervention « par et pour » « rêvée » des personnes répondantes et les réalités complexes de l'intervention, lesquelles ne permettent pas toujours à cet idéal fantasmé de s'actualiser pleinement<sup>50</sup>.

À travers les récits des travailleuses, l'approche d'intervention « par et pour » se révèle à la fois novatrice, subversive et critique du travail social conventionnel. Il s'agit du deuxième constat que nous pouvons effectuer. Ceci dit, la présente démarche n'échappe pas à une représentation partielle des pratiques du réseau de la santé et des services sociaux, rassemblées sous le vocable homogénéisant de « pratiques conventionnelles » ou « traditionnelles ». Ainsi, la parole libérée des personnes répondantes est parfois dure et peu nuancée à l'endroit de la pratique actuelle du travail social dans le réseau de la santé et des services sociaux, comme si pour définir ses pratiques d'intervention, il fallait établir un « nous » qui ne soit pas « eux ». Conséquemment, les personnes interviewées ont fréquemment fait référence au réseau institutionnel pour se décrire par la négative : « Voici ce que nous ne faisons pas ou qui va à l'encontre de nos principes ». S'en dégage une vision nécessairement réductrice de pratiques d'intervention variées ayant cours dans le réseau public. Ce faisant, les travailleuses « par et pour » ont décrit un réseau déconnecté des besoins des populations, surtout des plus vulnérables, où l'empathie est mise à mal par les protocoles. Le réseau de la santé et des services sociaux est perçu par les personnes répondantes comme déshumanisé et déshumanisant, à la fois pour les travailleuses et pour les destinataires. Il enfermerait les intervenantes du réseau dans un dilemme perpétuel opposant les valeurs

---

<sup>50</sup> Il s'agit selon nous d'une piste de recherche à développer.

fondamentales du travail social à l'atteinte de coefficients d'efficacité. C'est ainsi que les travailleuses « par et pour » se perçoivent comme les « gardiennes du temple », protectrices d'une tradition d'intuition et de proximité avec les destinataires qui correspond à ce qu'elles estiment être les racines du travail social.

Le dernier constat de cette étude exploratoire est d'opposer à l'éthique déontologique, une éthique de l'humilité en intervention, comme le suggérait Guy en début d'entretien. Cette éthique de l'humilité poserait la travailleuse en experte de ses propres savoirs et en apprenante des savoirs expérientiels des destinataires de l'intervention, supposant dès lors une remise en question constante des privilèges propres au statut d'intervenante. Dans un contexte de professionnalisation du travail social et d'apparition « d'actes protégés », une telle éthique de l'humilité permet de penser autrement le renouvellement des pratiques en travail social et de les envisager comme autant d'occasions d'apprentissage mutuel.

## APPENDICE A



### Recherche exploratoire sur les pratiques « par » et « pour »

Les pratiques « par et pour » sont peu documentées malgré leur potentiel de transformation de l'intervention sociale

Ce projet de recherche s'intéresse aux enjeux des pratiques « par et pour » selon les travailleuses et travailleurs de groupes ou d'organismes qui préconisent ce type d'approche



Contacte Maude  
Par courriel: [maudeménarddunn@hotmail.com](mailto:maudeménarddunn@hotmail.com)  
Par téléphone: 514 524-8293

#### Critères de participation

- Tu considères que tu fais du « par et pour » dans ta pratique ;
- Tu es employé.e depuis au moins un an d'un organisme ou d'un groupe qui dit faire du « par et pour »;
- Tu te qualifies de « pair.e aidant.e », d'intervenant.e social.e ou de travailleur.se social.e ;
- Tu acceptes de participer à une entrevue individuelle (1h30) et à une entrevue de groupe (2h00).



APPENDICE B  
QUESTIONS DES RÉPONDANTES AU GROUPE

1-Question de Yan :

« C'est quoi dans le fond, votre meilleure pratique ? Ça pourrait être ça. Tsé, genre, qu'est-ce qui marche le mieux chez vous ? Tsé dans le fond, dans votre organisme, qu'est-ce que vous diriez qui est comme votre *all stars practice*. Tsé, ça ça marche, à tous les coups ça fonctionne, on est *right on point* avec ça, ouais notre *best practice*. Ouin, quelque chose de même. »

2-Question de Pauline :

« Le fameux rapport égalitaire, les rapports de pouvoir, je trouve que c'est un gros nœud dans le "par et pour" comme intervenante dans un projet "par et pour", c'est quoi le rôle que tu te donnes ? Est-ce que t'es vraiment dans un rapport égalitaire et comment tu définis ce rapport égalitaire ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Parce que moi en alpha, j'arrivais tellement pas à comprendre c'était quoi ce rapport égalitaire. »

3-Question d'Amélie :

« La question de l'équipe, je me demande beaucoup, parce qu'autant qu'au GIAP, on était toute des jeunes, toutes amis, j'ai rarement vécu ça, je me fais pas d'amis à la job, mais là, c'était comme fraternel. J'aimerais ça savoir dans les autres équipes comment ça se passe. »

4-Question de Guy :

« Qu'est-ce que le "par et pour" nous apporte que d'autre chose nous apporterait pas ? C'est quoi la valeur ajoutée ? C'est quoi la différence ? Qu'est-ce qui fait la différence ? On fait-tu juste ça parce qu'on y croit et qu'on est pas capable de faire autre chose ? Ou est-ce qu'on le fait parce que ça nous apporte ce que toute autre approche ne nous apporte pas. Tsé, moi, c'est beaucoup ça que je me demande, ça serait l'un d'entendre les autres là-dessus. Est-ce qu'ils voient là-dedans des choses qu'une autre approche, une autre manière de faire ne nous apporterait pas ? »

5- Question de Violaine : N/A

6-Question d'Éliane :

« Comment ils font pour se protéger ? Tu sais, le contenu peut être difficile de certains ateliers. Moi j'ai appris des trucs mais j'aimerais savoir leurs trucs pour se protéger parce que des fois, ça peut être très émotif. C'est comme un miroir, comme je disais, donc j'aimerais savoir comment ils font pour pas que ça les affecte trop, des fois ? »

7- Question de Rébecca :

« Dans les politiques, dans les structures de l'organisation, est-ce que le "par et pour" est là ? Pas juste sur le plancher... Comment on construit nos organismes et on les gère ? »



## APPENDICE C

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



## **Formulaire de consentement pour une personne majeure et apte à consentir**

### **Les pratiques « par et pour » selon les intervenantes sociales**

#### **Informations sur le projet**

##### **Personne responsable du projet**

Chercheuse responsable du projet : Maude Ménard-Dunn  
Programme d'études : Maîtrise en travail social  
Adresse courriel : [maudemmenarddunn@hotmail.com](mailto:maudemmenarddunn@hotmail.com)  
Téléphone : 514 524-8293

##### **Direction de recherche**

Direction de recherche : Maria Nengeh Mensah  
Département ou École : École de travail social de l'UQÀM  
Faculté : Faculté des Sciences humaines  
Courriel : [mensah.nengeh@uqam.ca](mailto:mensah.nengeh@uqam.ca)  
Téléphone : 514 987-3000, poste 1723

#### **But général du projet**

Vous êtes invitée/invité à prendre part à un projet visant à comprendre en quoi consiste, pour les intervenantes et intervenants sociaux, les pratiques « par » (les personnes) et « pour » (les personnes).

Ce projet de recherche veut répondre à des enjeux que posent les pratiques « par et pour » aux employé.es de groupes disant les mettre en oeuvre. Nous nous posons la question de

recherche suivante: « Comment se traduit le “par et pour” dans les pratiques d’intervention mises en place par les intervenantes sociales ? »

### **Tâches qui vous seront demandées**

Votre participation consiste à participer à deux entrevues.

La première entrevue est individuelle et d’une durée de 1h30. Il s’agit d’un récit de pratique. Au cours de cette entrevue, il vous sera demandé de décrire vos pratiques d’intervention en vous référant à des expériences d’intervention. Cette entrevue sera enregistrée numériquement avec votre permission. Le lieu et l’heure de l’entrevue sont à convenir avec la personne responsable du projet. Il est possible de conduire l’entrevue individuelle sur vos lieux de travail, si vous en avez le besoin. La transcription sur support informatique qui suivra ne permettra pas de vous identifier dans les résultats publiés de la recherche. Par ailleurs, le contenu de cette première entrevue permettra d’identifier certaines pratiques/stratégies d’intervention liées au « par et pour » qui seront discutées lors de l’entrevue de groupe.

La deuxième entrevue est collective et d’une durée de 2h00. Au cours de cette entrevue, il vous sera demandé d’échanger en groupe sur les pratiques « par et pour » identifiées lors des entrevues individuelles. Cette entrevue sera enregistrée numériquement avec votre permission. Le lieu et l’heure de l’entrevue sont à convenir avec la personne responsable du projet et les autres personnes participantes. La transcription sur support informatique qui suivra ne permettra pas de vous identifier dans les résultats publiés de la recherche.

### **Moyens de diffusion**

Les résultats de cette recherche seront publiés dans un mémoire de maîtrise et dans un article scientifique qui sera soumis à *Nouvelles pratiques sociales*, une revue scientifique qui s’intéresse au renouvellement des pratiques démocratiques, notamment dans le champ du travail social.

Si vous le souhaitez, les résultats de la présente recherche vous seront communiqués lorsqu’ils seront disponibles. Une case est prévue à cet effet à la fin du document.

### **Avantages et risques**

Votre participation contribuera à l’avancement des connaissances pour une meilleure compréhension des pratiques « par et pour ».

Il n’y a pas de risque d’inconfort important associé à votre participation à cette rencontre.

Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions porteront sur les pratiques d'intervention que vous mettez vous-mêmes en œuvre, interrogeant ainsi, dans une certaine mesure, certaines compétences professionnelles. Par ailleurs, d'autres personnes participantes pourraient, dans le cadre de l'entrevue collective, remettre en question certaines des pratiques préconisées par vous-même ou votre organisme. Pour s'assurer qu'un climat de confiance et de respect règne au sein du groupe, il vous sera demandé de vous engager à respecter la confidentialité des échanges entre participantEs.

Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité de la chercheuse de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si cette personne estime que votre bien-être est menacé.

### **Anonymat et confidentialité**

Il est entendu que les renseignements recueillis lors des entrevues sont confidentiels et que seule la personne responsable du projet et sa direction de recherche auront accès à l'enregistrement de vos entrevues et au contenu de leur transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits après le dépôt final du mémoire.

### **Participation volontaire**

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que, par ailleurs, vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que la responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (incluant la publication d'articles, d'un mémoire, d'un essai ou d'une thèse, la présentation des résultats lors de conférences ou de communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

### **Compensation financière**

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement.

### **Questions sur le projet et sur vos droits**

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordination du CERPE : [cerpe4@uqam.ca](mailto:cerpe4@uqam.ca), 514 987-3636.

### **Remerciements**

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

### **Signatures**

Participante, participant

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Je souhaite être informée, informé des résultats de la recherche lorsqu'ils seront disponibles :  
 oui  non

---



---



---



---



---

Nom, en lettres moulées, et coordonnées

---

Signature de la participante, du participant

---

Date

**Personne responsable du projet**

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

---

Signature de la personne responsable

---

Date

**Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis à la personne participante**



## BIBLIOGRAPHIE

Association pour la Défense des Droits et l'Inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec (ADDICQ). (2012). *Recommandations pour l'inclusion des personnes utilisatrices de drogues*. [En ligne]  
<http://linjecteur.ca/addicq/PDF/Recommandations%20INCLUSION-web.pdf>

Balas-Chanel, A. (2002). « L'Entretien d'explicitation. Accompagner l'apprenant vers la métacognition explicite ». *Éduquer* [En ligne] <http://rechercheseducations.revues.org/159>

Becker H.S. (2006). *Les mondes de l'art*. Paris : Flammarion.

Bellot, C. et al. (2006). *Le projet d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal : une contribution majeure à la prévention*. Rapport de recherche au FQRSC, Collectif des Pairs, Montréal. [En ligne]  
<http://cactusmontreal.org/fr/pair-aidants.html>

Bertaux, D. (2005). *Les récits de vie*. 2<sup>e</sup> édition. Paris : Nathan.

Bilge, S. (2009). « Théorisations féministes de l'intersectionnalité ». *Diogène*, no. 225, 70-88.

Blais, D., Bourgeois, L. et Judon, J.-C. (dir.) (2004). *Guide pour une réflexion et un dialogue sur l'appropriation du pouvoir individuel et collectif des personnes utilisatrices de services en santé mentale*. Action Autonomie.

Bourgeault, G. (2003). « L'intervention sociale comme entreprise de normalisation et de moralisation. Peut-il en être autrement ? À quelles conditions ? ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16 (2), 92-105.

Bourgon, M. et Corbeil, C. (1990). « Dix ans d'intervention féministe au Québec : bilan et perspectives ». *Santé mentale au Québec*, vol 15 (1), 205-222.

Bourque, D. (2012). « Intervention communautaire et développement des communautés ». *Reflets*, vol.18 (2), 40-60.

Bourque, D. (2009). La création des CSSS et certains de ses effets sur les pratiques des travailleuses sociales. *Revue Intervention*, 31(1), 161-171.

Braidotti, R. (1994). *Nomadic Subjects. Embodiment and Sexual Difference in Contemporary Feminist Theory*. New York: Columbia University Press.

Butler, J. (1990). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. New York/Londres: Routledge.

Castoriadis, C. (1986). *Les carrefours du labyrinthe II*, Paris : Le Seuil.

Centre de documentation sur l'éducation aux adultes et la condition féminine. (s.d.). *Éducation populaire autonome*. Récupéré de <http://cdeacf.ca/dossier/education-populaire-autonome>

Chouinard, I. et Couturier, Y. (2006). « Identité professionnelle et souci de soi en travail social ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19 (1), 176-182.

Coderre, C. et Hart, J. (2003). « Pratiques d'intervention féministe auprès des femmes survivantes d'agression à caractère sexuel : le contexte franco-ontarien ». *Reflets*, vol. 9 (1), 186-210.

Contandriopoulos, A.P. *et al.* (1990). « Population à l'étude et Définition des variables et collecte de données et Analyse des données ». *Savoir préparer une recherche* (55-87). Montréal : PUM.

Corbeil, C. et Marchand, I. (2006). « L'intervention féministe et la perspective intersectionnelle : vers un nouveau paradigme d'intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19 (1), Montréal : Presses de l'Université du Québec, 40-57.

Corbeil, C. et Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal : Les Éditions du Remue-Ménage.

Dagenais, J. (2015). *L'intervention féministe : les propos de celles qui l'ont pratiquée*. (Mémoire de maîtrise publié). Université du Québec à Montréal.

De Koninck, M. et Savard, S. (1992). *De l'intervention féministe aux interventions féministes : des parcours multiples, une mémoire collective à construire : rapport de recherche présenté au Conseil Québécois de la Recherche Sociale*. Québec : Université Laval.

Demazière, D. (2008). « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre



interprétations, ajustements de sens ». *Langage et société* 1, no .123, 15-35.

Desgagné, S. (2005). *Récits exemplaires de pratiques enseignantes. Analyse typologique*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Dominelli, L. (2002). *Feminist Social Work: Theory and Practice*. Basingstoke: Palgrave.

Dorvil, H. (1981). *Psychiatrie au Québec : réalité d'hier, pratique d'aujourd'hui*. [En ligne]

Epstein, B. (2004). « Pourquoi le poststructuralisme est une impasse pour le féminisme ». *Agone*, no. 43, 85-105.

Estroff, S. 1981. *Making it Crazy : an Ethnography of Psychiatric Clients in an American Community*, Berkeley, University of California Press (trad. fr., *Le labyrinthe de la folie : ethnographie de la psychiatrie en milieu ouvert et de la réinsertion*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo, 1998).

Fortin, A. (2003). *Les organismes et groupes communautaires*. Québec : Université Laval.

Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard.

Fougeyrollas, P. et al. (1998). *Classification québécoise : Processus de production du handicap*. Québec : RIPPH/SCCIDIH.

Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés*. Paris : Maspero.

Gardien, È. (2012). *Des innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap*. Toulouse : ERES.

Gardien, È. (2010) « L'émergence en France des mouvements de pairs-représentants ». *Journal des anthropologues* [En ligne] <http://jda.revues.org/5369>

Giddens, A. (1987). *La Constitution de la société*. Paris: Presse universitaire de France.

Glaser, B.G. et Strauss, A.L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago: Aldine.

Goffman, E. (1975). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Gonin, Audrey et Ernst Jouthe. 2013. « Éthique et travail social : Enjeux, concepts et aspects méthodologiques » dans *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, sous la direction de Harper, Elizabeth et Henri Dorvil, p. 69-88, Les Presses de l'Université du Québec, 464 p.

Greenspan, M. (1993). *A New Approach to Women in Therapy*. New-York: Wiley.

Grimaud, L. (2003). « Le récit de pratique, un outil clinique en institution ? » *Vie sociale et traitements*, no. 79, 8-11.

Hache, É. (2007). « Néolibéralisme et responsabilité ». *Raisons politiques*, vol. 4 (28), 4-10.

Hanisch, C. (1969). *The Personal is Political*.

Harding, S. (1987) *Feminism and methodology*. Bloomington : Indiana University Press.

Healy, K. (2001). « Reinventing Critical Social Work : Challenges from Practice, Context and Postmodernism . *Critical Social Work*, vol. 2 (1) [En ligne]  
<http://www1.uwindsor.ca/criticalsocialwork/reinventing-critical-social-work-challenges-from-practice-context-and-postmodernism>

Healy, K. (2005). *Social Work Theories in Context : Creating Frameworks for Practice*. New York : Palgrave Macmillan.

Hills, P.C. (1991). *Black Feminist Thought*. Londres : Routledge.

hooks, b. (1990). *Yearning : race, gender, and cultural politics*. Boston : South End.

hooks, b. (2000). *Feminism is for Everybody: Passionate Politics*. Londres : Pluto Press.

Huot, F. (2006). « Compte rendu: Pourquoi le travail social ? » *Nouvelles pratiques sociales*, vol.18 (2), 234-237.

Huot, F. & Couturier, Y. (2003). L'examen des usages de la théorie en intervention sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 19–29. <https://doi.org/10.7202/009840ar>

Karsz, S. (2011). *Pourquoi le travail social ? Définitions, figures, clinique*. 2<sup>e</sup> édition. Paris: Dunod.

Kirsh, B. (1974), « Consciousness-raising Groups as Therapy for Women », dans *Women in Therapy, New Psychotherapies for a Changing Society*, sous la direction de V. Franks et V. Burtle. New York : Brunner/Mazel Publishers, 326-354.

Lacaze, L. (2008). La théorie de l'étiquetage modifiée, ou l'« analyse stigmatisante » revisitée. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 5,(1), 183-199.

Lapierre, J. (2012). *Les usages des récits de légitimation en travail social*. (Mémoire de maîtrise publié). Université du Québec à Montréal.

Le Bossé, Y. (2003). « De l'habilitation au " pouvoir d'agir " : vers une appréhension plus circonscrite de l'empowerment ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol.16 (2), 30-51.

Leduc, V. (2011). *L'art communautaire, un espace pour construire la reconnaissance sociale des femmes criminalisées au Québec ? Points de vue des participantes impliquées dans le projet Agir par l'imaginaire*. (Mémoire de maîtrise publié). Université du Québec à Montréal.

Leipert, B.D. et Reutter, L. (2005). « Developing resilience : How women maintain their health in northern geographically isolated settings ». *Qualitative Health Research*, vol. 15 (1), 49-65.

Mbiatong, J. (2010). *La construction du savoir d'expérience professionnelle : le cas d'encadrants de chantiers d'insertion dans le département des Ardennes*. (Thèse de doctorat). Université Paris 13–Nord.

Mensah, M.N. (2007). « Féminismes, études du genre et analyse des rapports sociaux de sexe. Bilan et mises en scène pour l'intervention sociale ». Dans H. Dorvil et R. Mayer (dir.), *Problèmes sociaux tome 4. Théories et Méthodologies de l'intervention sociale (97-117)*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Mercier, C., Fortier, J. et J. Cordova (1996). *L'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal*. Rapport de recherche remis à la Régie régionale de la Santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Mohanty, C. (1984). « Under Western Eyes : Feminist Scholarship and Colonial Discourses ». *Boundary 2*, vol. 13 (1), 333-358.

Morrisette, J. (2011). « Vers un cadre d'analyse interactionniste des pratiques professionnelles ». *Recherches qualitatives*, no. 30 (1), De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche (J. Morrisette, S. Guignon et D. Demazière, dir.). [En ligne] [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/edition\\_reguliere/numero30%281%29/RQ\\_30%281%29\\_Morrisette.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/edition_reguliere/numero30%281%29/RQ_30%281%29_Morrisette.pdf)

Montminy, L. (2004). *Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale : une ressource à découvrir... ou à développer pour les femmes âgées*. Montréal : Centre de recherches interdisciplinaires sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention, développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Les Presses de l'Université de Laval.

Noyé, S. (2014). « Pour un matérialisme féministe et *queer* ». *Contretemps*. [En ligne] <http://www.contretemps.eu/interventions/f%C3%A9minisme-mat%C3%A9rialiste-queer>

Ollivier, M. et Tremblay, M. 2000. « Quelques principes de la recherche féministe ». *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche (17-58)*. Montréal : L'Harmattan.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 2<sup>e</sup> édition. Paris : Armand Colin.

Paillé, P. (1996). « L'échantillonnage théorique. Induction analytique. Qualitative par théorisation (analyse). Vérification des implications théoriques ». Dans A. Mucchielli (Éd.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp. 54-55; 101-102; 184-190; 266-267). Paris : Armand Colin.

Panet-Raymond, J. et Lavoie, J. (2014). *La pratique de l'action communautaire*. 3<sup>e</sup> édition. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Québec. Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale. Secrétariat à l'action communautaire autonome. (2001). *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec : Politique*. Gouvernement du Québec. [En ligne] <http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/politique-reconnaissance-soutien.asp>

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. 4<sup>e</sup> édition. Paris : Dunod.

Radio-Canada. (2018). *Vive opposition contre le centre d'injection supervisé dans St-Roch*. Repéré à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1110655/injection-supervisee-assemblee-information-centre-saint-roch-quebec>

Reinharz, S. (1992). *Feminist methods in social research*. Oxford: Oxford University Press.

Shön, D. A. (1994). *Le praticien réflexif à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. (J. Heynemand et D. Gagnon, trad.). Montréal : Éditions Logiques.

Schragge, E. (2006). *Action communautaire : Dérives et possibles*. Montréal : Écosociété.

Soulet, M-H. (2003). « Penser l'action en contexte d'incertitude : une alternative à la théorisation des pratiques professionnelles ? » *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16 (2), 125-141.

Smith, L.T. (2012). *Decolonizing methodologies*. Londres : Zed Books.

Tardif, M. (2016). *Devenir Lean au temps de l'amélioration continue : Récit de la transformation culturelle du système public de santé et de services sociaux au Québec*. (Dissertation doctorale). Université Concordia.

Toupin, L. (1998). Les courants de pensée féministe », Dans *Qu'est que le féminisme ? Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années*, Montréal, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine/Relais-femmes. Récupéré de <http://archivesfemmes.cdeacf.ca/documents/courantsO.htm1>

Ulh, M. (2004). *Subjectivité et sciences humaines : essai de métasociologie*. Paris : Beauchesne.

Valente, C. (2015). *Participation citoyenne et populations vulnérables dans le domaine de la santé : analyse de mémoires portant sur la démocratie sanitaire au Québec*. (Mémoire de maîtrise publié). Université du Québec à Montréal.

Vermersch, P. (1997). *Pratiques de l'entretien d'explicitation*. Paris : ESF.

Worell, J. et Remer, P. (2003). « Sociocultural issues in counseling for women of color », dans Rhoda K. Unger (dir.), *Handbook of the Psychology of Women and Gender*, New York : John Wiley, 330-334.